

CITÉ DE MAISONNEUVE

GREFFE

**Dossiers administratifs
thématisques**

Obligations

**5 novembre 1895 -
5 février 1917**

P25/B1,55

1068-2-1

2

Diverses personnes ou Compagnies désirant acheter
débentures

De 1899 à 1911 incl'nt.

Sun Life Ass.Co.of Canada Montréal
Central Canada Loan & Savings Co. Toronto
E.H.Gay & Co. Montréal
Geo.A.Stimson & Co, Toronto
United States Mortgage & Trust Co. New York
The Ontario Securities Co.Ltd. Toronto
The Dominion Securities Corporation Ltd. Montréal
La Sauvegarde,Montréal
The Municipal Trust Co.Ltd, Montréal
A. Douglas Gurd & Co, Montréal



R. MACAULAY
President

HON. A. W. OILIE
Vice-President

T. B. MACAULAY,
Secretary and Actuary

2 1898 1911
Sun Life Assurance Company of Canada.

HEAD OFFICE : MONTREAL.

IN ALL CORRESPONDENCE ABOUT POLICIES
PLEASE REFER TO THEIR NUMBERS.

O. LEGER.
MANAGER FRENCH DEPARTMENT
FOR MONTREAL AND DISTRICT.

Montreal, le 3 mars, 1911.

A Monsieur le Maire,

Maisonneuve,

Hochelaga.

Cher Monsieur,-

J'ai le plaisir de vous annoncer que je suis en position de vous prêter pour votre Corporation, votre Municipalité ou pour vos Ecoles le montant que vous aurez besoin à de longs termes et à un taux d'intérêt très bas.

Je fais faire les débentures moi-même et au lieu d'avoir à payer de \$100 à \$150,- comme cela se fait souvent, je ne vous chargerai que \$30, y compris l'examen de vos papiers par mon avocat.

Je vous prêterai avec ou sans fonds d'amortissement.

Votre bien dévoué,

O. Leger, par P.

7 Mars 1880.

M^r. L. O. Léger,
Montréal.

70/99

Monsieur,-

J'ai reçu instructions de Mr. le Maire de cette
ville de vous dire qu'il a reçu la vôtre en date du 3
courant et qu'en temps et lieu il lui donnera toute l'at-
tention voulue.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

de G. Eument
de la Ville de Maisonneuve.

K 2 4 6

P25/B1,55

0 3

1068
~~87~~ 900 Central Canada Loan and Savings Co'y

COR. KING AND VICTORIA STS..

Toronto, OCT 16 1900

CANADA

Dear Sir,—

We understand that your Municipality is about to issue
\$10000⁰⁰ of Debentures for Bonuses to
Royal and Slater Shoe Companies,
Will you kindly advise us as to when these bonds will be
placed on the market, and oblige,

Re 27/10/1900
for answer &c.
J.W.

Yours truly

G. A. Morrow
Secretary.

Central Canada Loan and

**Government,
Municipal and
Corporation
BONDS and
STOCKS
Bought and Sold.**

PRIVATE POST CARD

OCT 16

18

80



Souvenir Clerk,

Maisonneuve,

P. Q.

E. H. GAY & CO.

BONDS,
CANADA LIFE BUILDING,

TELEPHONE, MAIN 1907.

Town Clerk,

Maissoneuve, P.Q.

MONTREAL, Oct. 23 1900.

190

Dear Sir:-

We notice that the town council has passed a by-law granting bonuses of \$10,000 to the Slater Shoe C. and the Royal Shoe C.

Please let us know when bonds for this purpose will be on the market, and in the meantime we would thank you to kindly fill up and return to us the enclosed form.

Yours truly,

Dict. F.H.M.
encl.

E.H. Gay Jr.

Rec'd 5/8/10/900
*Leverage pour l'industrie du cuir de Montréal
par un bon de développement 100\$*

CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

CODES ABC. 47TH EDITION
LIEBERSON & CLOUGH'S

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

24 & 26 KING ST. WEST.

Toronto, Canada May 22nd 1905.

Official Stationers for G. A. Stimson & Co.

W. L. R. - 2

The Secretary Treasurer,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir,-

We notice from the newspapers that you have voted \$175,000. towards paying off indebtedness of the Town, Etc., and we presume debentures will be issued for this purpose. We enclose herewith one of our blank forms, and will be pleased to have it returned filled out, giving us the particulars of the issue, as well as the latest statistics of your Town. If the debentures are not to be issued at present, you might let us have any information you may have, as well as about when you think they will be ready for the market.

Yours truly,

Encl .

Geo. A. Stimson & Co.

GEO. A. STIMSON & Co.
INVESTMENT BROKERS

MUNICIPAL, GOVERNMENT AND RAILWAY
DEBENTURES BOUGHT AND SOLD

Please fill out every blank.

Official Statement for G. A. Stimson & Co., Toronto

Municipality of Maisonneuve, Que.

INFORMATION RE MUNICIPALITY

Assessed valuation for taxation	\$ 5,705,015.45
Estimated true value of taxable property within Municipal Limits.....	\$ 5,779,670
Estimated value of property exempt from taxation.....	\$ 6,818,79
Floating Debt.....	\$ 1,183,526.60
Total Debenture Debt (for all purposes including present issue).....	\$ 1,183,526.60
<input checked="" type="checkbox"/> Sinking Fund in hand or invested.....	\$
<input checked="" type="checkbox"/> Water Works Debenture Debt.....	\$
<input checked="" type="checkbox"/> Electric Light or Gas Debenture Debt.....	\$
<input checked="" type="checkbox"/> Local Improvement Debt	\$
<input checked="" type="checkbox"/> Improvement Debt.....	\$
Total value of Assets owned by Municipality	\$
<input checked="" type="checkbox"/> Revenue (after paying running expenses) from Water Works.....	\$
<input checked="" type="checkbox"/> " " " " " Electric Light or Gas Works.....	\$
Present rate of Taxation.....	General 10% School 12%
Present Population 4,050.....	2 years ago 1896

PARTICULARS OF DEBENTURES ABOUT TO BE ISSUED

Total amount of issue \$ 17,500.00 Rate of interest 4 1/2 per cent.

Principal, Repayable in 44.0 years.

" Repayable by instalments at end of term 70 years
Interest payable on 1st day of May and 2nd day of Nov. each year.

Purpose of issue Improvements

Debentures to be dated 1st of May 1905

Denominations of debentures \$ 100.00 each.

Issued under By-Law No. 117.

Are they issued under the authority of a Special Act? No If so, what year passed? 61 Victo 57.

Interest and principal payable at Banque du Canada Montreal

Are Coupons for interest attached? Yes

Are any other debentures likely to be issued this year by your Municipality? No

If so, what amount and when?

All the foregoing information is, I believe, correct.

Municipal Clerk.

Dated June 14th 1905

Address Maisonneuve

GEORGE M. CUMMING, PRESIDENT
LUTHER KOUNTZE, VICE PRESIDENT
JAMES TIMPSON, VICE PRESIDENT
EBEN B. THOMAS, VICE PRESIDENT
CLARK WILLIAMS, VICE PRESIDENT
CALVERT BREWER, SECRETARY
CARL G. RASMUS, TREASURER
WILLIAM C. IVISON, ASST TREASURER
ALEXANDER PHILLIPS, MGR FOREIGN DEPT
CHAS. B. COLLINS, MGR WEST END OFFICE

Ter-C

United States Mortgage & Trust Company

THE MUTUAL LIFE BUILDING
55 CEDAR STREET NEW YORK
CABLE ADDRESS "TRUSTGAGE"

1068/905

May 24, 1905.

Honorable Town Treasurer,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

In view of the proposed issue of \$175,000. Improvement bonds of your Town, we invite attention to the method of this Company for the issue of public obligations, as described in the enclosed pamphlet.

The practical value of surrounding the issue of bonds with the effective safeguards provided by our method is shown by the higher prices paid for bonds advertised to be so issued, and by the continued use of the plan by many conservative municipalities.

Bonds certified by the Company aggregate more than \$70,000,000.

If you will kindly send us a brief description of the proposed issue, we will submit for your consideration an estimate of cost of issuing same in accordance with our method, cancelled specimen bonds and such additional information as you may desire.

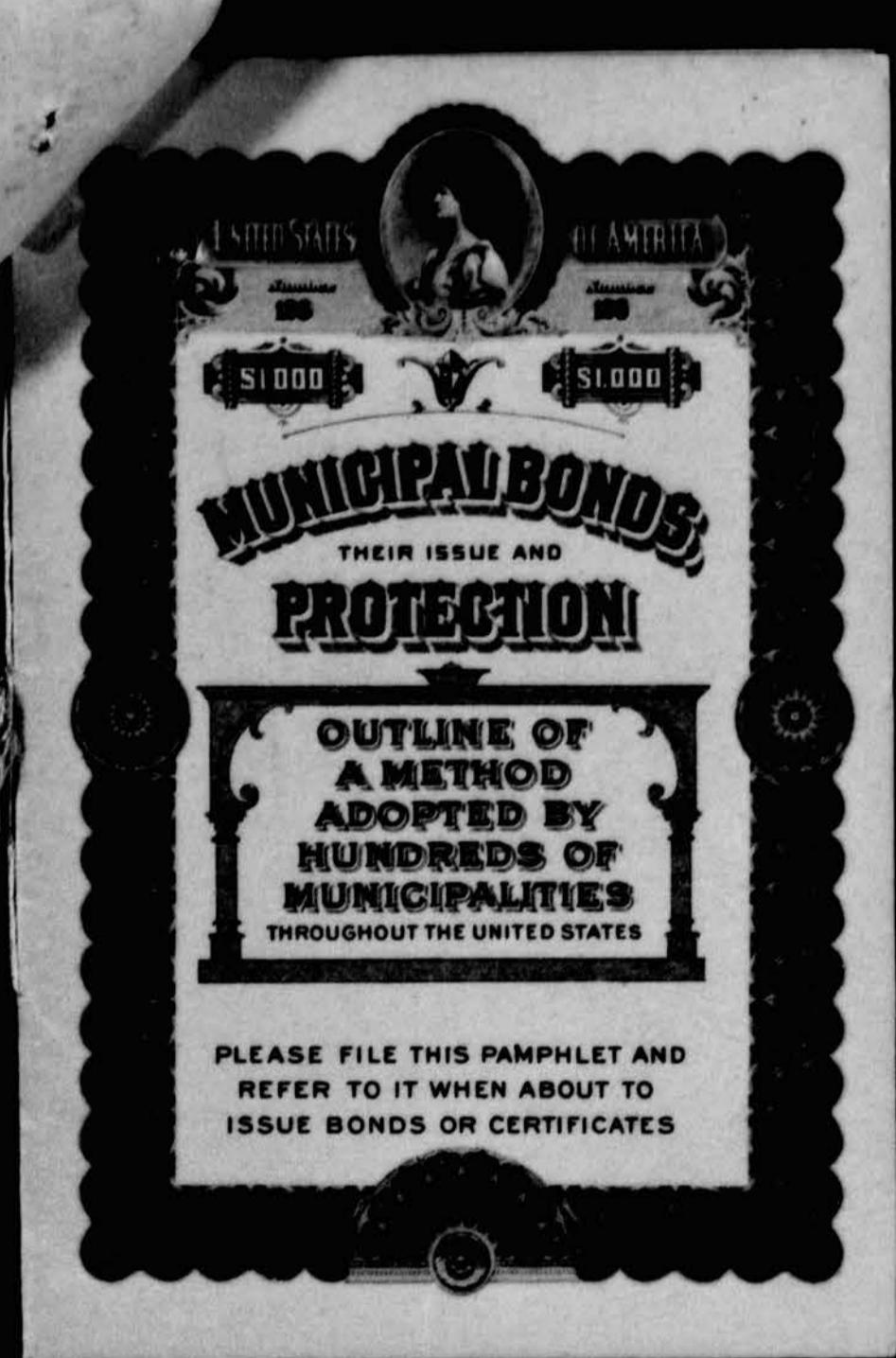
There is no doubt that you would find our method of value, and we shall hope to hear from you at your convenience.

Yours very truly,

Calvert Brewer

Secretary.

(Enclosure P.)



K 2 4 6

P25/B1,55

United States Mortgage and Trust Company

The Mutual Life Building,
58 CEDAR STREET, NEW YORK.

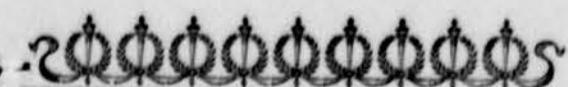
Capital and Surplus, - - - - \$5,000,000.

OFFICERS.

GEORGE W. YOUNG,	- - - - President
LUTHER KOUNTZE,	Vice-President
JAMES TIMPSON,	Vice-President
EBEN B. THOMAS,	Vice-President
CLARK WILLIAMS,	Vice-President
EDWARD T. PERINE,	Treasurer
CALVERT BREWER,	Secretary
CARL G. RASMUS	Asst. Treasurer
ALEXANDER PHILLIPS,	Manager Foreign Dep't
CHARLES B. COLLINS,	Manager West End Office

EXECUTIVE COMMITTEE.

DUMONT CLARKE,	
CHARLES D. DICKEY,	LUTHER KOUNTZE,
CHARLES R. HENDERSON,	RICHARD A. McCURDY,
GUSTAV E. KISSEL,	JAMES TIMPSON,
GEORGE W. YOUNG.	



A PRACTICAL METHOD

FOR THE ISSUE OF

PUBLIC OBLIGATIONS,

SAFEGUARDING THE INTERESTS

**OF BOTH THE ISSUING COMMUNITY
AND THE INVESTOR.**

The principal thing to be considered by officials having charge of the sale of public obligations is the method of issue. On this depends results both as to price received and safety to the issuing community.

No one will question the desirability of issuing municipal bonds under the direction of a strong financial institution, which will not only serve the convenience of the officials by attending to all the details of the issue, relieving them

of unnecessary responsibility, but will also guarantee the genuineness of the bonds and provide a safe and convenient place of deposit for papers relating to the issue.

This is precisely what the United States Mortgage and Trust Company undertakes to do when bonds are issued under the Company's plan, which has now been in successful operation for several years.

The plan is at once business-like and methodical, embodying every feature which will tend to the security and convenience of the issuing municipality.

And, further, the Company has had prepared, for the production of bonds, costly and elaborately engraved steel plates, specially designed to render duplication practically impossible; thus affording, together with the other safeguards employed, ample protection against both accidental over-issue and subsequent forgery.

The paper used is made for this exclusive purpose and bears a distinctive watermark.

Every step in the preparation of the bonds is under the supervision of the Com-

pany, and every precaution is taken to prevent the improper use of either plates or paper.

The blank bonds are laid before the officials, for execution, by the Company's representative, and thereafter the certificate engraved on each bond, attesting its genuineness, is signed by an officer of the Company, and the bonds delivered to, or upon the order of, the proper officials.

Papers evidencing the manner of the preparation, execution and delivery of the bonds are then filed for future reference, and may be examined at a moment's notice by anyone interested.

The Municipal Bond Department of the Company is under the direction of men familiar with every detail of the business and municipal officials often express their appreciation of the assistance which the Company is enabled to render by placing at their command the results of experience gained in connection with the issue of bonds in almost every state of the Union.

One gratifying result of employing this method is in the higher price received for bonds advertised to be so issued, the additional premium uniformly

amounting to much more than the entire cost of issuing the securities. The Company's fees for issuing bonds under its plan are so moderate as to bring the cost within the means of the smallest municipality.

A larger pamphlet showing the value of the Company's plan to issuing communities, municipal officers, dealers, bankers loaning on bonds, and investors, and illustrating the dangers of present usage, will be mailed on request.

Municipal officers and others interested are invited to correspond with the Company in connection with any matter relating to the issue of bonds or other public obligations.



United States Mortgage and Trust Company

DIRECTORS.

FREDERICK O. BARTON,
Minot Hooper & Co., New York.
C. LEDYARD BLAIR,
Blair & Co., New York.
WILLIAM B. BOULTON,
Boulton, Bliss & Dallett, New York.
DUMONT CLARKE,
President American Exchange National Bank.
C. A. COFFIN,
President General Electric Company.
C. C. CUYLER,
Cuyler, Morgan & Co., New York.
CHARLES D. DICKEY,
Brown Bros. & Co., New York.
WILLIAM P. DIXON,
Counsellor at Law, New York.
ROBERT A. GRANNISS,
Vice-President The Mutual Life Ins. Co. of N. Y.
GEORGE G. HAVEN, JR.,
Strong, Sturgis & Co., New York.
CHARLES R. HENDERSON,
Banker, New York.
GUSTAV E. KISSEL,
Banker, New York.
LUTHER KOUNTZE,
Kountze Bros., Bankers, New York.
WILLIAM B. LEEDS,
Pres. Chicago, Rock Island & Pacific Railway Co.
CHARLTON T. LEWIS,
Counsellor at Law, New York.
RICHARD A. McCURDY,
President The Mutual Life Insurance Co. of N. Y.
CLARENCE H. MACKAY,
President Commercial Cable Company.
ROBERT OLYPHANT,
Ward & Olyphant, New York.
CHARLES M. PRATT,
Secretary Standard Oil Co.
MORTIMER L. SCHIFF,
Kuhn, Loeb & Co.
EBEN B. THOMAS,
President Lehigh Valley R. R. Co.
JAMES TIMPSON,
Asst. Treasurer The Mutual Life Ins. Co. of N. Y.
ARTHUR TURNBULL,
Post & Flagg, New York.
CORNELIUS VANDERBILT,
New York.
GEORGE W. YOUNG,
President of the Company.

G. T. SOMERS, PRESIDENT

HON. JOHN DRYDEN, MANAGING DIRECTOR

THE ONTARIO SECURITIES COMPANY
LIMITED

TEL. MAIN 3465

107 MANNING CHAMBERS

TORONTO. May 26th, 1905.

G.T.S.

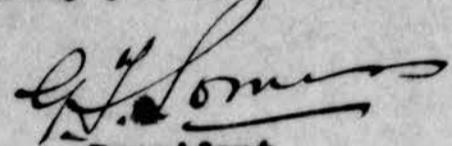
Municipal Clerk,

Maisonneuve, P.Q.

Dear Sir:-

I notice by a news item that your municipality intend issuing debentures for \$175,000. If so, The Ontario Securities Company Limited will be pleased to make you a bid for same, and will thank you to have the enclosed form filled up and returned at your earliest convenience.

Truly yours,


President.

Maisonneuve, 30 Mai 1905.

United States Mortgage & Trust Company, 55 Cedar St., N.-Y.
Geo.A. Stimson & Co., 24 & 26 King St. West, Toronto.
The Ontario Securities Company, 107 Manning Chambers, Toronto.

Messieurs,-

J'accuse réception de la vôtre du 26 courant et ai
l'honneur de vous dire que Mr. le Président du Comité des Fi-
nances de cette Ville vous communiquera en temps et lieu les
informations requises au sujet de l'émission de \$175,000.00 de
débentures de cette Ville, s'il le trouve nécessaire.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

Mr. Bourassa
de la Ville de Maisonneuve.

TORONTO AND MONTREAL.
CANADA.

CABLE ADDRESS
"DOSECOR"

**THE DOMINION SECURITIES CORPORATION,
LIMITED.**

CANADA LIFE BUILDING.

MONTREAL, Nov. 24th, 1905.

1068/905

M. G. Ecrement, Esq.,
Secretary-Treasurer,
Town of Maisonneuve, Que.,

Dear Sir:-

We notice an item in the papers to the effect that the Municipality of Maisonneuve proposes issuing bonds for the sum of \$15,000. bearing $4\frac{1}{2}\%$ interest and payable in 40 years to cover the expenditure in connection with a new Park in the Town. When the Town is ready to negotiate the sale of these bonds, we would be glad if you would advise us as we would like to have an opportunity of tendering for same should we desire to do so.

Thanking you in anticipation,

Yours truly,

E. C. Dowswothy
Manager.

McQ-M.

6 Déc. 1905.

The Dominion Securities Corporation,

Montréal.

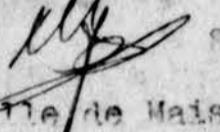
1068/905

Messieurs,-

J'acuse réception de la vôtre du 24 novembre dernier et en réponse je dois vous lire que rien n'est encore décidé au sujet de cet emprunt de 315,000.00 et que dans le cas où il serait décidé, le Conseil de la Ville ne manquera probablement pas de vous demander votre soumission.

Etat l'honneur d'être

Votre très humble serviteur


Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Conseil de Direction :

M. G. N. DUCHARME,
PRESIDENT.
HON. J. A. OUIMET, C. P.
1ER VICE-PRESIDENT.
HON. F. L. BEIQUET, C. R.
2ME VICE-PRESIDENT.
HON. N. PERODEAU, N. P.
M. H. LAPORTE,
DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE.
HON. R. DANDURAND, C. R.
HON. N. A. BELCOURT, C. R.
M. J. E. BEDARD, C. R.
M. J. M. WILSON,
DE LA MAISON BOIVIN, WILSON & CIE.
M. P. BONHOMME,
GERANT-GENERAL.
M. H. BOURASSA,
SECRETAIRE-TRESORIER
Dr. E. P. LACHAPELLE,
MEDECIN-GENERAL.

La Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

CAPITAL
\$1,000,000

SIEGE SOCIAL :
7 PLACE D'ARMES
MONTREAL

TELEPHONE BELL: MAIN 4033

Montréal,

29 octobre

19
08.

Monsieur le Secrétaire de la Municipalité de

Maisonneuve.

Monsieur,

1069/904

Notre institution pouvant disposer de \$35,000,

nous serions désireux de savoir si vous n'auriez pas des débentures
actuellement en vente, ou si vous êtes sur le point d'en émettre.

Une réponse par le prochain courrier, obligera,

Votre tout dévoué,

O. Bonhomme

Gérant Général.

P.B./P.G.O./R.A.G.

31 Oct. 1908.

La Sauvegarde,

P. Bonhomme, Gérant-général,

Montréal.

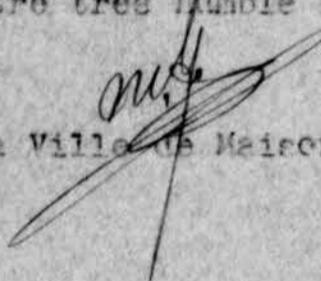
1068/909

Mon Cher Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 29 courant je dois vous dire que les seules débentures que la Ville ~~est~~ à vendre sont entre les mains de Mr. P. Wilson Smith, mais la Ville est sur le point d'en émettre d'autres.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur


Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

PRESIDENT:
HONORABLE H. B. RAINVILLE

TELEPHONE BELL, MAIN 1135
Sec. Trésorier:
ELZEAR ROY.

The Municipal Trust Co., Limited

CAPITAL : \$100,000.00

ACHATS ET VENTES DE BONS,
DEBENTURES ET OBLIGA-
TIONS DES GOUVERNEMENTS,
DES VILLES, VILLAGES,
COMMISSIONS SCOLAIRES,
ET AUTRES VALEURS,
NEGOCIABLES.
ADMINISTRATION DE
SUCCESSIONS, ETC.

Chambre 701, Edifice de la Banque de Québec,

11 Place d'Armes.

97/10

Montréal, (Canada) 25 novembre, 1910.

A Monsieur le Maire
et MM. les Conseillers
de Maisonneuve.

1068/910

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les grands avantages que peut vous offrir la nouvelle Compagnie qui vient de s'organiser avec un fort capital et des alliances financières puissantes, "THE MUNICIPAL TRUST COMPANY" Limited.

Notre compagnie est prête à acheter des débentures et des bons au porteur de Villes et Villages et de Municipalités Scolaires et elle est aussi prête à écouler pour ces Municipalités leurs débentures ou valeurs.

Notre compagnie est aussi organisée de façon à faire exécuter tous travaux publics de pavages en asphalte ou autres et de trottoirs.

Nous accepterons même, selon les circonstances, des débentures en paiement de ces travaux, e sorte que les Municipalités faisant affaires avec nous bénéficieront de profits considérables.

PRESIDENT:
M. H. B. RAINVILLE

TELEPHONE BRILL. MAIN 1138

Sec. Trésorier:

EZEZAR ROY.

The Municipal Trust Co., Limited

CAPITAL : \$100,000.00

ACHATS ET VENTES DE BONS,
DEBENTURES ET OBLIGA-
TIONS DES GOUVERNEMENTS,
DES VILLES, VILLAGES,
COMMISSIONS SCOLAIRES,
ET AUTRES VALEURS,
NEGOCIABLES.
ADMINISTRATION DE
SUCCESSIONS, ETC.

Chambre 701, Edifice de la Banque de Québec,

11 Place d'Armes.

(P. Roy)

Montréal, (Canada). 25 novembre, 1910.

-2-

qu'ils ne réaliseraient pas avec d'autres courtiers.

Nos relations avec des capitalistes et avec des Institutions Financières étrangères nous procurent des fonds à des taux avantageux, en sorte que nous pouvons, tout en réalisant des profits convenables pour nos actionnaires, donner à nos clients des prix défiant toute concurrence.

Nous vous prions de vous mettre en communication avec nous si vous désirez faire des emprunts ou entreprendre des travaux publics et nous serons heureux de vous faire des offres très intéressantes.

Veuillez nous croire,

Vos tout dévoués,

THE MUNICIPAL TRUST CO. LIMITED.

P. Roy

Sec. Trés.

A. DOUGLAS GURD & CO.

CABLE ADDRESS: "DREWGURD."

160 ST. JAMES STREET,

MONTREAL, CANADA.

March 10th '21.

The Town Treasurer,

Maisonneuve, Que.

1068911

Dear Sir:-

We are in a position to contract for loans of your town that are being issued from time to time, and in order that we may be familiar with the standing of your Town, we respectfully ask that we be furnished with your latest financial statement together with particulars of proposed issues.

Yours faithfully,

A. DOUGLAS GURD & COMPANY.

P.P. *R. McHarding*

H/W.

13th March 1911.

A. Douglass Gurd Co.
160 St.James St.,
C i t y.

Gentlemen,-

1068/411

Referring to yours of the 10th of March inst.
the matter was referred to the Finance Committee of this
Town, and I hope that it will comply to your requirements.

I remain

Yours truly,

M.J.P.
Sec.-Treas.
of the Town of Maisonneuve.

1068-2-2

2

Diverses offres pour achat de débentures

De 1912 à 1915 incl'nt.

Hanson Bros. Montréal
Geo.A.Stimson & Co. Toronto
La Sauvegarde, Montréal.
Dominion Bond Co.Ltd. Toronto
H.O'Hara & Co. London, E.C.
Ontario Securities Co.Ltd. Toronto
Brent, Noxon & Co. Toronto
Théodore Langlois, Montréal
A.H.Martens & Co. Toronto
Spitzer Rorick & Co. Toledo, Ohio
L.J. Béique, Montréal
Hoehler Cummings & Prudden, Toledo, Ohio
Louis Marquis, Fraserville
The Provincial Trust Co. Montréal
W.E.Hamilton & Co. Montréal
J.A.Lespérance, Montréal
Canada Bond Corporation Ltd. Toronto
Napoléon Archambault, St.Charles Riv.Richelieu
Provincial Securities Ltd. Québec
J.E.Préchette, Montréal

CABLE ADDRESS:
"HANSON"

2

HANSON BROS.
164 ST. JAMES STREET
MONTREAL.

8th July, 1912.

Oscar Dufresne, Esq.,
Chairman of Finance,
Maisonneuve.

Dear Sir,-

re - Maisonneuve - Bonds.

1068/912 As promised, we communicated to our friends, Messrs. Coates Son & Company, regarding a purchase of Maisonneuve Bonds, and the answer we have received from them is to the effect, that in view of the present condition of the market and the fact that the public do not seem to be taking any Canadian securities that are offered to them at the present time, no matter how tempting they may appear to be, they would in consequence advise postponement.

They further state that the underwriters at the present time are full up and look askance at any new offerings even though liberal terms may be given, and that until these conditions are relieved they hesitate to incur any further liabilities.

Under these circumstances, we are not prepared to make you any bid for the Maisonneuve Bonds and would strongly advise the city to hold the matter in abeyance until matters in London improve, when we shall be very glad to again take

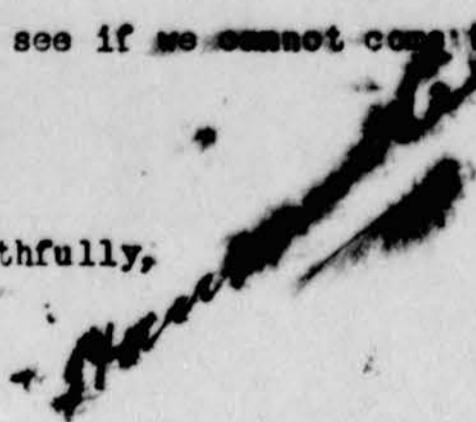
Oscar Dufresne, Esq-

- 2 -

6th July, 1912.

the matter up with you and see if we cannot come to terms on
an issue.

Yours faithfully,



TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

ABC. 4TH EDITION.
CODES { LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

Toronto, Canada. January 7, 1913.

The Secretary-Treasurer,
City Hall, Maisonneuve,
Que.

Dear Sir:

Re Maisonneuve Debentures.

1168913
We understood that you had a considerable block of debentures a short time ago and we heard that you had sold them or were negotiating to sell them to the late Mr. Wilson Smith, of Montreal. We would appreciate it very much if you would advise us as to whether these debentures have been actually sold and, if so, the price. ^{To whom} We would also be glad to hear from you as to whether you have a further issue of bonds at the present time and whether you would feel disposed to sell this to us. We may tell you that we have a special client at the present time who is considering the investment of several million dollars in Municipal debentures and he informed us that he was interested in Maisonneuve, and looked upon this City with considerable favor. We, therefore, think that if you are able to make us an offering of a large block of these securities at a reasonable price that business would result. In writing please let us know the exact date of maturity of these bonds, the exact days of interest payment, and where both interest and principal is payable.

As our client's decision on this matter of investment is to be made almost immediately we would thank you to let us have a reply by return mail.

Thanking you in anticipation, we beg to remain,

M/K.

Yours truly,

G. A. Stimson & Co.

8 Janv. 1913.

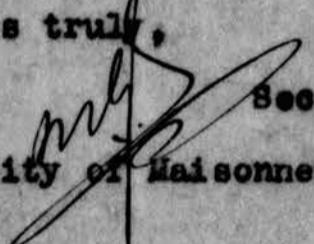
Mr. Geo.A. Stimson & Co.,
Toronto, Can.

Gentlemen,-

Yours of yesterday is received: We have no bonds for sale at the present time; the last issue was sold to La Banque d'Hocheza at 97 3/4 .

I remain

Yours truly,


Sec.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

3 Avril 1912.

La "Sauvegarde",
Montréal.

Messieurs,-

J'ai reçu la vôtre du 1er. courant.

1068/912
Je dois vous dire que la Ville émettra certainement des débentures, mais je ne sais à quelle époque ni à quel montant ces débentures seront émises.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec. Trés.
de la ~~Ville~~ de Maisonneuve.

/AT/

K 2 3 4 5 6

P25/B1,55

E 4

TORONTO

MONTREAL

VANCOUVER

LONDON, ENG.

**DOMINION BOND COMPANY
LIMITED**

CABLE ADDRESS
DOMBON

GOVERNMENT, MUNICIPAL, CORPORATION BONDS

DOMINION BOND BUILDING

TORONTO, 5th May, 1913.

1068913

Town Clerk,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

We notice that your issue of
debentures has been successfully placed.

We regret that we were not in a
position to tender for this issue, but shall
be glad if you advise us, for filing purposes,
particulars and prices of tenders received.

Thanking you in anticipation.

Yours truly,

Dominion Bond Company, Ltd.,

L/M.

Per-

W.S. Newell

HENRY O'HARA.

H.R.O'HARA.

W.J.O'HARA.

*H.O'Hara & Co.
Bankers & Stockbrokers.*

MEMBERS OF THE TORONTO STOCK EXCHANGE.

Codes used

A.B.C.
Liebers
Mitchells.

Telephone N° 3713, 3714 London Wall.
Telegrams: "O'HARADOM LONDON".

5. Cophall Court.

London, E.C.

Jany. 28th, 1914.

The City Clerk,

Maisonneuve,

QUEBEC.

106914
Dear Sir:

During the past six years we have been instrumental in placing a vast amount of Canadian Municipal Bonds on the London market. Our connection is such that we are in a position to handle any amount of an issue from \$25,000 up to a million dollars.

We are prepared to arrange to handle issues for you on a commission basis, charging $\frac{1}{2}\%$ of 1%, or to put in a tender and purchase the securities outright.

When you are making an issue of securities, we would deem it a favour if you would give us an opportunity of placing bonds for you, or of making a tender on our own account.

It would be necessary for you to cable the amount of the issue you are about to make, or send us particulars by mail giving us sufficient time to forward a tender.

-1-

H.R.O'HARA.

W.J.O'HARA.

H.O'Hara & Co.
Bankers & Stockbrokers.

MEMBERS OF THE TORONTO STOCK EXCHANGE.

Codes used

A.B.C.
Lieber's
Mitchell's.

Telephone Nos 3713, 3714 London Wall.
Telegrams "O'HARADOM LONDON"

5. Copthall Court.
London E.C.

The City Clerk, Maisonneuve, Continued.

We would be obliged if you would send us a copy of your financial statement for the year 1813.

Awaiting your reply,

We remain,

Yours faithfully,

H.O'Hara & Co.

THE ONTARIO SECURITIES COMPANY,
LIMITED
GOVERNMENT & MUNICIPAL BONDS,
INVESTMENT SECURITIES.

CABLE ADDRESS "ONSECO".

LIEBER'S CODE.

59 YONGE STREET.

TORONTO.
ONTARIO.

Particulars of Debentures Offered

February 3rd, 1914.

106914

The Town Clerk,

Maisonneuve, Que.

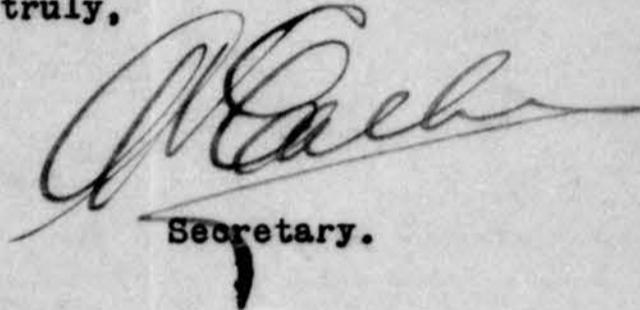
Dear Sir:-

Will you kindly advise us if your Municipality has any securities for sale, or if you contemplate issuing any in the near future.

We are enclosing a form for statistics of your Municipality and would appreciate very much having it filled in as fully as possible, so that the particulars may appear in the Bureau of Information which we are now completing, concerning the different municipalities in Canada.

You will find enclosed a stamped, addressed envelope for your reply, which we will appreciate at your earliest convenience.

Yours very truly,



W. A. C. Burch
Secretary.

AG/APMcH.

The Ontario Securities Company, Limited

TORONTO - - - ONTARIO

Name of Municipality _____ Prov. of _____

Particulars of Debentures Offered for Sale

PRINCIPAL

Amount \$ _____ Purpose of Issue _____

How payable? By Instalments or at end of term? _____

If by Instalments: Number of Instalments _____ When Payable? _____ day of
in each year. Amount of each Instalment, \$ _____

If at end of term, when due _____ Denomination of each bond, \$ _____

Debentures payable at _____

INTEREST

Rate of Interest %. When do Debentures commence to bear Interest? _____

Interest payable yearly on _____ and _____

Are Interest Coupons attached? _____ Interest payable at _____

RE TENDERS

Date tenders close _____ Up to what hour they will be received _____

What day or hour will Council or Committee meet to open tenders? _____

Are any other Debentures likely to be issued by your Municipality this year?

If so, for what amount \$ _____ Probable date _____

Information re Municipality

Assessed Valuation for Taxation _____ \$ _____

Real property is assessed for % of market value

Estimated value of Taxable Property	{ Real Property, \$ _____ Income \$ _____ Personality, \$ _____ }	Total, \$ _____
--	---	-----------------

Total Debenture Debt { Including this issue but not including
Local Improvement Debentures. \$ _____

Less Waterworks Debentures \$ _____

" Gas or Electric Light Debentures \$ _____

" Sinking Fund in hand or invested \$ _____

\$ _____ Net Debt, \$ _____

Floating Debt, \$ _____ Local Improvement Debt \$ _____

Municipality Assets	{ Real Estate \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ }	\$ _____
---------------------	--	----------

Present Population _____ ; Population 5 years ago _____

Revenue from all sources \$ _____ Rate of Taxation

Water Works	Electric Light or Gas	General mills
-------------	-----------------------	---------------

Running Expenses	\$ _____	School mills
------------------	----------	--------------

Balance	\$ _____	mills
---------	----------	-------

Interest on Debentures	\$ _____	Total (for all purposes) mills
------------------------	----------	--------------------------------

Surplus	\$ _____	
---------	----------	--

REMARKS: _____

I, the undersigned Clerk or Treasurer of the _____ of _____
believe that the above information is correct.

Clerk

Address

NOTE - In returning this form kindly forward a copy of your last annual report and copies of the by-laws
authorizing the debentures offered for sale.

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON TORONTO."

LONDON, ENG.
ABC. 4TH EDITION.
CODES { LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada.

April 11th, 1914.

City Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir; -

We understand that you recently sold a block
of One Quarter Million, 5 1/2% debentures to Messrs Hanson
Bros.

We would like to purchase some City of
Maisonneuve debentures and would be obliged if you would advise
us if there are any available, if so, kindly let us have full
particulars regarding the same.

As you doubtless know we keep a complete record
of all sales of Municipal debentures and would be glad if you
would let us know the price received for the last sale of the
bonds. Of course you understand this information is for our
own personal use.

Yours truly,

G. A. Stimson & Co.

G/D.

*H. H. & G. Hanson Bros
Montreal, Quebec*

23 April, 1914

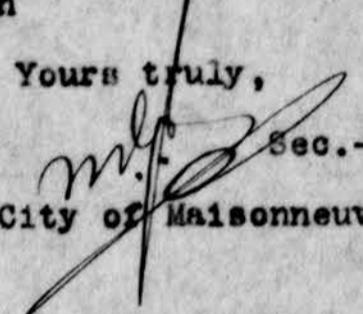
Geo.A.Stimson & Co.,
Union Bk.Bldg.,
Toronto, Can.

Dear Sirs,-

Referring to yours of the 11th inst. please refer
to our Broker, Messrs.Hanson Bros. for all informations
you would like to get about the City Bonds.

I remain

Yours truly,


M.L. Stimson
Sec.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

WM C. BRENT.
WM C. NOXON.

MEMBERS
TORONTO STOCK EXCHANGE.

Brent, Noxon & Co.
Government & Municipal Debentures,
Corporation Stocks & Bonds

CABLE ADDRESS
"DEBEDENT"

CANADA LIFE BUILDING,
TORONTO.

June 2, 1914.

M.G. Ecrement, Esq.,
City Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

1068/14
We understand that you have a very considerable block of bonds of which you are desirous of disposing, and in this connection if you would send us full particulars we would be very pleased to look into the matter with a view to arranging some business.

We may say that only recently we have handled several lots of Maisonneuve bonds and believe we have excellent facilities for transacting a deal with you.

Awaiting your reply, we are

Yours very truly,

BRENT, NOXON & CO.,

Per:- *W.M.B.*

B/T.

1068-15

4 Juin 1914.

Messrs.Brent, Noxon & Co.,
Canada Life Bldg.,
T o r o n t o .

Messieurs,-

1068/14

Re vente de débentures

La vôtre du 2 crt. reçue: La Cité de Maisonneuve
n'a pas de débentures à disposer dans le moment.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

M. J. O. Sec.-Tres.
de la Cité de Maisonneuve.

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

ABC. 4TH EDITION.
CODES { "LIEBERS & CLOUGHS"
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, June 3rd, 1914.

City Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Re Maisonneuve, Debentures.

1068/14
We understand that you recently sold somewhere between \$1,000,000 and \$2,000,000 of debentures. We try to keep a complete record of all sales of Municipal Bonds and would be obliged if you would let us have full particulars of this sale, that is the exact amount of bonds sold, maturity and rate of interest of same and the price net to the City. Of course you understand this is for our own personal use.

If there are any bonds on hand available would you be good enough to let us have particulars regarding the same.

Thanking you for your trouble in this matter, we beg to remain,

Yours very truly,

G/M

Geo. A. Stimson & Co.

June 5th 1914.

Geo. A. Stimson & Co.,
Union Bank Bldg.,
-city. Toronto

Gentlemen:-

Yours of the 3rd instant has been
referred to our Chairman of Finance Committee.

I remain

Yours truly

M. J. [Signature] Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

/AT/

2

THEODORE LANGLOIS

4TH FLOOR BUILDING.
305 McGill

LIFE INSURANCE MANAGER

MONTREAL. 23 novembre, 1914.

M.G. Ecrément, Ecr
N.P.

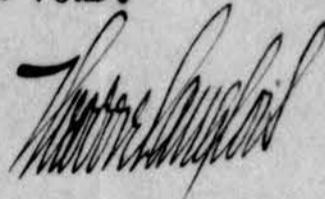
Secrétaire-Trésorier
de la Ville de Maisonneuve
Hotel de Ville, Maisonneuve.

Cher monsieur.-

106/14 J'ai fait récemment les connections financières, très puissantes pour placer toute émission de débentures municipales à court délai qu'il me sera offert (Municipal Short Term Notes) et cela au meilleur prix que l'on puisse obtenir pour les obligations de trois, cinq ou dix ans.

Je serais heureux de vous consulter en connection avec aucune émission d'obligation que votre ville trouvera nécessaire d'émettre

Bien à vous.



A. H. MARTENS & CO.

MEMBERS TORONTO STOCK EXCHANGE

BOND & SHARE BROKERS

A. H. MARTENS

W. W. BALDWIN

Telegraphic Address
"TENSCO" TORONTO
BROOMHALLS & WESTERN UNION CODES

Telephones
ADELAIDE 2826-2827

Canadian Pacific Railway Building
Toronto

1068/15

January 7, 1915.

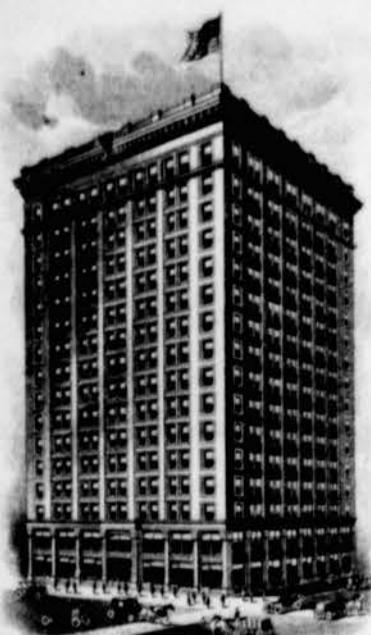
Dear Sir,-

When you are again offering Municipal Bonds for sale, we will be glad to receive all the usual information which would enable us to bid on same.

Yours truly,

A. H. Martens & Co.,

M. C. [Signature]
Per.....



Spitzer, Perich & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo:
Nicholas Bldg.

Chicago:
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio Feb. 13, 1915

The Mayor,
Maisonneuve, Que., Can.

Dear Sir:-

As you are, of course, aware, the foreign war has made it very hard for Canadian municipalities to float their long time debentures at a reasonable price. As a result many municipalities in Canada have floated and are considering the flotation of short time debentures, running not to exceed three years, with the idea that when the short time debentures come due, the market for long time securities will be such that they can sell them at a favorable price and thus retire the short time debentures.

1068/15
We have handled very large amounts of Canadian securities during the past two years, among which were several issues of short securities running three years or less, which were issued by municipalities who figured, and who were right in our opinion, that their chance of getting a reasonable price for their long debentures would be much better three years hence than now.

It occurs to us that your city may have made improvements for which it owes the local banks or may be considering making necessary improvements to pay for which it would be to your advantage to issue short time debentures. We would be glad to have you write us fully regarding these matters as we are in a position to handle your securities.

We are the oldest municipal bond house west of New York, having been in business since 1871 and if you desire information as to our financial standing we refer you to Dun's or Bradstreet's.

We beg to call your attention to the fact that it would be of unquestionable advantage for Canadian municipalities to sell their securities to a United States house

P25/B1,55

- 3 -

The Mayor,
Maisonneuve, Que., Can.

house, thereby bringing money into the country instead of sealing them in Canada and thereby using up Canadian funds, which are doubtless greatly needed there and will continue to be in great demand during the continuance of the war and thereafter.

Awaiting your reply and hoping to have the pleasure of doing business with you, we remain,

Very truly yours,

Spitzer Rnick & Co

YORK
CHICAGO
BOSTON

SM 4-14 25267
TOLEDO

CINCINNATI
AUSTIN
KANSAS CITY

SPITZER, RORICK & Co.

ESTABLISHED 1871

Statement of proposed issue of Bonds and Financial Condition

Attach Copy of Published Notice
of Bond Sale Here

Bonds issued by County State of

Date of Sale Hour

Amount of issue Amount to be sold

Date of bonds When Due (*^{If at various times,} place below.)

Purpose of issue If optional, state when

Denomination Rate of Interest Annual or Semi-Annual

Interest payable on the day of and

Principal and interest where payable

If deposit is required, state kind and amount

Open or sealed bids When are bonds to be delivered

Are unconditional bids required

Under what law are these bonds issued

If vote was taken, how many for how many against Date of election

Has there ever been any default in either principal or interest

In what months are regular taxes collected

Have any previous issue of bonds been contested

Is there any controversy or litigation pending or threatening the corporate existence or the boundaries of this municipality, or the title of its present officials to their respective offices, or the validity of these bonds or any other outstanding bonds

Will the proceeds of these bonds be used, either directly or indirectly for any other purpose than above stated

What additional bonds will be used within a year

Principal products and exports

*THIS ISSUE FALLS DUE AS FOLLOWS:

True valuation [approximate] \$

Assessed valuation for 191 \$

Total bonded debt [this issue included] \$

Sinking fund \$

Debt for waterworks purposes \$

Floating debt \$

Population 191

I hereby certify that the above statement is true and correct to the best of my knowledge and belief this day of 191.....

Official Signature.

SEAL
HERE

TORONTO.
CABLE ADDRESS.
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { A.B.C. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROOMHALLS

2
Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, February 16th, 1915.

The Secretary - Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Re Maisonneuve Debentures.

Will you kindly let us have by return mail
particulars of whatever debentures you have for sale or in
contemplation? We enclose a stamped envelope for a reply.

Thanking you in anticipation, we remain,

Yours truly,

G.A. Stimson & Co.

H.
l enc.

P25/B1,55

4 b

2 4 6

BISAILLON, BISAILLON & BEIQUE

1068-2

TELEPHONE MAIN 30
" " 31

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ANCIEN BATONNIER
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
L. J. BEIQUE, L. L. B.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE: "BIS MONTREAL
11 & 17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

MONTREAL, le 22 avril 1915.-

A Monsieur le Maire et aux
Echevins de la Ville de Maisonneuve,
Maisonneuve.

1068/10/2

Messieurs,

Sachant que vous avez des débentures à vendre, j'aurais
acquéreur actuellement pour des débentures de 6% à trois ans de
Maisonneuve à 99 pourvu que la transaction soit faite prompte-
ment.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir répondre
par retour du courrier si cette proposition vous intéresse.

Votre bien dévoué,

J. Beique

notre débenture
pour le moment, n'en
ayant pas à ce
dans le moment

2

HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN

MUNICIPAL BONDS

SECOND NATIONAL BANK BUILDING

TOLEDO, OHIO. May 21, 1915.

Chairman, Finance Committee,
City Council,
Maisonneuve, Quebec.

Dear Sir,-

Is it the intention of your municipality
to issue bonds, debentures, or by chance short time temporary
loan?

1068/15
We are one of the largest buyers in the
States and it is our intention to extend our operations;
therefore, are interested in securities that your municipality
might propose to bring out.

We take the liberty herewith of enclosing a
descriptive blank. If by chance your municipality intends to
bring out a new loan, we would be pleased to have you give us
detailed description thereof. The blank, if properly filled
out by an official of your city, under the corporate seal, will
give us such information as we may desire. At the same time
we would be much pleased to receive a personal letter from
you giving us any other information which you think might be
of interest to us.

Many of the municipalities are selling their
securities privately, and should your city be ready to do
business, and the loan is sufficiently large to warrant us
in sending a representative to your city, we will gladly do
so upon request.

Trusting that we may have the pleasure of
hearing from you, we remain,

Yours very respectfully,

HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN,

By *FCH-MD*

FCH-MD
1 Enc..

P25/B1,55

4 8

Hochler, Cummings & Prudden
502 Gardner Building
TOLEDO, OHIO

STATEMENT OF BONDS

• EACH QUESTION IS MATERIAL. PLEASE ANSWER IT FULLY AND RETURN THIS STATEMENT PROMPTLY WITH ANY OTHER DATA RELATING TO THE ISSUE. IF BONDS VOTED, INCLUDE PRINTED ELECTION NOTICE.

Issued by
Name of County, City, Town or District _____
Date of Incorporation (BE SURE TO ANSWER THIS) _____
Purpose of Issue _____
Amount of Issue \$, Date of Issue 191 Denomination \$
Interest rate %, Payable when (Give month or months) _____
Principal and interest payable at _____
Maturity of Bonds, 19 (If serial, fill out schedule on back of this sheet)
Are bonds optional? If so, date of option 19
Law under which bonds are issued
State Chapter and Section and, if possible, send copy of law

FINANCIAL STATISTICS

Actual value of Property (estimated)	\$		Total Tax Rate (per \$1,000) all purposes \$
Assessed Valuation for Taxation for year 191	\$		Tax levied (per \$1,000) to pay the above Issue \$
<u>Total Bonded Debt</u> , including this issue,	\$		In what month or months are taxes collected to pay this Issue?
Floating Debt, (Warrants, notes, orders, etc.)	\$		When do taxes become delinquent?
Total Debt	\$		When are delinquent taxes sold?
Water Works Bonds included in above	\$		
Sinking Funds on hand for redemption of bonded debt.	\$		

Population, 1910 Census, Present population, estimated
Area of Municipality in acres If County, School or Road District, give value per acre \$
Can bonds be purchased at private sale? If so, when can you see our buyer? 191
When will bonds be sold? 191 at o'clock M.
Sealed bids, or auction? Amount of Deposit required with bid \$
Other conditions of sale?

I hereby certify that the foregoing statement is correct to the best of my knowledge and belief.

Dated at this day of 191 Signature

(AFFIX SEAL HERE)

Official Title

P25/B1,55

2

4

61

If Serial Maturities, please fill out this Schedule:-

Hoehler, Cummings & Prudden

MUNICIPAL BONDS
502 Gardner Building
TOLEDO, O.

Dear Sir:

SUBJECT:-

We have been informed that the above mentioned bonds have been authorized and will soon be offered for sale.

Please fill out the statement (appearing on the other side of this letter) return it to us, and we will give the bonds our best consideration with a view of submitting you an offer at PRIVATE sale. Issues purchased by us will be paid for promptly.

Should you have available any printed matter descriptive of the resources, products, manufacturing and other industries of your community, kindly send same to us.

Thanking you in advance for an early reply,
and enclosing a stamped envelope for your use, we
remain,

Yours truly,

HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN.

AJS-MI
1 Enc.

By

TORONTO.
CABLE ADDRESS.
"STIMSON TORONTO."

LONDON, ENG.

CODES { A.B.C. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROONHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, Oct. 20th, 1916.

City Treasurer.
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

1068/15
We are informed that the City of Maisonneuve
is desirous of making a loan for a short time.

In this connection we may say that we have
recently done a considerable volume of financing for some of
our Eastern Canadian Public Corporations and believe we could
arrange a satisfactory loan for your City, if you will kindly
let us know just what amount the City desires to raise and
for what term.

We can make an especially satisfactory arrangement
for you we believe if you require funds to retire an
obligation maturing in London, England.

We trust you will let us hear from you at your
earliest convenience and thanking you in anticipation, we are.

J/M

Yours very truly,

Geo. A. Stimson & Co.

Téléphone National, 523

Téléphone Kamouraska Estal, 160b
" " Rés. 160c



Fraserville, Que. 27 Nov 1915

M. _____

Acheté de **LOUIS MARQUIS,**

BOUCHER.

1068/15

Bœuf, Lard frais et salé, Saindoux, Oeufs, Thé, Veau, Etc.

Conditions :

Monsieur

J'ai l'honneur d'annoncer que vous avez des débentures de la vente de ~~l'assurance de~~ 1000 francs à vendre. J'en achèterai pour 2000.00 rentable le 1er Mai 1918 à 6 pour cent à condition que vous me donniez 2 pour cent de commission. Comme aux agents rendeur et je pourrai vous en vendre d'autre aussi si vous jugez me les vendre à cet endroit. Telle me le dire de suite.

Bien à vous
Louis Marquis

TELEPHONE MAIN 4099

"NON PAS TANT POUR INSPIRER CONFIANCE QUE POUR LA MERITER."

The Provincial Trust Company

BONDS AND MORTGAGES

MONTREAL , 30 novembre 1915 .

M. A. Hinton ,

Ville Maisonneuve .
P. Q.

Cher Monsieur ,

IN RE :- LETTRE DU 25 NOVEMBRE .

1068/15
D'après les renseignements que nous a donnés M. Fréchette, nous acceptons \$10,000. de vos débentures qui ont 2 ½ ans à courir avant maturité, sur le montant de \$500,000. à 94.50 moins 1% de commission .

Nous avons besoin de ces débentures sur délivraison immédiate , sur demande d'un de nos client, moyennant que vous mentionniez à quelle banque nous pourront les avoir à ce prix .

Nous vous serions de bien vouloir confirmer ceci par messager spécial d'ici à 3 heures P. M. De cette manière nous croyions que nous pourrons déposer le montant à la banque indiquée par vous dans le cours de la journée de demain .

Bien à vous ,

PROVINCIAL TRUST COMPANY .

Thérèse Léveillé

Prés

TL/IT

EUROPEAN OFFICE
17 FENCHURCH STREET.
LONDON, E.C.

TELEPHONE MAIN 1710

W. E. HAMILTON & CO.,
103 ST. FRANCOIS XAVIER STREET

MONTREAL,

CABLE ADDRESS:
"NOTLIMAH," MONTREAL
CODE:
A.B.C. 5TH EDITION

Nov. 30th. 1915.

Mr. A. Minton.

Secretary Treas.

Maisonneuve, Que.

Dear Sir.

1068/15

The following is a copy of a letter written on the 26th. inst.,
to Mr. H. A. E. Morin. This letter, I have just been informed, should have been
addressed to you.

We are desirous of purchasing Maisonneuve 5.1/2 %, 15 year
bonds and should be glad if you will kindly inform us as to whether the
Council will accept "Ninety" (90) for two blocks, one amounting to \$150,000.
and one of \$100,000., allowing us ten days, from the date of the receipt of
your reply, for final acceptance at this price.

Yours truly,

W. E. Hamilton & Co.

per. W. E. Hamilton.

Montreal, 1^{er} Decembre 1915

Mr A. Thivierge,
Secrétaire Trésorier
Ville de Maisonneuve.

Cher Monsieur,

1068/15

Je, soussigné, offre de placer
un montant de \$ 25 000⁰⁰ sur vos
obligations dans l'émission de 10 ans,
et portant intérêt à 6% au prix de
9 1/2.

Je vous serais bien^{obligé} si vous
pouviez m'informer au plus tôt possible
de votre décision à ce sujet.

En cas où vous trouverez
la proposition favorable, veuillez, s.v.p.,
aviser quand à quelle date vous pourriez
livrer ces obligations.

Votre tout dévoué

#10 Boulevard St Laurent
Montreal
Telephone Main 4286

J.A. Lepesecarie

Canada Bond Corporation
Limited
Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIRKINS, VICE PRES.
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

December 1st, 1915.

City Secretary Treasurer,
Maison Neuve, Que.

1068/15

Dear Sir;

We believe that many Municipalities have been holding their debenture issues until after the flotation of the Dominion War Loan, and as the success of this Loan is now assured it has occurred to us that you may be desirous of disposing of any debentures on hand.

If it is proposed by the Council to issue any debentures in the near future we shall be glad to receive full particulars thereof by return mail.

We enclose an information form on which we shall be glad to receive full particulars of any debenture issues on hand or likely to be placed on the market in the near future, as we are at present in a position to handle a large block of attractive debenture issues. We would ask you, specially, to return this form to us by next mail and if the offering should be attractive, we will communicate with you immediately by wire.

Thanking you in anticipation, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED

per 

P25/B1,55

6

4

2

Particulars of Municipality

for the last fiscal year ended 19.....

ASSESSED VALUE for taxation \$.....

Real Property is assessed % of its market value

Value of tax exempt property not included above, \$.....

TOTAL DEBENTURE DEBT, including Local Improvement Debentures and this issue - \$.....

Less Sinking Fund - - \$.....

" Waterworks Debentures \$.....

" Electric Plant " \$.....

" Local Improvement " \$.....

" \$.....

Total \$.....

NET DEBENTURE DEBT - - - \$.....

Floating Debt - - - \$.....

Value of Municipality's Assets - - - \$.....

TAX RATE: General School Misc. Total Mills

Current Revenue \$..... Current Expenses \$.....

Municipality's Revenues from
WATERWORKS ELECTRIC PLANT

Revenue - - - \$.....	\$.....	\$.....
Running Expenses - \$.....	\$.....	\$.....
Balance - - - \$.....	\$.....	\$.....
Interest on Debentures \$.....	\$.....	\$.....
Surplus - - - \$.....	\$.....	\$.....

Population now Population 5 years ago.....

If your Municipality has any outstanding debenture guarantees, please state them briefly:

Particulars of Debentures for Sale

AMOUNT bearing % Interest

Purpose of issue.....

If payable by
INSTALMENTS state

1. Numbers of instalments.....
2. Amount of each instalment.....
3. Payable day of in each year

If payable at end
of TERM state

1. When due 19.....
2. Denomination of each debenture \$.....

PRINCIPAL AND INTEREST PAYABLE at.....

Debentures bear interest from 19.....

INTEREST PAYABLE yearly on and.....

Are interest coupons attached?.....

TENDERS will be received until M. 19.....

Tenders should be addressed to.....

Tenders will be opened M. 19.....

Are any other debentures likely to be issued or guaranteed by your
Municipality this year? If so, for what amount and when?

About \$ Probable date.....

I believe the information shown herein is correct.

Dated 19.....

Clerk.

P. O. Address.

Please enclose a copy of your Municipality's last Annual Report
and when practicable copy of by-law authorizing above issue.

Please use this page for any additional information.

Please fill out this form and mail, with enclosures to

Canada Bond Corporation
Limited
59 Yonge Street, Toronto, Ontario

**Report of
Debentures for Sale**

by the

Municipality of
County of
Province of

P25/B1,55

St. Charles, Riv. Richelieu
3 Décembre 1915

La Cité de Maisonneuve
M. le secrétaire-trésorier

J'a appris que la cité de Maisonneuve
avait des obligations au montant de
106815 \$ 200.000 échéant le mai 1918, denomi-
nations 1000,00, pris au pair rapportant
6%, intérêts payables deux fois par
année, le premier de Mai et de Novembre
et que vous accordiez une concession
à ceux qui vous procureraient cet
argent. Je connais ici une personne
qui a mille piastres, et peut-être que
je pourrais en trouver d'autres.
Veuillez me donner une réponse
et je pourrai aller vous voir la
semaine prochaine vers le milieu de la semaine.

Très bien dévoué

Drap. Auhantault
Notaire



6 Dec. 1915.

M. Nap. Archambault, M P
St. Charles
Rivière Michelieu
P Q

Cher Monsieur,-

Re: acquit d'obligations

En réponse à la vôtre du 3 Décembre
courant, je dois vous dire que la Cité de Maisonneuve
ne vend ses débentures qu'en bloc ou par forts montants
à la fois. - Nous avons des courtiers qui achètent nos
débentures et se chargent ensuite de les revendre. Il
vous serait peut-être plus facile de transiger avec eux.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING
263 ST. JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

Québec, 6 décembre, 1915

Monsieur le Notaire:---

Re: MAISONNEUVE 15 ans

106 8/11
Nous avons acquis une nouvelle émission de débentures de la Ville de Maisonneuve à 5½% au pair que nous vendons 95.20 pour rapporter 6%.

Ces débentures ne manqueront certainement pas d'être en grande demande à cause de la sécurité parfaite et du taux d'intérêts si élevé qu'elles comportent. Vous avez du apprécier que dans le passé, les demandes se faisaient toujours de plus en plus nombreuses pour les placements par débentures municipales. Nous devons vous dire qu'à notre grande satisfaction, Messieurs les Notaires semblent trouver là une bonne source de revenus et peuvent engager leurs clients sans risquer de recevoir aucun reproche ou de faire éprouver aucune perte.

Nous comptons donc comme par le passé sur votre précieux concours.

Re: MAISONNEUVE 3 ans

Nous avons acquis encore dernièrement une balance de \$50,000.00 de ces débentures que nous mettons encore sur le marché, la dernière émission ayant été entièrement épuisée dans l'espace de quelques jours.

Re: THETFORD MINES 10 ans & 18 ans

Il nous reste encore quelque centaines de piastres.

Nous serons heureux de compléter tous les renseignements qui pourraient nous être demandés au sujet de ces diverses émissions.

Toutes ces débentures comportent des commissions de 2% pour les ventes par les Notaires.

Dans l'espoir de recevoir vos bonnes commandes par un prochain courrier, nous avons l'honneur d'être,

Vos bien dévoués,

PROVINCIAL SECURITIES LTD

Par

J. M. Mackay

M. L. G. Ecrement, Esq., N.P.,
Maisonneuve,
P.Q.

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING
263 ST. JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

Québec, 6 décembre, 1915

Nouvelle émission

\$ 50,000.00

CITE DE MAISONNEUVE

Nous offrons sujet à vente préalable ou avance dans le **prix**:

Obligations de la Cité de Maisonneuve

Comportant 5½% d'intérêt

Dénominations: \$1000

Principal et intérêts payable s à la Banque de Montréal

Intérêts payables les 1er Novembre et Mai

Echéant: 1er Mai 1930:

Objet de l'émission: Les Parcs Publics de la Cité de Maisonneuve

Prix: 95.20

Rapportant: 6%

REMARQUES

Pour les détails voir le feuillet descriptif de
l'émission à 3 ans.

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING
268 ST JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

18 Novembre 1915

Nous offrons sujet à vente préalable où avance dans le prix:

\$ 2 0 0,0 0 0.0 0

Obligations de la Corporation de la Cité de
MAISONNEUVE, (près Montréal)

Echéant 1er Mai 1918

Dénominations: \$1000.00

Principal et intérêts payables à Montréal à New York et à Londres.

Intérêts payables les premiers jours de Novembre et Mai.

Objet de l'émission: Consolidation de la dette.

Prix : au pair rapportant 6%

Ces débentures sont rachetables n'importe quand avant leur maturité par la Cité de Maisonneuve à 101.

DETAILS RELATIFS A LA CORPORATION DE LA CITE DE MAISONNEUVE
(Ces détails nous sont fournis par la corporation elle-même)

Evaluation Totale	\$54,792,935.00
Propriétés imposées	32,792,933.00
Exemptions Temporaires et Permanentes	22,431,295.00
Propriétés de la Corporation	18,670,420.20
Dette contractée par débentures,	
La présente émission comprise:)	11,578,782.00

Population en 1914: 39,770

REMARQUES

Maisonneuve est la cinquième grande ville du Canada et la plus importante ville Manufaturière du pays. Parmi les plus vastes industries sont celles de Canadian Vickers, la raffinerie de Sucre St. Lawrence, United Shoe Machinery Co., les tissseries Canadiennes, les manufactures de chaussures Slater, Dufresne & Locke, Kingsbury, les importantes fonderies Warden King Ltd, etc,etc.. Ces débentures constituent donc un des plus sûrs et des plus sérieux placements qu'il y ait. Nous le recommandons fortement sous tous les rapports.

22 Dec 1915.

Provincial Securities Limited,
105 Mountain Hill,
Quebec.
c/o M. J.M. Mackay.

Mon Cher Monsieur,-

Re débentures.

1068/15
Le 6 décembre courant vous adressiez à M. le Notaire M.G. Ecrement, une communication traitant débentures. Vous voudrez bien à l'avenir adresser au soussigné toute communication de ce genre, attendu que le Notaire Erement est décédé depuis le 28 --Août, 1915.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

J.W. Simcox Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

59/13

Montreal, 11 décembre, 1915.

Mr. Jos. Hinton,
Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

Cher Monsieur:-

106915
Je, soussigné, offre de vous placer
un montant de \$500,000.00 d'obligations sur votre
émission de 15 ans portant intérêt à 5½% pour le
prix de 88 net, aussi pour un montant de \$200,000.00
de votre émission de 3 ans portant intérêt à 6% au
prix de 91½ net.

Vous m'obligeriez beaucoup en me
donnant votre acceptation bonne d'ici à mercredi
soir le 15 courant car je suis en position de vous
garantir le paiement sur l'échange de vos bons dans
l'intervalle du temps, et aussi au cas où vous auriez
une autre balance de votre émission de 3 ans, veuillez
me laisser savoir dans combien de temps vous pourriez
me les délivrer.

Je demeure, Monsieur,

Votre tout dévoué,

No. 10 Boulevard St. Laurent,
Ville.

J. E. Frichette

J. E. FRÉCHETTE &
Théodore Brossard

10, Boulevard Saint-Laurent
Montréal, Québec H1A 1R6

Résidence : 253, rue Marguerite
Téléphone Saint-Louis 2-242

14 Dec. 1915.

Montreal, 15 décembre, 1915.

M. J.E.Fréchette
10 Blv. St. Laurent
Maire de la Cité de Maisonneuve,
Montreal.

Messieurs :

Cher Monsieur, - considération des offres reçues de
différentes personnes,

1168/15
La vôtre en date du 11 courant a été
étée soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée
du 13 du même mois, puis laissée sur la table jusqu'à
la prochaine assemblée du Conseil du 15 décembre courant,

à 4 hrs. p.m. La réponse d'ici à 84 heures m'obligerait

beaucoup car je devrais être dans le débat
ci-haut mentionné.

Votre très humble serviteur,

La cession est la chose que vous Sec.-Trés.
faites procédamment.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué,

J. E. Fréchette

J. E. FRECHETTE &
Theo. Brosseau

10, Boulevard Saint-Laurent
Téléphone Main 4286

Résidence : 253, rue Marquette
Téléphone Saint-Louis 2092

Montréal, 15 décembre, 1915.

Messieurs du Conseil,
Mr. le Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

En considération des offres reçues de
différentes maisons de Boston je vous prie de bien
vouloir dire quel est le montant total que vous pourrez
me délivrer de vos débentures sur l'émission de trois
ans, ainsi que la balance sur votre émission de quinze
ans.

Une réponse d'ici à 24 heures m'obligera
beaucoup car je détiens ces montants pour le délai
ci-haut mentionné.

La cotation est la même que pour les offres
faites précédemment.

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué,

J. E. Frechette

J. E. FRECHETTE
Théo. Brosseau

10, Boulevard Saint-Laurent
Téléphone Main 4286

Résidence : 253, rue Marquette
Téléphone Saint-Louis 2093

Montréal, 21 décembre, 1915.

Messieurs du Conseil,
Monsieur le Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

1068/15

Messieurs:-

Ci-inclus une nouvelle cotation devant être considérée comme finale pour l'achat de vos obligations municipales suivantes:

EMISSION 15 ans - \$500,000.00 à 88½ Int- 5½%

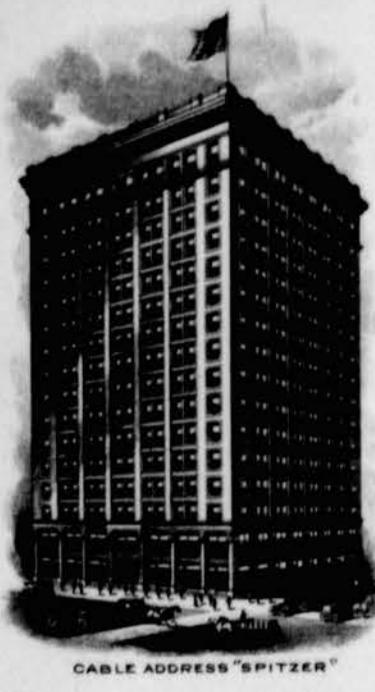
" 10 " - 300,000.00 à 90½ " - 6%

" 3 " - 200,000.00 à 92 " - 6%

Vû la compétition qui m'a été faite, j'ai pu obtenir de mes courtiers des Etats-Unis le changement ci-dessus dénommé, et je vous demanderai de bien vouloir m'obliger avec une acceptation décisive d'ici à 24 heures.

Votre tout dévoué,

J. E. Fréchette



Spitzer, Rorick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio Dec. 20, 1915.

CABLE ADDRESS "SPITZER"

1068/15
G.N.Pichet, Chairman,
Finance Committee,
Maisonneuve, Que., Canada.

Dear Sir:-

RE MAISONNEUVE DEBENTURES.

I arrived in New York Thursday morning and, as I feared, Mr. Rorick was very much disappointed when he found that you had not gone down with me as he had reserved that day to go over the information I had obtained and to talk over the various matters with you. Mr. Rorick was very busy Friday and Saturday with the Calgary officials in taking up the \$2,000,000. debentures we purchased of them and could not go into the Maisonneuve matters at that time, hence we did not wire you to come Friday morning.

On checking over the list of debentures that you have issued, I find that you have an issue of \$800,000., 6% three year notes, dated January 1st, 1915, \$500,000., 6% three year notes, dated May 1st, 1915, and \$1,000,000., 6% three year notes, dated May 1st, 1915. I understand that the last described issue of \$1,000,000. three year notes are the notes which you have turned or as soon as the deal is completed will have turned \$800,000. of them to the Paving & Construction Company and that you still have \$200,000. of these notes on hand. I neglected to make a memorandum to whom you disposed of the \$800,000. and \$500,000. issues. I know when I was there that you satisfied me in regard to them and wish you would kindly

824 m Parf
500 m Credit
180 m Lumber
2 V 40 m X
124 m 139
→ 125 m
→ 126 m

G.N.Pichet, Chairman, - #2.

advise us by return mail whether or not you have disposed of these notes, and, if so, about the date they were disposed of and to whom and the price paid; also advise us whether these notes are secured by debentures or collateral of any kind.

Mr. Rorick has appointments for Monday and Tuesday and then will go over the information that I obtained and will write you further regarding this matter.

I wish to express my appreciation of the many favors and courtesies extended me while in your City, and trust that we will be able to do some business with you that will prove to our mutual advantage.

Very truly yours,

SPITZER, RORICK & CO.

By

A.V.Foster

AVF*RS

24 Dec. 1915.

Spitzer, Rorick & Company,
s/d Mr. R.V. Foster,
Nicholas Bldg.,
Toledo, Ohio.

1268/15

Dear Sir,-

Re Maisonneuve Debentures

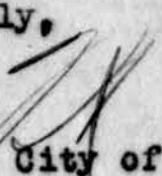
Referring to yours of the 20th instant addressed to our Mr. Pichet, I am authorized to give you the following information, to wit:

\$820,000.00	Maisonneuve City Bonds have turned to the Paving & Constr'On. Co. of Can. Ltd.
500,000.00 do	do to Credit Canada, Ltée.
180,000.00 do	do remaining in hand.

Our short term bonds are secured by long term debentures

In the meantime I would ask you, on behalf of the City Council, to go on with your quotation as regard Maisonneuve City Bonds, as quick as possible, the City holding many offers and having to decide what to do.

Yours very truly,


Sec.-Treas.


of the City of Maisonneuve.

1068-2-3

2

1916-17

LA CITE DE MAISONNEUVE

1068/1916 -17

Diverses offres pour achat de Débentures
1916-17

H. C. Chamberland,	Sorel
R.C. Matthews & Co,	Toronto
Campbell, Thompson & Co	Toronto
W.L. Slayton & Co	Toledo, Ohio
Canadian Bond Co.	Philadelphie
Geo.A. Stimson & Co	Toronto
Canada Bond Corporation	Toronto
Hew R.Wood	Montréal
Royal Securities Corp	Montréal
Terry Briggs & Co	Toledo, Ohio
J.C. Mayer & Co	Cincinnati
Wood, Gundy & Co	Montréal
Spitzer, Rorick & Co	Toledo, Ohio
Aemilius Jarvis & Co.	Toronto

==

²
1915
Sorel 7 juillet 14

A M^e le Maire
de - Maisonneuve
Maisonneuve, Que.

Cher Monsieur,

1058/16
J'ai appris par un citoyen de
votre localité, que votre Conseil pour
votre Corporation empruntait de l'argent
au taux de sept pour cent par an.
Est ce le cas? si oui, veuillez me dire
de quel Maire, et comment on pourrait
s'entendre sans voyager.

Pour le moment je n'aurais que un
Millier de Dollars, mais j'ai \$2000 - de
prêt à la Corporation de Sorel à six por
cent que je pourrai peut-être retirer au
mois de juin prochain et peut-être
former un autre mille que je placerai
chez vous

J'ai l'habitude de prêter à demandes
sur un mois d'avis quoique je n'ai
soulement besoin de l'emprunt à présent.

Esperant une réponse prochaine

je demeure votre très obéissant

T.O. Box 571

H. L. Chambord, S. K.

12 Janv. 1916

M.H.C. Chamberland
P.O. Box 371
Sorel
P.Q.

Cher Monsieur,-

Re prêt d'argent

En réponse à la vôtre du 7

Janvier courant, je dois vous dire que vous avez été mal informé. La Cité de Maisonneuve ne fait aucun emprunt au taux de 7%; elle n'a pas non plus l'habitude d'emprunter des particuliers. Elle contracte au moyen d'émissions de débentures.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

K 2 4 6

P25/B1,55

7 4

R. C. Matthews & Co.

Government, Municipal & Corporation Bonds

Standard Bank Building

Cable Address
MATCO

15 King Street West

NEW ADDRESS:
C. P. R. BUILDING

Toronto

Jan. 11, 1916.

The Secretary - Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, P. Q.

664935
11

1069/16
Dear Sir:-

Our Mr. Macrae had the pleasure of calling upon you a few days ago, and we have handled a considerable quantity of Maisonneuve bonds. We have a market for a larger amount. Will you please inform us by return of mail if possible, if the City of Maisonneuve has any more debentures, due 1918, for sale, as we could handle them if they are available at the market price?

We thank you in anticipation of the courtesy of your early reply.

We are,

Yours very truly,

RCM/R.

R. C. Matthews R.C.
X

P25/B1,55

3 2 4 6

7 5

12 Janvier 1916

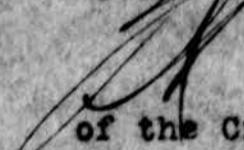
R.C.Matthews & Co.
C.P.R.Building
Toronto, Ont.,

Dear Sirs,-

Re purchase of Bonds

Yours of the 11th.inst.,to
hand. -I am sorry to tell you that all our Bonds
have been sold lately.

Yours truly,


Sec.Treas.
of the City of Maisonneuve.

MLL/AL

CANADIAN PACIFIC



R'Y CO.'S TELEGRAPH

NIGHT LETTERGRAM

The Canadian Pacific R'y Co.'s Telegraph transmits and delivers this night lettergram subject to the terms and conditions printed on the back of this blank.
a5 Rn.X. 41 N.L.

JAS. KENT, Manager Telegraphs

Toronto Ont Jan 22nd 1916

RECEIVED AT

J. H. Lintot

(WHERE ANY REPLY SHOULD BE SENT)

Treasurer City of Montréal Que.

1068/16
Could buy two hundred thousand six percent due May the
First Nineteen Eighteen at Ninety five and interest Montreal Delivery
subject to legal opinion of Brown McMichael answer Monday if
same
you cannot supply let us know where could be purchased.

Campbell Thompson and Co.

123am 23rd

for de debours
11 am - 16.
15 V.P. 11

K 2 4 6

P25/B1,55 7 7

25 Janvier, 1916.

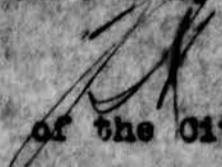
Campbell, Thompson & Co.,
Toronto, Ont.

Gentlemen:-

Re purchase of bonds

Your telegram dated January 22nd. instant is received. All our debentures are sold and I dont know anyone now who hold some.

Yours truly


Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

MLL/AT

K 2 4 6

P25/B1,55

7 8

CABLE ADDRESS:
"CAMTOM," TORONTO
—
CODES:
LEISER'S, WESTERN UNION

CAMPBELL, THOMPSON & CO.

BONDS AND INVESTMENT SECURITIES

CANADA LIFE BUILDING
44 KING STREET WEST

TORONTO,

CORRESPONDENTS:
LONDON, ENG.
MONTREAL, NEW YORK

JOHN CAMPBELL
E. B. THOMPSON

January 26th., 1916.

Mr. Joseph H. Linton,
Sec. Treas.,
City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

1068/16
We received your kind favor of the 25th.
inst., and note you have debentures for sale at present. We
would be glad to hear from you when you are issuing any
new bonds.

Yours Faithfully,

CAMPBELL, THOMPSON & CO.

EBT/K

E. B. Thompson

1916 - Item 2

W. L. SLAYTON & COMPANY
MUNICIPAL BONDS
TOLEDO, OHIO

February 17, 1916.

Secretary-Treasurer,

Maisonneuve, Quebec, Canada.

1068/16
Dear Sir:-

We have your favor of the 15th instant enclosing an offering of your Treasury bonds by Otis and Company on the back of which appears a map of your City. We wish to thank you for this circular as it is just what we want only we should like to have more of them.

We are in the market for another nice round block of these Treasury bonds and isn't it possible for you to advise us the names of some of the contractors now owning them? We understand that they are held by quite a few of the contractors who have them upon deposit with some of your banks as security for a loan. We know that these contractors will be glad to dispose of these bonds as they cannot be carried to maturity and if you will furnish us the names of some of them, we will take this matter up with them direct and we are sure we can succeed in doing business with some of them.

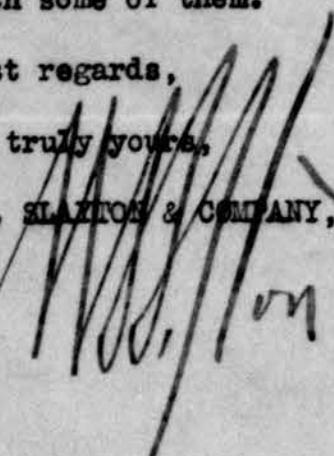
We are with kindest regards,

Very truly yours,

W. L. SLAYTON & COMPANY,

WLS-JD

BY



2
1916

CANADIAN BOND COMPANY
STOCK EXCHANGE BUILDING
PHILADELPHIA

February

Twenty-third

Nineteen-sixteen

Mr. N. G. Eberment, City Treasurer,
City of Maisonneuve,
Prov. Quebec, Canada.

Dear Sir.

106/16
We are specializing in Canadian Government and Provincial issues; also short term notes of the larger Cities.

At the present time there is an excellent demand for short term notes and as we have been dealing in the City of Maisonneuve 6% notes due May 1918, and as they have all been cleaned up, we should like to know if the City still has any that they had not sold and about what price they will take for \$100,000 to \$250,000.

We should be very glad if you will wire us at our expense should there be a possibility of our buying a large block of these bonds as they will be placed in institutions that will hold them until they mature.

Awaiting your early reply, we are,

Yours very truly,

Canadian Bond Company

Thomas Whyte
Manager

T. W. Jr.

J. B. R.

P25/B1,55

2 4 6

B 1

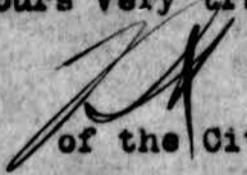
28 fev. 1916.

Canadian Bond Co.
Stock Exchange Bldg.
Philadelphia.

Dear Sirs,-

Referring to yours of the 23rd.
inst. I beg to say that we have no more short term
notes for sale.

Yours very truly,


Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

MLL/AL

K 2 4 6

P25/B1,55

B E

TORONTO.

CABLE ADDRESS.
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { A.B.C. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.

Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, 1st March 1916.

The Secretary-Treasurer,
City of Maisonneuve, P.Q.

1068/16

Dear Sir:-

re Maisonneuve Bonds

We wrote you on the 17th ultimo and not having received
a reply it occurred to us that perhaps our letter had gone astray
and we enclose a copy herewith.

Yours truly,

S/T

ENG. 1.

G.A. Stimson & Co.

GRAND & TOV. LIMITED, TORONTO

17th Feb. 1916.

Secretary Treasurer,
City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

re Maisonneuve Bonds

1068/16
We are just in receipt of your favor of the 5th instant
for which we are extremely obliged.

We understand that the City is contemplating making a
further issue. Will you kindly let us know as to this and at the
same time let us know the price that you received for the recent
issue of \$200,000. three year notes. If you are about to make a
new issue kindly let us have full particulars of how, when and where
payable, the rate of interest they bear etc.. If not giving you
too much trouble we should also be grateful if you would kindly
fill the enclosed financial statement

Enclosed herewith stamped envelope for reply and thank-
ing you in anticipation,

Yours truly

ENC 2

S/T

P.S. Will you kindly let us know the date that these three year
notes were sold.

GRAND & TOV, LIMITED, TORONTO

2

Canada Bond Corporation
Limited
Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS, VICE PRES
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

March 3rd, 1916.

1068/R

City Treasurer,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

At the present time there exists a very active market for Dominion of Canada 5% 10 year War Loan Bonds, and if at any time you should be desirous of purchasing or disposing of any of these bonds we shall be glad to have you communicate with us.

Hoping to have the pleasure of doing some business with you, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED,

Per

Geo. O. Somers

Canada Bond Corporation

Limited

Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIRINS, VICE PRES
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

March 6th. 1916.

City Treasurer,

Maisonneuve,

Que.

106816

Dear Sir;

We are enclosing an information form
on which we shall be glad to receive full particulars
of any debenture issues which you may have on hand
for sale or which the Council may issue within the
present year.

We are in the market for the purchase of a
large block of debentures and trust that you will
give this matter your prompt attention.

Thanking you for your attention in the past
and hoping to hear from you by return mail,

We remain,

Yours very truly

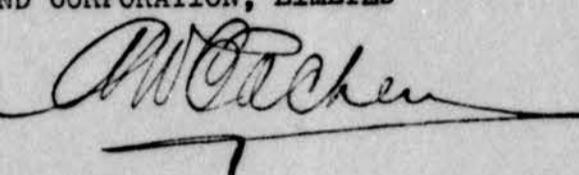
CANADA BOND CORPORATION, LIMITED

A.P. McE.

per.

E.B.

1 ENC.



D25/B1,55

Particulars of	Municipality	Particulars of Debentures for Sale.
Province of		AMOUNT bearing % Interest
for the last fiscal year ended	19	Purpose of issue
ASSESSED VALUE for taxation - - - - \$		Under By-Law No.
Real Property is assessed % of its market value		1. Numbers of instalments
Value of tax exempt property not included above, \$		2. Amount of each instalment
TOTAL DEBENTURE DEBT, including Local Improvement Debentures and this issue - \$		3. Payable day of in each year
Less Sinking Fund - - \$		If payable by INSTALMENTS state
" Waterworks Debentures \$		1. When due 19
" Electric Plant " \$		2. Denomination of each debenture \$
" Local Improvement " \$		PRINCIPAL AND INTEREST PAYABLE at
" \$		Debentures bear interest from 19
NET DEBENTURE DEBT - - - - \$	Total \$	INTEREST PAYABLE yearly on and
Floating Debt - - - - - \$		Are interest coupons attached?
Value of Municipality's Assets - - - - \$		TENDERS will be received until M. 19
TAX RATE: General School Misc. Total Mills		Tenders should be addressed to
Current Revenue \$	Current Expenses \$	Tenders will be opened M. 19
Municipality's Revenues from		
WATERWORKS ELECTRIC PLANT		
Revenue - - \$	\$	Are any other debentures likely to be issued or guaranteed by your Municipality this year?
Running Expenses \$	\$	If so, for what amount and when?
Balance - - \$	\$	About \$ Probable date
Interest on Debentures \$	\$	I believe the information shown herein is correct.
Surplus - - \$	\$	Dated 19
Population now	Population 5 years ago	Clerk.
If your Municipality has any outstanding debenture guarantees, please state them briefly :		
P.O. Address.		
Please enclose a copy of your Municipality's last Annual Report and when practicable, copy of by-law authorizing above issue.		

P25/B1,55

1
2
3
4
5

Please use this page for any additional information.

Please fill out this form and mail, with enclosures to

**Canada Bond Corporation,
Limited**

59 Yonge Street, Toronto, Ontario

Debentures for Sale

by the

Municipality of

County of

Province of

10,000-Mar. 16.

Hew R. Wood
Montreal
Canada

800 McGill Building.
March 4, 1916.

City Treasurer,
Maisonneuve, Que.

1068/16

Dear Sir:-

Being open to purchase several
blocks of Municipal Bonds we would be glad to
hear from you now - or so soon as your next
issue is ready.

We would appreciate having a copy
at this time of the latest financial report of
your corporation for our files.

Yours truly,

Hew R. Wood and Company.



HRW/D.

P25/B1,55

B 9

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON TORONTO."

LONDON, ENG.

CODES { ABC. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROONHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada.

March 11, 1916.

City Clerk,
City of Maisonneuve,
P. Q.

Dear Sir:-

1068/16

We have clients - large Banking and Financial Institutions, who have large amounts of money on hand which they are willing to loan at present to Municipalities in large sums at very attractive rates. They prefer short term loans, that is loans maturing within this year but are willing to consider loans for any length of time, preferably maturing within five years at most but if such are not available would consider the purchase of long term debentures.

In the case of short term loans, that is those maturing within this year, we believe we could arrange a loan of this nature for your Municipality at a rate somewhere in the neighborhood of 4%. For a longer term the rate would naturally be somewhat higher.

We believe it to be in the interest of all Municipalities to make short term loans not exceeding say five years and the shorter the better and withhold their long term bonds as it would save sacrificing them at war time prices such as now prevail.

We shall be pleased to hear from you if you have any bonds in contemplation and in writing kindly let us have what particulars you can and your ideas in general. We will be glad to hear from you in any event.

We enclose a stamped envelope for a reply and thanking you in anticipation, we remain,

Yours very truly,

S/R

Enc. 1.

Gastimsons Co

ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED

INVESTMENT BONDS

164 ST. JAMES ST.

CABLE ADDRESS
"ROYSCORP"
CODES: LIEBERS, WESTERN UNION
BENTLEY'S

MONTRÉAL. August 7th, 1916.
CANADA.

Secretary-Treasurer,
City of Maisonneuve,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:

1068/16
We understand that you intend making an issue of debentures shortly. In order that we may tender for these, we would ask that you supply us with a copy of your latest financial statement. The attached sheet gives particulars of the information which we desire. Please fill it out, sign, seal and return to us. Thanking you in advance for your courtesy.

Yours faithfully,

ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED.

W. C. G.
Sales Manager

TTR-FMW.

Enclosure.

P25/B1,55

WILLIAM H TERRY.

CLARENCE D. BRIGGS



TERRY BRIGGS & COMPANY

MUNICIPAL BONDS

BRANCH OFFICES
CHICAGO, ILL.
DETROIT, MICH.
DALLAS, TEX.

TOLEDO, OHIO.

December 4th, 1916.

Honorable Mayor,

Maisonneuve, Que., Canada.

Dear Sir:-

1068/6

We are informed that the City of Maisonneuve is contemplating making a short time loan to take care of your requirements for the next year or two. We have handled a good many Maisonneuve bonds and should like to negotiate with you direct if you desire to borrow any money on this side for short periods of time.

Very truly yours,

TERRY, BRIGGS & COMPANY,

BY

WKT: IC

P25/B1,55

4 2

P25/B1,55

2
4
6

J. C. MAYER & CO.
MUNICIPAL BONDS
318 WALNUT STREET, CINCINNATI.

Dec. 16, 1916.

Honorable Secretary.
Maisonneuve, Quebec.
Canada.

Dear Sir:- RE. \$700,000 6% Debentures to be sold
in the near future.

1068

We understand the above mentioned bonds have been authorized and are soon to be offered for sale. We are interested in receiving details with a view to making a bid for the bonds and would thank you to give us full description of the issue, also the latest financial statement in connection therewith. For your convenience we enclose statement blank (printed on the opposite side of this letter) for this purpose.

Asking your kind reply by return mail
and enclosing stamped envelope to cover
same, we are

Very truly yours,

truly yours,
J. L. Maynard

PLEASE MAKE EACH STATEMENT FULL AND EXPLICIT.

To J. C. MAYER & CO.,
318 Walnut Street,
CINCINNATI.

STATEMENT OF BONDS

By whom issued?..... Date when incorporated?.....

WILL BONDS BE SOLD AT PUBLIC OR PRIVATE SALE?.....

DATE OF SALE..... HOUR..... M. Sealed or Auction Bids?

Conditions of sale.....

Deposit Required.....

Amount for sale, \$..... Denomination, \$..... Registered or Coupons?

Purpose of issue.....

Will the proceeds of these bonds be used directly or indirectly for any other purpose than above stated?

If refunding or funding, state purpose of original indebtedness.....

Date of Bonds.....

Date of Maturity.....

If maturity is optional, give date of option.....

Rate of interest..... per cent, payable when..... (Annually or semi-annually)
Gold or Currency?

WHERE principal and interest payable?.....

If issue sanctioned by popular vote, how many votes for?..... against?

Give date of holding such election.....

Issued under what law?..... (Be particular as to Chapter and Section, also to date of passage)

Has there been or is there now pending or threatened any litigation, whatever affecting in any manner, this issue of bonds?.....

Have any previous issues of bonds been contested?.....

Principal products and industries.....

FINANCIAL EXHIBIT

Estimated actual value of taxable property, \$.....

Assessed value for taxation (latest appraisalment, 191.....) \$.....

TOTAL BONDED DEBT INCLUDING THIS ISSUE \$.....

Floating or unfunded debt in addition to bonded debt \$.....

Cash value of Sinking Funds held for debt redemption \$.....

Water Works Bonds included in total debt \$.....

Special Assessment Bonds included in total debt \$.....

Population 1910 census..... Estimated now..... Tax Rate per \$1000.....

In what months are the regular taxes collected?.....

If District Bonds: (a) State number of acres in the District (b) Value per acre \$.....

(c) State what cities and towns are located in District.....

(d) Railroads crossing District.....

Has there ever been ANY DEFAULT in payment of any obligation?.....

Are any other issues of bonds in contemplation or authorized? If so give amounts, purposes and probable dates of sale.....

[SEAL] I hereby certify that the foregoing statement is true to the best of my knowledge and belief.

Signature.....

Official title.....

Dated at this day of 191.....

Please return this statement promptly with PRINTED ADVERTISEMENT OF SALE and any other printed data relating to issue. Also include copy of election notice if bonds have been voted.

NOTICE -- (SEE REVERSE SIDE.)

20th Dec. 1916.

J.C.Mayer & Co.,
318 Walnut Street,
Cincinnati.

Dear Sirs:-

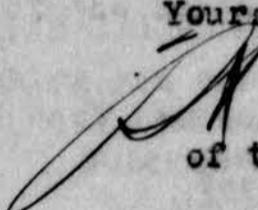
Selling new issue \$700,000.00
Maisonneuve Bonds

Referring to yours of the 16th instant
on the above subject, I must inform you that the law
governing the loan the City of Maisonneuve intends to
make, has not yet been sanctioned by the Legislature.
So there is nothing to do in connection with the dis-
posing of said bonds just now.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.


of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,55

4 5

CINCINNATI

CHICAGO

J. C. MAYER & Co.

INVESTMENT BONDS

318 WALNUT STREET, CINCINNATI

JESSE C. MAYER
STARR WALTER
HERMAN H. MAGNUS

December 23, 1916.

Mr. J. W. Amton,
Secretary & Treasurer,
of the City of Maisonneuve,
Maisonneuve, Quebec,
Canada.

1068/16

Dear Sir:- RE. \$700,000.00 Maisonneuve bonds.

We are just in receipt of your reply
to our letter of the 16th instant, stating that
the law governing the proposed loan has not yet
been sanctioned by the Legislature.

We wish to sincerely thank you for
this information, and would now kindly ask that
as soon as this law is made valid, you let us
know, as we are very desirous of making a bid
for the purchase of the bonds.

Thanking you again in this connection
we are, with very best respects,

Very truly yours,

J. C. MAYER & CO.,

Per Albert Taylor.

A/T

WOOD, GUNDY & CO.

CANADIAN GOVERNMENT AND
MUNICIPAL BONDS
TORONTO SASKATOON
NEW YORK LONDON, ENG.

DOMINION EXPRESS BUILDING
MONTREAL

December 15, 1916.

Secretary-Treasurer,

Maisonneuve,

P.Q.

Dear Sir,

1068/16

As you are aware, there has been a considerable demand for municipal debentures during the past year, and a large number of the municipalities have been taking full advantage of the good prices obtainable.

In order that we might be posted regarding any new issues of Bonds which you contemplate selling, we would esteem it a favour if you would kindly inform us of same, and if the by-law has already been passed, kindly let us have a copy, together with full particulars of the issue.

If we can be of any service to you in connection with the disposing of your Bonds, we shall be pleased to have you call upon us.

Trusting that you will favour us with a reply.

Yours very truly,

HRS-B

Wood Gunday Lee

Wood, Gundy & Co.

20th Dec. 1916

Wood, Gundy & Co.,
Dominion Express Bldg.,
Montreal.

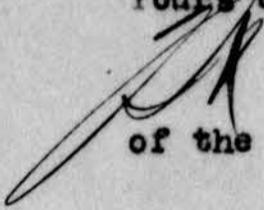
Dear Sirs:-

Selling new issue \$700,000.00
Maisonneuve Bonds

Referring to yours of the 15 December instant on the above subject, I must inform you that the law governing the loan the City of Maisonneuve intends to make has not yet been sanctioned by the Legislature. So there is nothing to do in connection with the disposing of said bonds just now.

I remain

Yours truly



JK

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,55

4 8

WOOD, GUNDY & CO.

CANADIAN GOVERNMENT AND
MUNICIPAL BONDS
TORONTO SASKATOON
NEW YORK LONDON, ENG.

DOMINION EXPRESS BUILDING
MONTREAL

December 21, 1916.

Secretary-Treasurer,
City of Maisonneuve,
P.Q.

Dear Sir,

1068/16
We have your letter of the 20th instant in connection with the Bond issues of the City of Maisonneuve. We note that the law governing the loan the City intends to make has not as yet been sanctioned by the Legislature. If the Legislature gives this sanction during its present sitting we will be pleased to receive details from you.

We thank you for this information.

Yours very truly,

AGH/B

Wood Gundy Jr



Spitzer, Rorick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

CABLE ADDRESS "SPITZER"

Toledo, Ohio

Dec. 18, 1916.

Joseph Hinton,
City Secretary & Treasurer,
Maisonneuve, Quebec.

1068/16

Dear Mr. Hinton:-

We note from the Montreal Gazette that Maisonneuve has been granted power to borrow \$700,000.00 for costs of administration and debit charges for the year 1917.

This, no doubt, means that the city will offer these bonds for sale sometime during that year and we presume will follow the same mode of finance for 1917 as they did for 1916. In this regard, we wish you to kindly bear in mind that we are interested in these securities and will greatly appreciate the favor if you will kindly call us at any time when the bonds are to be offered for sale. We presume that they will not be offered before next March or April first, but when the exact date is known, kindly wire us to that effect, at our expense, as you no doubt wish to get all the competition possible for your bonds and we assure you that we will bid you a good price.

As soon as your auditor gets his report for the year 1916 finished, we shall be very glad to have you send us a copy of this report, including the assessed valuation of the town and itemized statement of its bonded debt, the amount of its sinking fund and cash on hand. Also include the amount of delinquent taxes, if any, and the assessed valuation of property that has been exempt in the past, but that will come in for taxation in 1917. Also, kindly advise us the rate of taxa-

Joseph Hinton, --- 2.

tion for 1916 and what you think it will be for 1917. If you can arrange to have your auditor make a duplicate copy of his report and forward same to us, we shall be very glad to have you do this, as his report should contain all the information we desire.

In view of the fact of our having purchased practically \$3,000,000 of your city bonds, we feel that your officials will be only too glad to furnish us all the information necessary and we trust that you will see that we get this report as soon as it is prepared. Your auditor promised this report to us last year, but, for some reason, probably our neglecting to ask for it again, we never received it.

We wish to thank you for our past pleasant business relations and trust that you will advise us promptly as soon as you know the date your bonds will be offered for sale, and that we may receive the above information requested as soon as it is available, and with kindest personal regards of the writer, we remain

Very truly yours,

SPITZER, RORICK & COMPANY.

BY Spitzer

AVF*ERO

Canada Bond Corporation

Limited

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto

December 19th, 1916.

Jos. Stinton, Esq.,
City Clerk,
Maisonneuve, Que.

1068/16

Dear Sir:-

Referring to our letter of December 7th
we would be glad to hear from you with full parti-
culars of your proposed debenture issue, amounting
to \$700,000.

Thanking you in anticipation of an early
reply, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION LIMITED.

H.A.S.

A.W.

8

P25/B1,55

102

20th Dec. 1916.

Canada Bond Corporation,
59 Yong Street,
Toronto.

Gentlemen:-

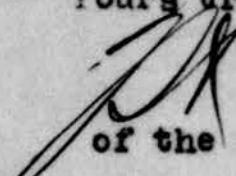
Proposed debenture issue \$700,000.00

Referring to yours of the 19th instant on
the above subject, I must inform you that the law go-
verning the loan the City of Maisonneuve intends to make,
has not yet been sanctioned by the Legislature. So there
is nothing to do in connection with the disposing of said
bonds just now.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.


of the City of Maisonneuve.

AT/

Canada Bond Corporation

Limited

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. H. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto

December 22nd, 1916

J. W. Stinton Esq.,
City Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.,

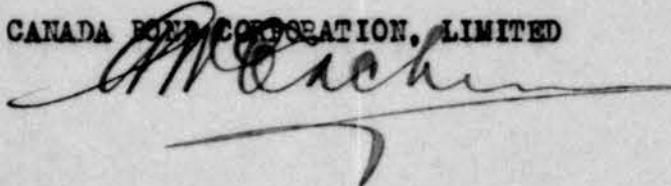
1068/16
Dear Sir;

Your favor of the 20th inst received and
we note your remarks.

We shall be glad to hear from you when
in a position to dispose of any debentures.

Yours very truly

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED



A.P. McE.

E.B.

P25/B1,55

2 4 6

Canada Bond Corporation

Limited

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto

January 22nd, 1917.

J. W. Stinton, Esq.,
City Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

1668/17
Dear Sir:-

Referring to your letter of Dec. 20th.
we would be glad to hear from you as to whether the
By-law authorizing an issue of \$700,000 debentures
has been passed.

Trusting to hear from you at an early
date, we remain

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED.

Harry Sifton

H.A.S.

N.W.

26 Janvier, 1917.

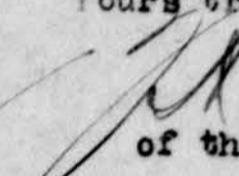
Canada Bond Corporation, Ltd.,
59 Yonge Street,
Toronto.

Gentlemen:-

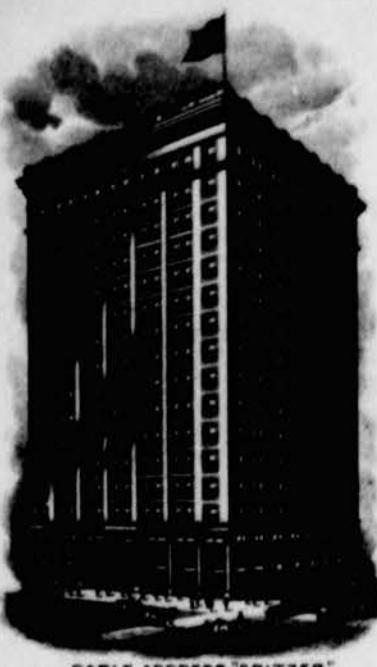
Referring to your letter of the 22nd instant, I beg to inform you that the City of Maisonneuve, by its charter, is authorized to borrow a sum of \$700,000.00 by issuing debentures, but the sale of those debentures will be negotiated by Banque Hochelaga.

I remain

Yours truly


Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

AT/



Spitzer, Ronick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

CABLE ADDRESS "SPITZER"

Joseph Hinton,
City Secretary,
Maisonneuve, Quebec.

1068/16

Dear Sir:-

We have just noted by financial papers
that the Legislature passed a bill permitting
Maisonneuve to borrow \$700,000 for the year 1917
and that the bonds will be offered for sale soon.

We shall greatly appreciate the favor
if you will kindly advise us by prompt return
mail when you think these bonds will be offered for
sale. As you know, we have already purchased
approximately \$3,000,000 of your city bonds and
have a large amount of them on hand and it is
important to us to know when these bonds are to be
offered for sale so that we may have a representa-
tive present to make a bid for them that will
either purchase the bonds or cause them to be sold
at a high price.

It is, of course, distinctly to your
interest to get as high a price for your bonds as
possible, and we trust that you will not permit a
sale of these bonds to be pulled off quickly and
without our knowledge so that we do not have an
opportunity to file a bid for them. Kindly wire us
at our expense the moment that you know the date
these bonds will be offered for sale, and do not
hesitate to use the wires at any time at our expense
concerning any matters in Maisonneuve, in which you
think we might be interested.

P25/B1,55

2 4 6

Joseph Hinton, --- E.

Thanking you for past favors and trusting
you will surely keep us in mind and notify us when
these bonds are to be offered, and with kindest
personal regards of the writer, we remain

Very truly yours,

SPITZER, ROBICK & COMPANY.

BY A. Foster

AVF*ERO



Spitzer, Rorick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio.
Dec. 29, 1916.

106.8/6
Hon. Louis Tremblay, Mayor,
Maisonneuve, Quebec.

Dear Sir:-

We have just noted in the financial papers that the last session of the Quebec Legislature authorized your city to borrow \$700,000 for the year 1917.

As you know, we have been during the past two years large purchasers of your city bonds and are interested in bidding for these bonds when you are ready to dispose of them. We presume that you will not offer the bonds for sale until about next March, but the writer will consider it a personal favor if you will kindly advise us by prompt return mail when, in your opinion, you will be ready to sell these securities. We also will be glad to have you, as soon as you know the exact date that you will offer the bonds, wire us to that effect at our expense as we will be glad to have a representative present at the sale and will bid you as high a price for these securities as the then existing market conditions will permit.

We also will be glad to have you use the wires at any time at our expense if anything comes up in relation to your city, in which you think we would be interested.

Thanking you for your many favors and courteous treatment, and with kindest regards from the writer, we remain

Very truly yours,

AVP*ERO

SPITZER, RORICK & COMPANY.

BY W. W. Spitzer

2
1917

ÆMILIUS JARVIS & Co.
MEMBERS TORONTO STOCK EXCHANGE.
BANKERS & BROKERS.

ÆMILIUS JARVIS, A.D. MORROW.

CABLE ADDRESS "ÆMILIUS"
LIEBERS,
CODES WESTERN UNION,
HARTFIELDS.

TORONTO, LONDON, ENG.
NEW YORK.

JARVIS BUILDING,

TORONTO. February 5, 1917.

The City Treasurer,

Maisonneuve,

Que.

10697
Dear Sir:-

As we are continually in the market for the purchase of Municipal Securities kindly advise us if you are contemplating the issue of debentures now or in the near future.

Considerable short-term financing is being done at the present time and we would say that we are in a position to offer four, five or six months' money at the lowest rates.

Yours faithfully,

ÆMILIUS JARVIS & COMPANY.

H.H. Eass

Bond Department.

HHE/A

68-5

3

Emission de \$150,000.00 débentures émises sous l'autorité du règlement No. 73 pour payer travaux U.Pauzé & Fils

1068/1899

Emission de \$300,000.00

(ignoré sans quelle autorité)

Ces deux émissions ont été vendues à la Banque Jacques-Cartier pour couvrir dettes contractées pour travaux permanents, billets etc.

1899
1899
Selon les renseignements d'un agent de la ville de Montréal
à l'usage de J. Lartier | Encadré \$1,57,000 au trésorier de la ville de Montréal
" " 300,000 "

Answer ref. #73

Particulars of the Taxation and Debt of the Town of Maisonneuve
County of Stockholm

I Total amount of Bonded Debt	324,500.00
II Total amount of Floating Debt	308,000.00
III Total amount of Annual Interest	16,456.82
IV Assessed value of Real Estate	2,919,669.83
V Assessed value of exempted property	435,211.00
VI Rate of Tax for current year	1.05%
VII Present population	3116.-
VIII Does Corporation own Waterworks	We own 34,653.25 of water pipes balance sold to Montreal Water & Sewer Co.
IX Debt restricted by law to	25% on taxable property
X Object of present Issue	Redeeming floating debt
XI Amount of Bonds now offered	400,000 400,000.00
XII Date	" " "
XIII Denomination	" "
XIV When due	" " "
XV Interest-when and where payable and rate	
XVI Principal - where payable	

We the undersigned Mayor and Treasurer of
the Town of Maisonneuve certify that the
above statement is reliable and correct.

Mayer

Treasurer

18/10/99

2919669.83	324,500
1459834915	
183933966	
728.916	4
7241500	7241500
4416	

LA VILLE DE MAISONNEUVE.

—:000:—

223/99

Etat de la dette consolidée:

Débentures 1887	5%	25 ans	\$10,000.00
• 1888	5%	25 "	10,000.00
• 1890	4 1/2%	25 "	15,000.00
• 1891	5%	25 "	40,000.00
• 1894	5%	50 "	45,000.00 ✓
Bon	"	5%	3,500.00
Débentures 1896	5%	50 "	182,000.00 ✓
Bon	6%	5 "	<u>9,000.00</u> 324,500.00
Emprunt - La Banque Jacques Cartier			<u>205,000.00</u>

Etat de la dette Flottante:

T. Bastien	4,500.00
Billets Payables	10,284.51
Divers Comptes	250.00
Intérêt sur Débentures	8,228.41
Royal Electric Company	316.66
Montreal Turnpike Trust	3,721.45
I. Dansereau	233.13
J. J. Beauchamp	500.00
Divers	<u>1,000.00</u> <u>38,034.16</u> <u>3567,534.16</u>

Mobilisat total du rôle d'évaluation de 1898 2103.000.00
Maisonneuve, 20 Juin 1899.

*Certificat correct
du Gouvernement
de la Ville de Maisonneuve*

H.H.R
MOVED BY COUNCILLOR .

R. Gilbert

SECONDED BY COUNCILLOR.

G. W. Martin

183/99

WHEREAS it is in the interests of the Town that the notes now outstanding upon which the Town is liable and the floating debt of the town should be redeemed and paid off, under the authority of the Charter of the Town for the purpose of saving interest on such floating debt,

BE IT RESOLVED,

THAT the Mayor and Mr. Joseph Riendeau be authorised and instructed to take such steps as may be necessary to redeem the said floating debt and notes and, for that purpose, to issue bonds and debentures in the name of the Town which shall bear such rate of interest not exceeding $4\frac{1}{2}\%$ per annum payable half yearly, at such places as they may agree and which bonds shall be signed by the Mayor and the Secretary-Treasurer of the Town and shall be for a term not exceeding forty years from the date of issue, and the coupons attached to the said bonds may bear the signatures of the Mayor and the Secretary-Treasurer which may be lithographed for that purpose.

H16/H

MOVED BY COUNCILLOR. *P. Meany*.
SECONDED BY COUNCILLOR. *J. B. D'Avila*. . .

283/99

WHEREAS doubts have been raised as to the authority of the council to issue bonds for the purpose of redeeming the notes and floating indebtedness of the Town now outstanding ~~(without a by-law duly passed and approved by the vote of the electors of the Town and otherwise)~~ in accordance with the Provisions of the Charter,

BE IT RESOLVED,

THAT application shall be made on behalf of the Town to the Legislature of the Province at its next Session, to sanction and authorise the said issue of bonds to the extent of \$250,000. *To redeem land-holds and floating indebtedness* and that the Mayor is authorised to give the necessary instructions for the application for such act and that, in the meantime and until such act shall be passed and the bonds to be issued shall be so sanctioned, that they may be used as security for the payment of the notes before mentioned, and the Mayor is authorised to pledge them for that purpose.

N° 73

REGLEMENT pourvoyant à l'exécution de certains travaux permanents à faire dans les rues de la Ville de Maisonneuve, et au paiement du coût de ces travaux.

Attendu que Mr. Isaie Préfontaine, grand propriétaire et contribuable de la Ville de Maisonneuve, a demandé à la Ville de Maisonneuve de poser des canaux d'égouts dans les rues Bourbonnière et Orléans, depuis la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Ontario de cette Ville, de même que l'ouverture et le nivelllement de ces deux parties de rues;

Attendu que Mr. William Bennett, grand propriétaire et contribuable de la Ville de Maisonneuve, a demandé au Conseil de la Ville de Maisonneuve de faire l'ouverture et le nivelllement de toutes les rues tracées sur sa terre et situées entre les rues Notre-Dame et Ontario;

Attendu que la succession de feu Charles Théodore Vieu a demandé au Conseil de Ville de Maisonneuve l'ouverture et le nivelllement des rues et avenues depuis la rue Ontario jusqu'à la profondeur des lots du côté Nord-Est de la rue Ernest, de même que la confection des canaux d'égouts dans toutes les rues et avenues comprises entre la rue Notre-Dame et Ontario inclusivement;

Attendu que la Ville de Maisonneuve est tenue envers ses propriétaires à faire les travaux ci-haut mentionnés, et que, d'ailleurs, le développement et le progrès de la Ville de Maisonneuve exigent que ces travaux soient faits;

Attendu aussi que la Ville de Maisonneuve est tenue de faire d'autres travaux permanents de moindre importance;

Attendu aussi que le Conseil de Ville de Maisonneuve désire faire ces travaux pour le plus grand bien de la Ville;

Attendu que les revenus ordinaires de la Ville ne sont pas suffisants pour payer ces dépenses extraordinaires et que par suite il est devenu nécessaire de faire un emprunt de cent cinquante mille piastres (\$150,000.00),

Il est ordonné, réglé et statué par le Conseil de Ville de Maisonneuve ce qui suit, savoir:

1°:- La Ville de Maisonneuve empruntera sur débentures municipales ou autrement une somme de cent cinquante mille piastres (\$150,000.00);

2°:- Cette somme, si elle est empruntée sur débentures municipales sera représentée par cent cinquante bons de mille piastres chacun produisant intérêt au taux de quatre et demi pour cent par an, lequel intérêt sera lui-même représenté par des coupons attachés aux dits bons;

3°:- Ces bons seront rachetables dans cinquante ans de leur date, et l'intérêt sera payable semi-annuellement, à compter de leur date, le premier Mai et le deux Novembre chaque année; capital et intérêt seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Ville de Maisonneuve;

4°:- Il est, par le présent, créé, pour le rachat des dits bons, un fonds d'amortissement de un pour cent dans la piastre sur le total du dit emprunt, savoir une somme de quinze cents piastres (\$1500.00) à être prélevée annuellement comme mentionné ci-après;

5°:- Le Secrétaire-Trésorier est, par les présentes, autorisé à prélever annuellement sur toutes les recettes de cette Ville une somme suffisante pour payer le susdit intérêt et le fonds d'amortissement susdit, savoir, une somme de huit mille deux cent cinquante piastres;

6°:- La Ville de Maisonneuve pourra faire le présent emprunt soit en une seule somme ou en plusieurs sommes, et même, à des époques différentes, selon et à

mesure que les recettes de la Ville permettront de le faire, prenant en considération les intérêts et le fonds d'amortissement du ou des dits emprunts à prendre annuellement sur les recettes de chaque année;

7°:- Si la Ville de Maisonneuve obtient une prime sur cet emprunt, cette prime pourra être employée au paiement des intérêts, et à cette fin, formera partie des fonds généraux de la Corporation;

8°:- Ce règlement ne deviendra en force qu'après avoir été approuvé par la majorité des propriétaires, électeurs municipaux en nombre et en valeur immobilière, enregistrant leur vote sur icelui, après les avis requis et nécessaires donnés suivant la loi.

(Signé) Murb. Desjardins, Maire,

* M. G. Borement, Sec.-Tres.

de la Ville de Maisonneuve

Vrai copie.
M. G. Borement, Sec.-Tres.
J. de la Ville de Maisonneuve

Procès verbal de l'assemblée publique de tous les électeurs municipaux propriétaires de la Ville de Maisonneuve tenue le vingt troisième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf, à l'Hotel de Ville de Maisonneuve de dix heures à onze heures de l'avant midi pour constater leur approbation ou leur désapprobation du règlement N° 73 pourvoyant à l'exécution de certains travaux permanents à faire dans les rues de la Ville de Maisonneuve et au paiement du coût de ces travaux.

A dix heures a.m. précises, Mr. le Maire Hubert Desjardins occupe le fauteuil et déclare l'assemblée ouverte.

M. G. Ecrement, Secrétaire-Trésorier de la Ville, agit comme Secrétaire. Mr. le Maire fait alors lecture en anglais et en français du règlement ci-haut, annonce que les avis publics requis ont été donnés et que six électeurs présents, habiles à faire partie de l'assemblée peuvent requérir la votation pour constater l'approbation ou la désapprobation du dit règlement.

Les électeurs municipaux suivants demandent alors la votation, savoir: V. J. E. Brouillet, William Richer et Trefflé Bleau. Comme à onze heures il n'y a encore que les trois électeurs ci-haut nommés qui demandent la votation et qu'il en faut au moins six, Mr. le Maire déclare alors que le règlement ci-haut est approuvé et de plus que l'assemblée est close.

En foi de quoi le présent procès verbal a été signé par nous à Maisonneuve ce vingt troisième jour de Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Signé) Hubt. Desjardins, Maire,

* M. G. Ecrement, Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

(Vraie copie)

*M. G. Ecrement, Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.*

Province de Québec,
District de Montréal.

A Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil
de la Province de Québec,
QUEBEC.

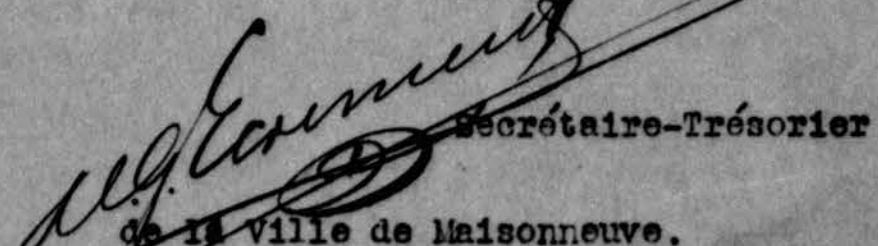
Nous, soussignés, Hubert Desjardins, Maire
et M. G. Ecrement, Secrétaire-Trésorier de la Ville
de Maisonneuve, dûment autorisés aux présentes par
et en vertu d'une résolution du Conseil de Ville de
Maisonneuve passée à son assemblée du trente et unième
jour de Mai dernier (1899) et dont copie est annexée
aux présentes, avons l'honneur de demander humblement
votre approbation du règlement N° 73 de la Ville de
Maisonneuve pourvoyant à l'exécution de certains tra-
vaux permanents à faire dans les rues de la dite Vil-
le et au paiement du coût de ces travaux, et dont co-
pie est aussi annexée aux présentes, conformément aux
articles 47, 48, 49 et 50, chapitre 57, 61 Victoria,
statut de Québec, charte de la Ville de Maisonneuve.

Nous avons aussi l'honneur de vous trans-
mettre tous les documents relatifs au susdit règle-
ment.

Et nous ne cesserons de prier.



Maire


M.G. Erement
Secrétaire-Trésorier
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, le 10 Juin 1899.

Province de Québec,
District de Montréal.

Je, soussigné, Hubert Desjardins, Maire de la
Ville de Maisonneuve, déclare solennellement:

328/99

1°:- qu'une assemblée publique de tous les électeurs municipaux, propriétaires de la Ville de Maisonneuve, a été tenue le vingt troisième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf, à l'Hotel de Ville de Maisonneuve, de dix heures à onze heures de l'avant midi, pour constater leur approbation ou leur désapprobation du règlement № 73 pourvoyant à l'exécution de certains travaux tel qu'il appert au procès verbal de la dite assemblée;

2°:- qu'au moins vingt à vingt cinq électeurs assistaient à cette assemblée convoquée par avis publics suivant la loi;

3°:- Que tous les électeurs présents, après avoir été consultés et interrogés sur ce sujet, ont approuvé le susdit règlement, moins cependant les trois personnes nommées au dit procès verbal;

4°:- Que les trois personnes dissidentes ont déclaré approuver le principe du règlement et n'étaient opposées à ce dernier que sur les détails;

5°:- Que, conséquemment, le susdit règlement a été déclaré approuvé.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant sincèrement vraie et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment suivant l'"Acte de la preuve en Canada 1893".

Et j'ai signé à Maisonneuve ce vingtième jour de Juin mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Signature) Hubert Desjardins Maire
de la Ville de Maisonneuve

Déclaré devant moi _____

à Maisonneuve ce 20 Juin 1899

(Signature) Nap Lamy Juge de paix. -

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de Ville de Maisonneuve à son assemblée du 31 Mai 1899,
savoir:

Proposé par Mr. J. D. Martineau,

Secondé par Mr. A. Christin,

Que Mr. le Maire et
le Secrétaire soient autorisés d'aller à Québec pour de-
mander la sanction du Lieutenant Gouverneur en Conseil
pour l'emprunt autorisé par le règlement № 73 de cette
Ville pourvoyant à l'exécution de certains travaux perma-
nents à faire dans les rues de cette Ville et au paiement
du coût de ces travaux. Adopté.

(Vrai extrait)

J. D. Martineau, maire
de la Ville de Maisonneuve.

M. J. Bayle, Town of 700,000

Extrait du livre des délibérations du conseil de Ville de Maisonneuve à son assemblée du 8 février, 1898, savoir:

Lecture du rapport du Comité de l'Hotel de Ville et Finances suivant, savoir:

Maisonneuve, 27 janvier, 1898.

Lecture du Comité de l'Hotel de Ville et Finances,

Présents, M. M. R. Guilbert, Prés.

A. Christin

A. Dupuis Membres.

Conformément à un rapport du Comité de l'Hotel de Ville et Finances en date du 26 janvier 1898, adopté par le conseil à sa séance du même jour, le Comité prend en considération les comptes dus par la Ville, les billets promissoires donnés et les dettes contractées par la Ville au 15 courant:

Attendu que par la clause de la Ville de Maisonneuve telle qu'amendée à la dernière session de la législature de Québec et qui se lit comme suit: Toutes les dépenses faites par la Ville jusqu'à ce jour pour travaux, améliorations ou autres choses nécessaires et légitimes actuellement payées et dues sur bons, billets promissoires ou autrement que sur obligations sont déclarées valides, légales et ratifiées à toutes fins que de droit et que par une autre clause de la même charte et qui se lit comme suit:

Si le pouvoir d'emprunter accordé par l'article 46 n'est pas suffisant pour faire face aux dettes et aux engagements contractés avant la sanction de la présente loi, le Conseil de Ville après avoir épuisé ce pouvoir, pourra pour suppléer: Emettre par résolution des billets, avec ou sans intérêts, ou en y incluant ou capitalisant les intérêts à échoir jusqu'à l'échéance des billets payables, aux endroits, termes et conditions qu'il jugera à propos;

Le Conseil de Ville peut émettre des billets pour les affaires courantes pourvu que le montant en soit payé dans l'année de l'émission, avec le revenu et pour régler les jugements qui pourraient être rendus contre la Ville;

Ces billets sont signés par le Maire ou un Conseil-

P25/B1,55

E 3

3

Conseiller désigné dans la résolution et par le Secrétaire Trésorier ou à défaut par son assistant; le Conseil a le droit d'émettre un ou plusieurs billets promissoires en y incluant ou capitalisant les intérêts à échoir jusqu'à l'échéance du ou des dits billets pour payer toutes les dépenses faites par la Ville jusqu'au jour de la sanction de la dite charte;

Il est proposé par Mr.Arthur Christin,

Secondé par Mr.A.Dupuis,

Que Mr'le Maire et le Comité de l'Hotel de Ville et Finances de cette Ville soient autorisés de faire toutes les négociations nécessaires pour renoncer les obligations maintenant contractées et les dépenses faites et dues par la Ville au jour de la sanction de la dite Charte et à cette fin d'émettre tous billets ou bons aux termes et conditions fixées par la dite charte. Adopté.

Et l'assemblée est ajournée.

(Signé) R.Gilbert,Prés.

A.Christin,

A.Dupuis,

Proposé par Mr.N.Massy,

Secondé par Mr.N.Houle,

que le rapport du Comité de l'Hotel de Ville et Finances lu ce soir soit adopté. Adopté.

(Vrai extrait.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de Ville de Maisonneuve à son assemblée du 8 octobre, 1899.

Proposé et résolu que Mr. le Maire soit autorisé de faire protester la Banque Jacques Cartier au sujet de l'achat, par cette dernière, des trois cent mille (\$300000.00) & des cent cinquante mille (\$150000.00) piastres de débentures émises par la Ville, et de plus qu'il soit autorisé de prendre tous procédés qu'il croira à propos à ce sujet, de même qu'il prendra l'opinion de tous avocats qu'il croira nécessaire.

Adopté.

ET l'assemblée est ajournée.

(Vrai extrait)

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Hu/199

EXTRAIT DES MINUTES d'Une Assemblée du Bureau
de Direction de La Banque Jacques-Cartier.

Séance du 17 Octobre, 1899

Présents:

L'Honorable Alph. Desjardins, Président

MM. A. S. Hamelin, Vice-Président

Dumont Laviolette

G. N. Ducharme

L. J. O. Beauchemin

Considérant que la Ville de Maisonneuve en vertu de son règlement No 73 a ordonné et doit ordonner l'exécution de certains travaux décrits au dit règlement; considérant qu'afin de pourvoir au paiement de ces travaux et sous l'autorité du susdit règlement, dite Ville a fait une émission de \$150,000. de débentures municipales :

Il est unanimement résolu :

QUE cette Banque achète l'émission ci-dessus de \$150,000. de débentures municipales au pair et que le produit de cet achat soit déposé au crédit de la Ville de Maisonneuve pour être appliqué au paiement des travaux ci-dessus au fur et à mesure qu'ils deviendront dus ou en extinction des billets déjà émis par la dite Ville pour payer la portion de ces travaux déjà dus; il sera cependant loisible à la Ville de Maisonneuve de retirer la balance des susdites \$150,000. le 1er Aout prochain quand même les travaux ci-haut mentionnés ne seraient pas terminés; il est de plus entendu que toute balance minime de chaque mois sur le produit de cette vente, demeurant au crédit de la dite Ville, portera intérêt au taux de 4 1/4 % par an.

(Signé) Alph. Desjardins, Prés.

" Tancrède Bienvenu, Gt. Gl.

EXTRAIT --

[Signature]

EXTRAIT DES MINUTES d'Une Assemblée du
Bureau de Direction de La Banque Jacques-
Cartier.

Séance du 20 Octobre 1899

Présents:

L'Honorable Alph.Desjardins,Président

MM.A.S.Hamelin,Vice-Président

Dumont Laviolette

G.N.Ducharme

L.J.O.Beauchemin

Considérant que la dite ville de Maisonneuve
est actuellement endettée envers cette Banque pour une somme de
\$309,183.28 et qu'elle a le dix-huitième jour d'Octobre 1899 autorisé
l'émission de \$300,000.00 de débentures municipales pour consolider
ses dettes généralement et satisfaire à ses obligations envers cette
Banque ;

Considérant cependant que par Résolution en
date du 4 Octobre courant, la dite Ville a reconnu la nécessité de
faire valider les dites débentures par un acte de la Législature Pro-
vinciale.

Il est unanimement résolu que la Banque achète l'émission de \$300,000.
00 de débentures municipales de la Ville de Maisonneuve à 4 1/4 o/o au
pair à condition que la Ville de Maisonneuve s'engage à remplacer les
bILLETS que la Banque détient actuellement contre elle par d'autres
bILLETS d'égal montant à écheoir le 1er Avril prochain et qu'elle
s'engage de plus à faire légaliser les dites débentures d'ici à la
même date.

(Signé) Alph.Desjardins,Prés
" Tancrede Bienvenu,Gt.G1.

EXTRAIT.-

W.H.V.99
Montréal, 17 Octobre, 1899

A La Banque Jacques-Cartier

Montréal.

Messieurs,

Les soussignés Maire & Conseillers respectivement de la Ville de Maisonneuve dument autorisés aux fins des présentes déclarent vendre, céder et transporter pour et au nom de la dite Ville de Maisonneuve de fait, vendent, cèdent et transportent à la Banque Jacques-Cartier deux émissions de débentures municipales de la susdite ville, l'une de \$150,000.00 cent cinquante mille dollars en date du douze Octobre courant et l'autre de \$300,000.00 trois cent mille dollars en date du dix-septième jour d'Octobre courant pour les prix et sujet aux conditions & stipulations portées en une résolution de la dite Banque passée ce jour acceptant la présente vente & dont copie dument certifiée est annexée aux présentes.

En foi de quoi nous avons signé ce jour à Montréal.

(Signé) Hubt Desjardins, Maire

* Joseph Riendeau, fils.

Extrait du livre des délibérations du conseil de
Ville de Maisonneuve à son assemblée du 18 octobre, 1899.
Assemblée spéciale.

Présents MM. Hubert Desjardins, Maire

et les conseillers R. Gilbert

J. D. Martineau

A. Christin

N. Massy

J. Riendeau Fils

H. B. Desrochers

Conseillers.

441/99

Lecture d'une résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat, par la Banque, des cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres de débentures émises par la Ville, en vertu du règlement No. 73.

Proposé par Mr. J. D. Martineau

Secondé par Mr. R. Gilbert,

que la résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance du 17 octobre courant concernant l'achat par la Banque des débentures de cette Ville au montant de cent cinquante mille (150.000.00) piastres soit acceptée aux conditions y mentionnées et que Mr. le Maire & Mr. Riendeau soient autorisés à effectuer cette vente. Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant d'acheter l'émission de \$300.000.00 de débentures municipales de cette Ville.

Proposé par Mr. R. Gilbert

Secondé par Mr. N. Massy,

que Mr. le Maire Desjardins & Mr. J. Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque Jacques-Cartier ou autres l'émission des trois cent mille (\$300.000.00) piastres de débentures municipales de cette Ville à quatre & quart pour cent (41/4%) au pair et que si cette vente est faite, la Ville s'engage de rembourser les billets que la Banque Jacques-Cartier détient actuellement par d'autres billets d'égal montant à échéance.

billets d'égal montant à échoir le premier avril prochain et
qu'elle s'engage de plus à faire légaliser les dites débentu-
res d'ici à la même date, tous pouvoirs étant donnés au Maire
& au conseiller ci-haut nommés de signer tous engagements,
documents ou actes à l'effet ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait)

de l'Examen, Secr.
de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du conseil de
Ville de Maisonneuve à son assemblée du 18 octobre, 1899.
Assemblée spéciale.

Présents MM. Hubert Desjardins, Maire

R. Gilbert

J. D. Martineau

A. Christin

N. Massy

J. Riendeau Fils

H. B. Desrochers

Conseillers.

Lecture d'une résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat, par la Banque, des cent cinquante mille (\$150,000.00) piastres de débentures émises par la Ville, en vertu du règlement No. 78.

Proposé par Mr. J. D. Martineau

Secondé par Mr. R. Gilbert,

que la résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance du 17 octobre courant concernant l'achat par la Banque des débentures de cette Ville au montant de cent cinquante mille (150,000.00) piastres soit acceptée aux conditions y mentionnées et que Mr. le Maire & Mr. Riendeau soient autorisés d'effectuer cette vente. Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant d'acheter l'émission de \$300,000.00 de débentures municipales de cette Ville.

Proposé par Mr. R. Gilbert

Secondé par Mr. N. Massy,

que Mr. le Maire Desjardins & Mr. J. Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque Jacques-Cartier ou autres l'émission des trois cent mille (\$300,000.00) piastres de débentures municipales de cette Ville à quatre & quart pour cent (41/4%) au pair et que si cette vente est faite, la Ville s'engage de rembourser les billets que la Banque Jacques-Cartier détient actuellement par d'autres billets d'égal montant à échéance.

billets d'égal montant à échoir le premier avril prochain et
qu'elle s'engage de plus à faire légaliser les dites débentu-
res d'ici à la même date, tous pouvoirs étant donnés au Maire
& au conseiller ci-haut nommés de signer tous engagements,
documents ou actes à l'effet ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait)

*M. J. Bourassa, Sec. Trés.
de la Ville de Maisonneuve.*

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la
Ville de Maisonneuve à sa séance du 18 Octobre courant(1888),
savoir:

Présents M.M.Hubt.Desjardins,Maire,

R.Gilbert,

J.D.Martineau,

A.Christin,

N.Massy,

J.Riendeau,fils,

H.B.Desrochers,Conseillers.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant
d'acheter l'émission de \$300.000,00 de débentures municipa-
les de cette Ville.

Proposé par Mr. R.Gilbert,

Secondé par Mr.N.Massy,

Que Mr.le Maire Desjardins et Mr.
J.Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque Jacques-Car-
tier ou autres l'émission destrois cent mille (\$300.000,00)
piastres de débentures municipales de cette Ville à quatre et
quart pour cent (4/4 %) au pair et que si cette vente est
faite la Ville s'engage de remplacer les billets que la Ban-
que Jacques-Cartier détient actuellement par des billets d'é-
gal montant à écheoir le 1er Avril prochain et qu'elle s'enga-
ge de plus à faire légaliser les dites débentures d'ici à la
même date,tous pouvoirs étant donnés au Maire et au Conseiller
ci-haut nommés de signer tous engagements,documents ou actes
à l'effet ci-dessus.Adopté à l'unanimité.

(vrai extrait).

Sec.Trés.

de la Ville de Maisonneuve.-

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la
Ville de Maisonneuve à sa séance du 18 Octobre courant (1899)
savoir:

Présents M.M.Hubt.Desjardins,Maire,

R.Gilbert,

J.D.Martineau,

A.Christin,

N.Massy,

J.Riendeau,fils,

H.B.Desrochers,Conseillers,

Lecture d'une résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat par la banque des cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres de débentures émises par la Ville suivant le règlement No 73.

Proposé par Mr.J.D.Martineau,

Secondé par Mr.R.Gilbert,

que la résolution du bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance du 17 Octobre courant concernant l'achat par la banque des débentures de cette Ville au montant de cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres soit acceptée aux conditions y mentionnées et que Mr.le Maire et Mr.Riendeau soient autorisés d'effectuer cette vente. Adopté à l'unanimité.

(vrai extrait)

sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.-

=====000=====

1141/91
La Banque Jacques-Cartier
10 Novembre 1899

A Mr. le Président et à M.M. les directeurs
de la Banque Jacques-Cartier,

Montréal.-

Reverrez le Secrétaire
La Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

Voudrez-vous, s'il vous plaît, préparer pour le compte
de la Ville de Maisonneuve copie de toutes les résolutions de
votre bureau de direction au sujet de l'achat par votre ban-
que de deux émissions de débentures de cette ville, l'une au
montant de \$150.000.00 et l'autre au montant de \$300.000.00,
ainsi que toutes lettres transmises par votre banque à la
Ville ou par cette dernière à votre banque. Comme la Ville a
un pressant besoin de ces copies vous voudrez bien me dire
quand elles seront prêtes et j'irai moi-même les chercher à
votre bureau et paierai le coût de ces copies sur livraison.

Espérant que vous voudrez bien nous faire la faveur
de faire diligence,

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble serviteur,

Sec.-Trés.

Al. Escuru
de la Ville de Maisonneuve.-

John L. Ross, President

Jean-Baptiste Bégin, Gérant Général.

A.L. Hamelin, Vice-President

La Banque Jacques Cartier.

FONDÉE EN 1862.

Montréal,

13 Novembre

1899

Monsieur le Secrétaire Trésorier de
La Ville de Maisonneuve

Monsieur,

Votre lettre du 10 courant a été soumise à nos Directeurs dans leur dernière séance. J'ai l'honneur de vous informer qu'aucune Résolution de notre Bureau de Direction relativement aux \$300,000. de débentures dont vous faites allusion n'existe actuellement dans le livre des Minutes de notre Banque.

Par Ordre de la Direction



Gérant Général

P.S. Quant à l'achat de l'émission des \$150,000., copies des Résolutions de nos Directeurs s'y rattachant seront produites à demande.

571/100

26/4/1903

571/100

✓ à M. Bégin p 9 avr 1903

Attendu que la ville de Maisonneuve a en dépôt à la Banque Jacques-Cartier une somme de \$51652.62.

Attendu que la ville ne peut retirer cette balance avant le 1er Août prochain.

Attendu que la ville doit rencontrer les intérêts, sur les échéances, le 1er Mai prochain, se montant à la somme de \$11651.61

Attendu que la ville comptait sur ce dépôt pour payer ses intérêts,

Il est proposé par Mr. *M.R.*
secondé par Mr. *R.F.*

qu'une somme de
\$11861.63 soit empruntée sur billet devant échoir le 3 Août prochain, pour le paiement des susdits intérêts, que Mr. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer ce billet, lequel billet sera payé lors de son échéance, à même le dépôt de la Banque Jacques-Cartier.

(W.H.)

Intérêts pour les intérêts	\$11651.61
Index 7% du 1er Mai 1903 au 1er Août 1903 sur \$11651.61	90 jrs
	210.02
	<hr/>
	11861.63

11651.61
8228.61

3423.20

30 avril 1901

524/4

524/900

Attendu que par une résolution du Conseil de la ville de Maisonneuve en date du 18 Octobre 1888 concernant l'émission de \$150,000.00 de débentures acceptant une résolution du bureau ~~du conseil~~ de la Banque Jacques-Cartier ~~sur~~ le même sujet, la ville de Maisonneuve s'est engagée à laisser en dépôt au Crédit de la dite ville cette dite somme de \$150,000.00 pour être appliquée au paiement des travaux de MM. U. Pauzé & Fils, ou sur et à mesure qu'ils deviendraient dus et en extinction des billets déjà émis; et, qu'elle s'est engagée de plus à ne pas retirer la balance des susdites \$150,000.00 avant le 1er août prochain;

Attendu que le contrat de MM. U. Pauzé & Fils ne se monte qu'à la somme de \$139,854.87 laissant ainsi une balance non dépensée et non appropriée, au crédit de la Ville;

Attendu que la ville de Maisonneuve a demandé l'opinion de Mr. J.J. Beauchamp, Avocat, si cette dernière pouvait faire tomber cette balance dans les fonds généraux de la corporation;

Attendu que Mr. Beauchamp, dans son opinion, dit que cette dite balance doit être employée en travaux permanents;

Attendu que la ville de Maisonneuve a fait des travaux permanents, tant sous l'autorité du règlement No.73 qu'autrement, pour une somme d'environ \$14154.42, et ce, à même les revenus de la ville de Maisonneuve;

*l'ensemble
me de*

Attendu que la ville de Maisonneuve désire faire retomber cette susdite somme de \$14,154.42, dépensée pour travaux permanents, dans les fonds généraux de la ville, en prenant la balance des dites \$150,000.00;

*l'établissement
fait du dit
billet & des m
fiefs à payer
au 1^{er} mai pro
chain*

Attendu que Mr. Beauchamp dit qu'il est légal de ce faire;

Attendu que la ville de Maisonneuve désire employer cette balance à payer les intérêts sur ses débentures devenant échus le 1^{er} Mai prochain;

Attendu qu'elle a émis un billet promissoire pour la somme de \$11,863.63, échéant le 3 Août prochain, pour le paiement des susdits intérêts et ce en vertu de sa résolution du 25 Avril, 1900.

Il est proposé par Mr. *Mary*,
Secondé par Mr. *Richelieu*, que autorisation soit donnée à la Banque Jacques-Cartier de retenir ~~sur~~ cette dite balance de \$11,863.63 et que le Sec.-Trés. soit autorisé de signer un chèque ~~pour le montant de la dite~~ à cet effet, dès ce jour, sur la Banque J

Jacques-Cartier, en paiement du dit billet promissoire.

af

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

GRUEN BOUD

Maisonneuve

1068 - 4

MAISONNEUVE, Municipalité
Dossiers

Archives Municipales
de Montréal

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard.

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

BRUCHESI,
AVOCATS.—
RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

4

Montréal, 5 Novembre, 1895.

Au maire et au secrétaire de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve.

186 9/95

Messieurs,

Vous me demandez si l'état de la balance des recettes pour l'année 1896 pour la Ville de Maisonneuve que nous avons préparé ensemble, le deux novembre courant, est légal et si vous pouvez signer ce certificat.

Je réponds à votre demande en vous disant qu'il est légal pour vous de certifier que dans les recettes de l'année prochaine tombera ce que vous collecterez pour les canaux d'égouts et pour l'expropriation ainsi que les intérêts provenant de la balance non collectée.

Vous pouvez également certifier que l'escompte que vous obtiendrez de M.M. Bastien & Valiquette sur le paiement de ces contrats et l'intérêt que vous percevrez sur cette somme tombe également dans les recettes.

Rien n'empêche que vous divisiez cette somme en cinq années pour en faire une recette applicable à ces cinq années. Il va sans dire que le Conseil devra passer un règlement à cet effet afin que l'argent ne soit pas dépensée dans une seule année. C'est pourquoi dans votre certificat j'ai mis que cette somme "sera" appropriée et non pas qu'elle "est" appropriée.

Je vous conseillerais à la fin du certificat de retrancher les mots "à ajouter à l'état ci-dessus une somme de \$ 36,000.00 que la Ville aura à percevoir...." et de les remplacer par les suivants "La Ville de Maisonneuve aura de plus à percevoir une somme de \$ 36,000,00....."

*Je suis mais faire reconnaître que je me garantis l'exactitude des chiffres de la facture.
J'assure. J'ai l'honneur d'être,*

Votre humble serviteur.

Avocat.

1895

E.J. Beauchamp

Félix-
Jacques Banque

Etat de la balance des recettes pour l'année mil huit
cent quatre vingt seize, [redacted] pour la Ville de Maisonneuve.

* Nous certifions que, pour l'année 1896, la balance des
recettes réelles sur les dépenses pour la Ville de Maison-
neuve sera comme suit:

Prenant pour point de départ que suivant les dernières
années les recettes ont balancé les dépenses, il reste comme
surplus pour l'année prochaine les recettes extraordinaires
suivantes:

1o, Premier paiement de la répartition pour
les nouveaux canaux d'égouts..... £ 10,000.00
Intérêt sur la balance due pour les neuf au-
tres paiements..... 400.00

2o, Premier paiement pour la répartition
pour l'expropriation de diverses rues..... 736.00
Intérêt sur la balance pour les neuf autres
années..... 400.00

3o, Escompte accordé par M.M. Bastien & Va-
liquette pour paiement immédiat d'une somme de
£ 192,000.00 pour travaux dans Maisonneuve;
laquelle somme sera amorçée au paiement
des intérêts sur l'emprunt à contracter pour
les cinq prochaines années, représentant une
somme totale de £ 66,272.00, savoir un cin-
quième pour l'année 1896..... £ 13,254.00
Intérêt à cinq par cent sur cette dernière
somme..... 2,650.00

Formant le tout une somme totale de..... £ 32,440.00

Les années subséquentes à 1896 auront les mêmes
recettes, à l'exception d'une diminution proportionnelle
dans les intérêts à percevoir sur la somme susdite, dimi-
nution qui sera plus que compensée par l'augmentation natu-
relle dans la valeur des propriétés à Maisonneuve, laquelle
se fera sentir dès l'année prochaine, vu qu'il se construit
actuellement une manufacture de brosses.

A ajouter à l'état ci-dessus une somme de £ 36,000.00
que la Ville aura à percevoir de la Montreal Water & Power
Company pour la construction de tuyaux à l'eau.

Maisonneuve, 4 novembre 1895
La ville de M. aura à percevoir une somme de
£ 36,000 de la M.W.P.C. pour la construction de tuyaux à l'eau

Etat de la balance des recettes pour l'année mil huit
cent quatre vingt seize, 1886, pour la Ville de Maisonneuve.

Nous certifions que pour l'année 1886, la balance des
recettes réalisées sur les dépenses pour la Ville de Maison-
neuve sera comme suit:

Prenant pour point de départ que suivant les dernières
années les recettes ont balancé les dépenses, il reste comme
surplus pour l'année prochaine les recettes extraordinaires
suivantes:

1o, Premier paiement de la répartition pour les nouveaux canaux d'écoulement.....	£ 10,000.00
Intérêt sur la balance due pour les neuf au- tres paiements.....	400.00

2o, Premier paiement pour la répartition pour l'expropriation de diverses rues.....	786.00
Intérêt sur la balance pour les neuf autres années.....	400.00

3o, Escompte accordé par M. Bastien à Va- liquette pour paiement immédiat d'une somme de £ 192,000.00 pour travaux dans Maisonneuve laquelle somme sera appropriée au paiement des intérêts sur l'emprunt à contracter pour les cinq prochaines années, représentant une somme totale de £ 66,272.00, savoir un cin- quième pour l'année 1886.....	£ 13,256.00
Intérêt à cinq par cent sur cette dernière somme.....	2,650.00

Prenant le tout une somme totale de £ 32,440.00

Les années subséquentes à 1886 auront les mêmes
recettes, à l'exception d'une diminution proportionnelle
dans les intérêts à percevoir sur la somme susdite, dimi-
nution qui sera plus que compensée par l'augmentation natu-
relle dans la valeur des propriétés à Maisonneuve, laquelle
se fera sentir dès l'année prochaine, vu qu'il se construit
actuellement une manufacture de brosses.

A ajouter à l'état ci-dessus une somme de £ 36,000.00
que la Ville aura à percevoir de la Montreal Water & Power
Company pour la construction de tuyaux à l'eau.

STATEMENT of the BALANCE of RECEIPTS for the YEAR
1896 for the TOWN of MAISONNEUVE.

-/-/-/-/-/-/-/-/-/-

We certify that for the year 1896, a balance of Cash receipts over expenses for the Town of Maisonneuve will be as follows :-

Taking as a starting point that as last year's receipts have balanced the expenses, there remains a surplus for the coming year the following extraordinary receipts.

1st. First payment of the repartition for the new drain pipes - - - - - \$10,000.00
Interest on the balance due for the nine other payments - - - - - 400.00

2nd. First payment for the repartition for the expropriation of diverse streets - - - - 736.00
Interest on the balance for the nine other months. - - - - - 400.00

3rd. Discount given by M.M.Bastien & Valiquette for the immediate payment of a sum of \$192,000.00 for the works in Maisonneuve, which said sum will be appropriated to the payment of interests on the loan to be contracted for the five coming years representing a total sum of \$66,272.00, namely, one-fifth for the year 1896 - - - - - 13254.00
Interest at 5% on this last sum - - - - - 2650.00
Total - - - - - \$ 32440.00

The subsequent years to 1896 will have the same receipts with the exception of a proportional diminution in the interests to be received on the above mentioned sum, diminution that will be more than compensated by the natural augmentation in the value of the properties at Maisonneuve which will be felt next year, as there is now in construction a Brush Manufacture.

The Town of Maisonneuve has to receive the sum of \$36,000.00 from the Montreal Water & Power Company for the construction of Water Pipes.

MAISONNEUVE, Nov. 4th, 1895.

4

Beauchamp a été nommé
pour faire une enquête
et déposer à la Cour
le 5 AVRIL 1800.

Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,
Montréal.

561/900

Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de Ville de Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: Le Ville de Maisonneuve en vertu de son règlement No. 73 dont vous trouverez copie sous pli a emprunté une somme de \$150,000.00 pour les fins mentionnées au dit règlement; mais, comme les travaux exécutés ne s'élèvent pas ou ne s'élèveront pas à la somme de \$150,000.00 ainsi empruntées, on vous demande si le Conseil pourrait légalement affecter au paiement des dépenses ordinaires la balance qui resterait non-dépensée des susdites \$150,000.00.

Une réponse sous le plus court délai obligerait beaucoup,

votre très humble serviteur

M. L'Écuyer
sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

(1o-) Aux canaux d'égout, à l'ouverture et au nivellement des rues Bourbennière et Orléans;

(2o-) A l'ouverture et au nivellement des rues sur la terre de M. Barnett;

(3o-) à l'ouverture et au nivellement de certaines rues au nord de la rue Ontario sur la terre Viau;

(4o-) Enfin à certains autres travaux perma-

511/100

Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma réponse à votre demande d'opinion contenue dans la lettre de Monsieur le Secrétaire Trésorier du 5 avril, 1900, dans les termes suivants:

"Je suis chargé par le Conseil de Ville de Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit. La Ville de Maisonneuve, en vertu de son règlement No 73, dont vous trouvez une copie sous pli, a emprunté une somme de \$ 150,000.00 pour les fins mentionnées au dit règlement, mais comme les travaux exécutés ne s'élèvent pas ou ne s'élèveront pas à la somme de \$150,000.00 ainsi empruntées, en vous demande si le Conseil pourrait légalement affecter au paiement des dépenses ordinaires la balance qui resterait non dépensée des sus-dites \$150,000.00."

1

—"Réponse"—

Le- Le règlement No 73 autorise un emprunt de \$ 150,000.00 pour être employées en travaux permanents décrit en substance comme suit:

(1e-) Aux canaux d'égout, à l'ouverture et au nivellement des rues Bourbennière et Orléans;

(2e-) A l'ouverture et au nivellement des rues sur la terre de M. Barnett;

(3e-) à l'ouverture et au nivellement de certaines rues au nord de la rue Ontario sur la terre Viau;

(4e-) Enfin à certains autres travaux perma-

permanents de moindre importance.

Il est évident, par les termes de ce règlement, que l'autorisation d'emprunter n'a été donné que pour les travaux permanents? La Déclaration qui en est faite dans le règlement même limite l'emploi de ces \$150,000.00 aux travaux permanents.

2o- Je suis donc d'opinion:

Que la balance , s'il y en a une, doit être employée en travaux permanents, que le Conseil peut ordonner dans n'importe qu'elle partie de la ville , car la description des travaux contenue dans la troisième partie ci-dessus est générale, le règlement dit:"A certains autres travaux permanents."

3o- Néanmoins, permettez moi d'ajouter que si aucune partie des travaux mentionnés dans le dit règlement No 73 a été payée avec de l'argent provenant des recettes ou revenus de la ville, vous pouvez reprendre sur ces \$ 150,000. une somme égale avec l'intérêt qu'elle aurait produit, pour la verser dans le fonds consolidé et l'appliquer aux dépenses ordinaires.

Montréal, 9 avril, 1900.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble et dévoué,

L.J. Beauchamp
Avocat.

5 Avril 1900.

Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,

Montreal.

561/900

Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de ville de Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: Le Conseil de ville de Maisonneuve pourrait-il emprunter sur billet ~~sous la Sec. 48 du C. 57~~, ^{faits} 61 v. des sommes suffisantes pour couvrir des dépenses, en vertu d'~~des~~ engagements contractés avant le 15 Janvier 1898, malgré que pour couvrir ces dépenses, le Conseil de ville de Maisonneuve ait passé un règlement autorisant l'emprunt d'une somme de \$150,000.00 pour couvrir ces dépenses et que cet emprunt a été effectué. Dans le cas où votre réponse serait affirmative, est-ce que le Conseil pourrait affecter au paiement des dépenses ordinaires de la ville et des intérêts dus sur la dette consolidée, le montant qui serait ainsi pris sur l'emprunt de \$150,000.00 représentant les sommes dépensées pour les travaux que la ville était obligée de faire en vertu d'un engagement contracté avant le dit 15 Janvier 1898.

Une réponse sous le plus court délai obligerait beaucoup,

Votre très humble serviteur

W. Lefebvre
Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Réponse-

1o- Je suis d'opinion que la ville ,maintenant qu'elle a emprunté \$150,000 pour payer les travaux permanents dont il est question,et que de fait elle les a payés, ne peut plus emprunter sur billet avec capitalisation d'intérêt,sous la dite section 48,même pour payer la partie de ces travaux,qu'elle s'était engagée à faire avant le

571/900

517/H

Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon opinion sur la demande que vous m'avez faite par votre Secrétaire Trésorier le 5 avril ,1900, savoir:

"Le Conseil de Ville de Maisonneuve Pourrait-il emprunter sur billet sous la section 48 du C. 57,61 Victoria "des sommes suffisantes pour couvrir des dépenses,faites "en vertu d'engagements contractés avant le 15 janvier, "1898,malgré que le Conseil de Ville de Maisonneuve ait passé un règlement autorisant l'emprunt d'une somme de \$150000. "pour couvrir ces dépenses et que cet emprunt a été effectué.Dans le cas où votre réponse serait affirmative,est-ce "que le Conseil pourrait affecter au paiement des dépenses "ordinaires de la ville et des intérêts dus sur la dette "consolidée,le montant qui serait ainsi pris sur l'emprunt "de \$150,000.00 représentant les sommes dépensées pour les "travaux que la ville était obligée de faire,en vertu d'engagements contractés avant le dit 15 janvier,1898."

Réponse-

1o- Je suis d'opinion que la ville ,maintenant qu'elle a emprunté \$150,000 pour payer les travaux permanents dont il est question,et que de fait elle les a payés, ne peut plus emprunter sur billet avec capitalisation d'intérêt,sous la dite section 48,même pour payer la partie de ces travaux,qu'elle s'était engagée à faire avant le

le 15 janvier, 1898.

2e- La raison de cette opinion apparaît à la face même du statut. Ainsi, cette section 48 de la charte (61 Victo-
chapitre 57, 1898) commence ainsi: "Si le pouvoir d'emprun-
ter accordé par la section 47 n'est pas suffisant pour fai-
re face aux dettes et aux engagements contractés avant la
sanction de la présente loi, le Conseil de ville, après avoir
"épuisé ce pouvoir, pourra, etc.,"

Ce n'est donc que lorsque la ville aura épuisé son pouvoir d'emprunter qu'elle aura droit de recourir à la clause 48 pour les obligations contractées avant le 15 jan-
vier 1898.

Or dans le cas actuel, elle a pu faire ~~un~~ emprunt de \$150,000.00 avec lequel elle a payé les dits travaux permanents, donc la clause 48 n'a pas d'application, et le Con-
seil ne peut s'en servir.

Votre humble et dévoué,

J. J. Beauchamp
A vocat.

Montréal, 9 avril, 1900.

5 Avril 1900.

.068/00
F 900

Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de Ville de Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: L'Art. 23 du Chap. 57, cl. v. établit la charte de la Ville de Maisonneuve stipule que tout membre du Conseil est personnellement responsable des sommes d'argent dépensées au-delà des montants votés pour les approimations et au-delà des sommes à la disposition du Conseil et de tous Comités. Or, comme nous vous l'avons expliqué l'autre jour, les recettes de la Ville ne sont pas suffisantes pour couvrir les dépenses nécessaires de l'administration de la Ville de Maisonneuve. Conséquemment il vous demande s'il serait légal de voter d'abord les montants nécessaires pour faire face aux dépenses de l'année courante en pourvoyant d'abord aux dépenses générales et ordinaires de la ville, ensuite aux sommes nécessaires pour les améliorations projetées, ce qui absorberait probablement toutes les recettes de la ville et enfin au paiement de l'intérêt semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou des billets pour renoncer cette dernière dépense. Et, dans le cas où ce que je viens de dire serait fait, est-ce que le ou les Conseillers qui auraient voté ces sommes de la manière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables des montants votés au-delà de

"semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou
"des billets pour renoncer cette dernière dépense. Et dans
"le cas où ce que je viens de dire searit fait, est-ce que le
"ou les Censeillers qui auraient voté ces sommes de la ma-
"nière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables
"des montants votés au-delà de la recette de la ville ou
"au-delà du montant ainsi voté."

561/94

= 3 =

la recette de la ville ou au-delà du montant ainsi voté.

Une réponse sous le plus court délai possible obligerais beaucoup,

"otre très humble serviteur"

Alphonse Lamontagne
Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

"semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou
"des billets pour renoncer cette dernière dépense. Et dans
"le cas où ce que je viens de dire searit fait, est-ce que le
"ou les Censeillers qui auraient voté ces sommes de la ma-
"nière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables
"des montants votés au-delà de la recette de la ville ou
"au-delà du montant ainsi voté."

S/17/11

Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon opinion en réponse à votre demande contenue dans la lettre de votre Secrétaire-Trésorier, du 5 avril courant, concernant la responsabilité personnelle des conseillers.

Votre demande était ainsi formulée:

"L'article 28 du chapitre 57,61 Victoria, étant la chartre de "la ville de Maisonneuve, édicte que tout membre du conseil "est personnellement responsable des sommes d'argent dépensées au-delà des montants votés pour les appropriations, et "au-delà des sommes à la disposition du Conseil et de tous "comités. Or, les recettes de la ville ne sont pas suffisantes pour couvrir les dépenses nécessaires de l'administration de la ville de Maisonneuve. Conséquemment il vous demande s'il serait légal de voter d'abord les montants nécessaires pour faire face aux dépenses de l'année courante, "en pourvoyant d'abord aux dépenses générales et ordinaires de la ville, ensuite aux sommes nécessaires pour les améliorations projetées, ce qui absorberait probablement toutes les recettes de la ville, et enfin au paiement de l'intérêt semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou des billets pour renouveler cette dernière dépense. Et dans le cas où ce que je viens de dire sera fait, est-ce que les Conseillers qui auraient voté ces sommes de la manière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables des montants votés au-delà de la recette de la ville ou au-delà du montant ainsi voté."

-- Réponse --

1o- La Charte de la ville de Maisonneuve pourvoit à ce que les sommes, appropriées chaque année par le Conseil aux différents comités pour l'administration de la ville, savoir, pour les dépenses générales et pour les intérêts de la dette, ainsi que pour les améliorations et pour le fonds de réserve, ne dépassent pas entièrement le montant des recettes de l'année précédente, ajouté à la balance des dites recettes qui n'aura pas été dépensée (61 Victoria, chapitre 57, article 21)

*du même statut
JHC.*

2o- L'article 23 rend tout membre, qui fait, autorise ou approuve la dépense d'une somme d'argent au-delà des montants ainsi affectés, et des sommes à la disposition du Conseil ou de tout comité, personnellement responsable.

Néanmoins, le deuxième paragraphe de cet article 23 déclare que " cette section ne s'appliquera ni aux emprunts ni aux intérêts sur ceux."

3o- Pendant la dernière session de la Législature, l'article 21 a été amendé de manière à permettre au Conseil de voter les appropriations des sommes d'argent à sa disposition, dans l'ordre et de la manière qu'il jugera à propos dans l'intérêt public.

4o- Considérant les faits ci-dessus et les termes de la Charte, je suis d'opinion que le Conseil peut sans ~~faire~~ encourrir aucune responsabilité personnelle ~~aux~~ ^{les} conseillers :

(1o-) Voter les sommes nécessaires aux dépenses ordinaires et générales de la ville, et aux améliorations, sans néanmoins dépasser les recettes de l'année dernière;

2o- Voter les sommes nécessaires au paiement

des intérêts de la dette, même si le montant des recettes
de l'année dernière est dépassé, sauf à y pourvoir en temps
et lieu par des moyens légaux et légitimes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre humble et dévoué,

9 avril 1900

J. J. Beauchamp

Avecat.



BUREAU DU SECRÉTAIRE

Téléphone Bell East 1523
" March. 1523

Maisonneuve, 10 Avril, 1900. 190

MM. H. Desjardins, Wm. Richer, N. Massy, Jos. Rhéaume, R. Gilbert, Jos. Riendeau & Jos. Trudel.

562/700

Messieurs,-

comme il avait été entendu au dernier caucus du Conseil, lorsque j'eusse reçu les opinions écrites de Mr. JJ. Beauchamp sur les questions que le Conseil en caucus avait alors décidé de lui poser, je devais convoquer le Conseil en Comité pour le soir suivant; et, comme j'ai reçus ces opinions, veuillez s'il vous plaît être notifiés d'avoir à vous rendre à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve dans la chambre du Maire & des Conseillers, mercredi le 11 courant, à 7 hrs. P. M. précises, pour prendre connaissance des susdites opinions et agir en conséquence.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 20 avril, 1860.

M. H. Desjardins, Maire, M. Richer, R. Gilbert, N. Messy,
J. Trudel, J. Rhéaume, J. Riendeau, Fils.

161/800

Monsieur,-

Je vous donne avis qu'il y aura ce soir, aux lieux et
heures ordinaires des réunions du Conseil, une assemblée spéciale
afin de passer une résolution autorisant la Banque Jacques-
Cartier de prendre, à nom la balance des 8250,000,00 exprimées
pour payer les travaux U. Poulin & Fils, une somme suffisante
pour payer les intérêts sur les débentures, échéant demain.

Comme il faut absolument payer les intérêts sur nos dében-
tures demain, veuillez ne pas manquer d'assister à cette assem-
blée, parce que si un seul des membres du Conseil manque ce
soir, l'assemblée ne pourra pas avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Geo.-Perré.

Geo. L. 1860 à Maisonneuve,

M. DUCHARMÉ, President,

1068-5

François Bégin, Secrétaire Général.

A. S. Hamelin, Vice-President

La Banque Jacques Cartier.

FONDÉE EN 1862.

1068
527/900

Montreal, 16 Janvier 1900

MM. le Maire et les Conseilleurs de
La Ville de
Maisonneuve.

Messieurs,

Veuillez me permettre de rappeler à votre honorable Conseil que le billet de votre municipalité pour \$35,022.95 est échu depuis le 14 Novembre écoulé et la banque vous prie de vouloir bien le payer ou tout au moins renouveler pour la partie non payée.

Et vous obligerez,

Votre bien dévoué

A. S. Hamelin
Vice-Président.

540/1
Méharre, Président
Péde Bienvenu, Gérant Général

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Montréal, 9 Mai, 1900

A son honneur le Maire

*1068
647900*

&

Messieurs les Conseillers de La
Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

Comme vous le savez, le principal créancier de la Corporation de La Ville de Maisonneuve est bien La Banque Jacques Cartier, à qui elle doit 10. \$150.000. de débentures, 20. des billets promissoires pour environ \$300,000. , prenant en considération un dépôt d'environ \$50,000. qu'elle a à son crédit.

Il est à votre connaissance également que La Banque Jacques-Cartier est actuellement à liquider toutes ses affaires car La Banque Provinciale du Canada qui la remplace devra commencer ses opérations à neuf au 1er Juillet prochain.

Vu l'état actuel du marché monétaire, il est très difficile de négocier cette créance de la Corporation et nous venons vous demander de bien vouloir nous donner de l'aide sous les circonstances, attendu que le crédit de votre Municipalité en profitera et que nous croyons trouver un moyen de sortir d'embarras et votre Corporation et la Banque : Il s'agirait de convertir en débentures les trois billets de \$21, III.II formant en tout \$273,333.33 et devenant échus tous trois le 28 Février 1903.

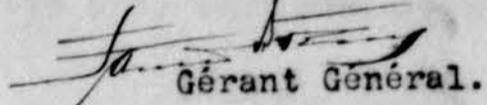
- 2 -

Je crois que si vous décidiez d'émettre des débentures à 40 ans au taux de 4 1/2 %, nous pourrions trouver actuellement des acheteurs et nous vous remettrions les coupons d'intérêts vous revenant jusqu'à l'échéance de 1903.

Nous vous prions donc de bien vouloir prendre cette proposition sous sérieuse considération et prendre une décision favorable si possible sous le plus bref délai car un retard pourrait nous faire perdre les acheteurs que nous avons présentement.

PAR ORDRE DE LA DIRECTION

Votre bien respectueux,


Gérant Général.

11 Mai, 1900.

Mr. T. Bienvenu,
21/000 Gérant Général,
Banque Jacques-Cartier,
Cité.

Monsieur,-

La vôtre en date du 9 courant au Conseil de cette
ville lui a été soumise et je regrette d'avoir à vous dire que
le Conseil ne pourra pas la prendre en considération avant mar-
di prochain; mais, j'espère qu'après cette date, le Conseil
pourra vous rendre une réponse définitive.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

See.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 21 Novembre, 1860.

Banque Provinciale du Canada,

Montreal.

691
804/900

Messieurs,-

Veuillez trouver sous pli un chèque au montant de \$337.
étant pour paiement de 30 coupons à \$11.25 chacun.

J'ai reçu un compte pour 14 jours d'intérêt sur ce montant,
mais je dois vous dire que comme vous le savez, nous avions
l'argent pour payer ce montant et nous n'avons pas été autorisés
de la banque à collecter ces coupons. Nous avons toujours été
prêts à payer cette somme et ce n'est qu'à la réception de vo-
tre compte que j'ai su que ces coupons étaient entre vos mains.

Consequently sur réception de ce chèque veuillez nous les
transmettre.

J'ai l'honneur d'être
votre très humble serviteur

Sec.-Trés.,
de la Ville de Maisonneuve.

G.N. Ducharme.
President.

G.B. Burland.
Vice President.

Emile Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

624/900

Montréal, 3 Décembre

1900 0

A Son Honneur le Maire et

Messieurs les Echevins de la

Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

Nous comprenons que votre Ville est maintenant en position d'émettre de nouvelles **débentures** en paiement d'une partie de sa dette flottante. Nos Directeurs me prient de vous demander de bien vouloir effectuer cette émission de débentures et les délivrer à la banque sans plus de retard en échange de vos billets promissoires actuellement sous escompte et ce, en vertu d'une décision de votre Conseil en date du 6 Juin, 1900.

Votre attention immédiate obligera,

Vos bien dévoués

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA


Gérant Général.

No. 40-12-7-1900

12 Décembre 1890

Banque Provinciale du Canada,

MONTREAL.

622/900

Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 3 Décembre courant, j'ai l'honneur de vous dire que votre demande a été référée au Comité des Finances.

Je vous ferai connaître la décision du Comité aussitôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être
votre très humble serviteur

Alphonse Gervais
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

G.N. Ducharme.
President.

G.B. Burland.
Vice President.

Tancrède Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale
du Canada.

624/900

Montréal, 29 Décembre 1900

Au Secrétaire Trésorier de la

Ville de Maisonneuve

Monsieur,

Sous pli notre compte d'intérêt contre la
Ville de Maisonneuve au sujet de leur billet à demande
portant intérêt au taux de 6 c/o . Le tout se chiffrant
à \$1155.65.

La Banque vient d'aviser notre succursale de
Maisonneuve de créditer le compte de dépôts de la
Ville de Maisonneuve pour la somme de \$1845.98 pour
intérêts accus sur ses dépôts au Bureau Principal, par
conséquent nous vous prions de nous faire parvenir un
chèque de la Municipalité sur le même compte pour la
somme de \$1155.65 et ce, dès lundi prochain si possible,
notre année d'affaires se terminant le 31 courant.

Votre bien dévoué


Gérant Général.

No:40-12-7-1900

2 4 6

P25/B1,55 1 b 5

3 Janvier 1901

864/801

M. T. Bienvénue, Gérant Général,

Banque Provinciale,

MONTREAL.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai reçu la vôtre du 31 Décembre au sujet du paiement des intérêts sur les billets courants. Comme ce paiement doit être approuvé par le Conseil avant d'être fait, j'espére le faire approuver à l'assemblée de mercredi prochain.

Aussitôt approuvé je vous ferai remise du montant.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Alphonse Gérard
Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

G.N. Ducharme,
President

G.B. Burland,
Vice President.

Tancrède Bienvénu,
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

644901

Montréal, 2 Janvier

1901

A la Ville de Maisonneuve

Maisonneuve

Messieurs,

Nos Directeurs ~~s'adressent~~ prient de vous faire une seconde demande au sujet des débentures que votre Corporation doit remettre à la banque en paiement des billets qu'elle a actuellement sous escompte. Nous voudrions connaître la décision des Maires sans plus de retard car si la Corporation est pour payer en argent nous devrons donc compter sur cette somme et si au contraire elle nous remet des débentures, nous aurons à agir en conséquence.

Votre attention immédiate obligera,

Votre bien dévoué



Gérant Général.

No. 40-12-7-1900

3 Janvier 1861

Mr. T. Bionvieu, Gérant Général,
Banque Provinciale,
MONTREAL.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai reçu la vôtre du 2 courant au sujet des
débentures que vous demandez à la ville en paiement des billets
qu'elle a actuellement sous escampe.

Veuillez croire que je soumettrai cette lettre au Con-
seil à sa prochaine assemblée et que j'insisterai pour avoir une
réponse.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve

scuf 901

11 Janvier 1861.

Banque Provinciale du Canada,

MONTREAL.

Messieurs,-

En réponse à la vôtre du 2 Janvier courant, je dois vous dire que le Comité des Finances doit se réunir vendredi, le 11 courant, pour prendre votre demande en considération.

Je vous avertirai, en temps et lieu, de la décision que le Comité aura prise.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

Yves J. L'Allier
de Maisonneuve.

G. A. Gordon
Maire

J. B. Raymond
Trésorier

Émile de Biencourt
Conseil Général

807/101

Le François Perron
de la Ville de Maisonneuve

11 Janvier 1901

Banque Provinciale du Canada,
Montreal, 11 Janvier 1901
MONTRÉAL.

Monsieur Messieurs,-

La vôtre au Conseil de cette ville en date du 28 dé-
cembre dernier, lui a été soumise.

Cher Monsieur, Le Conseil n'a chargé de vérifier ce compte d'intérêt
de même que celui de \$1845.80 que vous nous créditez, et, pour
cela il me faudrait avoir les livrets de dépôt que vous nous
avez retenu lorsque nous avons fermé nos comptes avec votre
banque.

En conséquence aussitôt que j'aurai reçu ces livrets
de dépôts, je vérifierai l'intérêt et vous ferai remise d'un
chèque immédiatement.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Ducharme.
President.

G. B. Burland.
Vice President.

Tancrède Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

624/901

Montréal, 25 Janvier 1900 I

Monsieur Wm Richer, Président du
Comité des Finances
Ville de Maisonneuve

Cher Monsieur,

Le 11 Janvier courant, nous recevions une lettre de votre Secrétaire, Monsieur Ecrément, nous informant que le Comité des Finances, de votre Ville, devait se réunir le jour même pour prendre notre demande en considération, et ce, en réponse à notre lettre du 2 Janvier. Depuis cette date, nous n'avons aucune nouvelle et nous vous serions bien obligés de nous faire connaître la décision de votre Comité.

Nos remerciements à l'avance.

Votre bien dévoué


Gérant Général.

*Reconnue que le 11 Janvier, au montant 1000\$ au cours ordinaire. Recu contre
reçu signé*

No. 40-12-7-1900

28 Janvier 1861.

Le Banque Provinciale du Canada,

664/001

MONTREAL.

Messieurs,-

Je suis chargé par Mr. Wm. Richer, le Président du Comité des Finances de cette ville, en réponse à la vôtre du 25 courant, de vous dire que le 11 de Janvier courant le Comité des Finances s'est réuni tel qu'il vous l'avait promis, et qu'à cette assemblée l'assemblée de cette ville a été autorisé de préparer un règlement pour l'émission de \$100,000.00 de débentures et que l'avis de motion nécessaire pour ce règlement a été aussi donné par Mr. Richer à l'assemblée du Conseil du 28 aussi courant.

Aussitôt que ce règlement aura passé par les phases légales nécessaires, je vous en préviendrai, et d'ici là, nous ferons diligence afin que le tout soit prêt le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Wm. Fournier Sec.-Trés.
La ville de Maisonneuve.

864/311

14 Février, 1893.

La Banque Provinciale du Canada,

MONTREAL.

Messieurs,-

La ville de Maisonneuve est prête ~~être payée~~ à payer l'intérêt que vous lui réclamez sur les billets qu'elle a à votre banque, mais elle désirerait être créditez de l'intérêt à 6% sur la balance moyenne du dépôt des 8205,000.00 que la ville a empruntées de votre banque le 8 Mars 1892, telle qu'était la convention entre la banque et la ville.

Une fois cet intérêt crédité à la ville, nous vous ferons parvenir un chèque pour l'intérêt que vous nous réclamez.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Montreal, 31 Mars 1901

La Banque Provinciale du Canada.

JUIN 3 Rec'd

La Ville de Maisonneuve

Gérant Général

DUPLICATA

864/901

EN COMPTE AVEC

La Banque Provinciale du Canada.

Interest à 6 par cent, calculé au 31 Mars 1901

	1901
Billets à demander	
du 31 Pour Compte d'Int. Produit	115565
Mars 31 , 90jrs d'int. sur 31.5565 1710	
, 20 , . 58887 ¹³ 87119	
, 90 , . 36114 ³⁵ 53427 142256	
du 31 Dec 1900 au 31 Mars 1901	257821

INTERET SERA CHARGE APRES ECHEANCE

N.B. Prire d'acquitter immédiatement
le compte ci-dessus.-

les apporter en paiement de vos billets lorsque leur
prix aura été détérioré.

S-v-p nous donner la décision finale du Con-
seil , s'il doit nous donner de l'argent ou des dében-
tures et ce, à quelle date.

Votre attention immédiate obligera,

Votre bien dévoué

Gérant Général.

No 40-12-7-1900

L. Ducharme.
Président.

G. B. Burland.
Vice-Président.

J. Jancrède Bienvénu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal, 1 Juin

JUIN 3 1901

Monsieur le Secrétaire Trésorier

884/901
Corporation de Maisonneuve.
Maisonneuve

Cher Monsieur,

A la demande de nos Directeurs, je vous remets sous pli un duplicata du compte d'intérêts de la Ville de Maisonneuve arrêté au 31 Mars écoulé. A diverses reprises vous nous avez dit que la Corporation était pour remettre des débentures à la Banque sans retard et même je crois que nous avons des lettres de vous à ce sujet. Vous comprenez n'est-ce pas qu'il serait désirable que nous fassions un règlement de ces intérêts et ce capital le plus tôt possible; je ne crois pas que nos Directeurs tiennent absolument à avoir les débentures en paiement de vos billets mais ce qui est bien important c'est que ces débentures ne soient pas trainées sur le marché par des agents et qu'ensuite l'on vienne nous les apporter en paiement de vos billets lorsque leur prix aura été détérioré.

S-v-p nous donner la décision finale du Conseil, s'il doit nous donner de l'argent ou des débentures et ce, à quelle date.

Votre attention immédiate obligera.

Votre bien dévoué


Gérant Général.

No 40-12-7-1900

7 Juin 1901.

Banque Provinciale du Canada,

Montréal.

864/901

Ré-paiement d'intérêt.

Messieurs,-

La vôtre du 1er Juin a été reçue et soumise à l'assemblée du Conseil du 5 courant puis référée au Conseil en Comité.

Je vous ferai connaître la décision de ce dernier aussi-tôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

Alphonse
M. le maire de Maisonneuve.

Ducharme.
President

G. B. Burland.
Vice President

Tancrede Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal, 8 Juin 1901 I

JUIN 10 Rec'd

Au Secrétaire Trésorier

Corporation de Maisonneuve

Cher Monsieur,

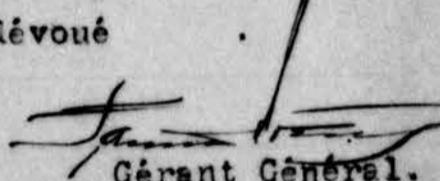
864/901

Votre lettre d'hier reçue, nous désirons immédiatement vous mettre en garde contre la mauvaise interprétation que vous avez pu faire de notre lettre du 1er Juin courant. Il ne s'agit pas seulement des intérêts passés dûs mais nos Directeurs désirent obtenir le paiement des billets à demande portant intérêt à 6 %, ou enfin de nous livrer les débentures en règlement de ces derniers. - Il ne serait pas raisonnable de faire attendre la banque plus longtemps sous le prétexte que la Corporation essaie à vendre les dites débentures, car alors si ceux qui sont chargés de les vendre ne réussissent pas, la Banque recevra une marchandise détériorée.

Nous voulons user de bons procédés avec la Corporation de Maisonneuve mais d'un autre côté, que l'on n'oublie pas de nous rendre justice dans une affaire aussi simple que celle-là.

Nos Directeurs me prient de vous demander une décision finale sans plus de retard.

Votre bien dévoué



Gérant Général.

No. 40 - 12 - 7-1900

13 Juin, 1901.

Banque Provinciale du Canada,

804/901

Montréal,

Paiement d'intérêt et de billets

Messieurs,-

La vôtre du 8 courant a été lue au Conseil à son assemblée d'hier soir puis référée au Conseil en Comité.

Je vous ferai connaître la décision du Comité aussitôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être

Votre très obéissant serviteur

Sec.-Trés.

My J. L. M. de la ville de Maisonneuve.

624/901

Extrait d'une lettre de la Banque Provinciale et date du
10 AVRIL, 1901, index-éé au dossier de Pauzé & Fils. envoi:-

Nos Directeurs ont appris avec plaisir que vous étiez à faire lithographier l'émission de \$100,000.00 de débentures qui doit être remise à la banque en paiement d'un égal montant de billets actuellement sous escompte. Nous espérons toucher ces débentures ou l'argent d'ici à quelques jours et vous serions bien obligés de faire toute la diligence possible à cet effet.

(Vraie extrait)

4 Avril, 1901.

621
844/901

M. T. Bienvienn, Gérant-général,

Banque Provinciale du C.,
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

En vertu d'une résolution du Conseil de cette ville, passée à son assemblée d'hier, jeai été autorisé de faire lithographier l'émission de \$100,000.00 de débentures de cette ville et déclare que je vais faire toute la diligence possible pour avoir ces débentures au plus tôt.

J'ai l'honneur d'être

votre très oblige serviteur

Sec.-Trés.

A. J. Lefebvre
A. J. Lefebvre
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

Montréal, ~~20 juillet~~ 1908

La Ville de Montréal
Montreal

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au ~~20 juillet~~ 1908

<u>Billets à demande -</u>	
mars 31 Pour compte d'écrit. produite.	207724
juin 30 + 91 jours + 6% 2570 ²⁷ ✓ 3000	
+ 91 + 6% 58807 ²⁷ ✓ 3000	
+ 91 + 6% 36.114 ⁵⁵ ✓ 58021 1459.60	
Intérêts dues au 30 Juin -	4037.85 ✓
Billets à demande ✓ 58807.13	
+ ✓ 36114.35 95001.60 ✓	
Total. ✓	99.039.33
	960.67
	100.000.00

Montréal, ~~24 juillet~~ — 1901

La Ville de ~~Montreal~~
~~Montreal~~

EN COMPTE AVEC **La Banque Provinciale du Canada.**

Intérêt à **6** par cent, calculé au ~~24 juillet~~ — 1901

Billet à demande -

Mars	31 Pour compte d'act. produich.	267821
juin	30 • 91 jours • 1/ 2570 ²¹ ✓ 500.00	
	• 91 • • 1/ 58.007 ¹² ✓ 300.00	
	• 91 • • 1/ 36.114 ²⁵ ✓ 500.00 1059.64	
	Intérêts dus au 30 Juin -	4037.85 ✓
	Billet à demande ✓ 58887.13	
	✓ 36114.35 95001.48 ✓	
	Total. 99.039.33	960.67
		1000.00 0.00

82

REPRISE

G.N. Ducharme,
President.

G.B. Burland.
Vice President.

Tancreide Bienvenue.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal 22 Juin 1901

JUIN 22 1901

Recu en dépôt seulement de Mr
le Secrétaire de la Corporation de la Ville
de Maisonneuve, deux détentes de mille
dollar chacune "La Ville de Maisonneuve"
émission du 31 Fév 1901.-

Ces détentes devant être examinées par
les avocats de la Banque et après rapport
de ces derniers à la dite Corporation un règlement
de compte avec cette banque aura lieu ce
Le rapport est favorable

POUR LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA.



No 40-12-7-1900

2 4 6

P25/B1,55

B E

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, 31 mars 1901

La Ville de Maisonneuve

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 mars 1901

Billets à demander.

Dec 31	Pour compte d'intérêt produit	1155.65
Mars 31	. 90 jours d'intérêt of 81155 ⁶⁵	1710
" 90 " "	" 58.887 ¹³	87119
" 90 " "	" 36.114 ³⁶	53427 142256
du 31 Déc 1900 au 31 Mars 1901		257821

8

APR
Page.....
Caisse.....

Montreal, 31 December 1900

La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve P.L.

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Interest à 6 par cent, calculé au 31 Decembre 1900

1900

INTERET SERA CHARGE APRES ECHEANCE

Dec 31. Pour 74 jours d'intérêt	
sur \$ 36.114 $\frac{35}{100}$	43930
Pour 74 jours d'intérêt	
sur \$ 58.887 $\frac{3}{100}$	<u>71635</u>
Dec 18 Oct au 31 Dec 1900	115565

Montréal, 31 Décembre - 1900.

La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve - P.L.

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 Décembre - 1900 -

Dec 31 Pour 74 jours d'int. 6/266.114³⁵ 139 30
" 74 " " 6/268.087¹⁹ 716 85
Du 18 Oct. au 31 Dec. 1900. 1155 65 ✓

OK YH

6 Juillet, 1901.

La Banque Provinciale du Canada,
624/ 901. Montréal.

Messieurs,-

Le 22 Juin dernier je vous remettais pour \$100,000.
de débentures de la Ville de Maisonneuve, d'émission du 21 Fé-
vrier 1901, pour être appliquées à l'extinction des billets dus
par la Ville de Maisonneuve à votre Banque; or, il appartient par
le compte du 20 Juin dernier que vous avez préparé, qu'il nous
revient, nos billets et leurs intérêts payés, une somme de \$880.67

Hier je suis allé à votre bureau pour régler comme ci-de-
sus dit, mais Mr. Brunelle, votre assistant-gérant me dit que
la Banque va retenir cette somme de \$880.67 en à compte du
billet (de \$10,000.00, du) au mois de février 1903, en créditant
à la Ville cette dite somme de \$880.67 plus les intérêts qu'elle
produira du ler de juin au ler février 1903 au même taux d'in-
térêt que ce billet de \$10000.00: j'ai refusé de faire le rè-
glement de cette manière disant que je ne consulterais avec le
président du Comité des Finances de cette Ville et de fait j'ai
consulté ce Monsieur et le Comité des Finances de cette ville
Il a répondu qu'il ne pouvait laisser cette somme en extinction
du billet de \$10000.00; que cette dette est une tout autre dette
que celle que nous avons payée par les \$100,000.00 et que
vous ne pouvez retenir cette somme en paiement des billets qui
ne deviendront dus que dans deux ans.

Bn

= 2 =

En conséquence veuillez s.v.p. nous remettre cette somme de \$960.67 sans plus de délai avec en même temps les billets de la Ville de 58887.13 & \$88,14~~7~~.30 et un reçu de 84,037.85 pour les intérêts acquis sur ces billets au 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

M. Léonard Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

26 Septembre 1801.

Mr. L.J.S. Morin, Avocat,

Montréal.

648/001

Mon Cher Monsieur,-

veuillez trouver sous pli une lettre de la
Banque Provinciale re commission sur paiement de coupons de dé-
bentures. Cette lettre vous a été rédigée afin d'évoquer votre opi-
nion à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Estate
R. WILSON-SMITH
FINANCIAL AGENT
160 JAMES STREET
MONTREAL

5
Montreal, 6th March 1914

The Secretary, Treasurer
Maisonnewe, Q.

Dear Sir, In 1905 the late M^r R Wilson Smith purchased through the Provincial Bank of Canada \$75,000. 4½% Town of Maisonnewe Bonds, due 1st April 1941. Interest payable half yearly on the 1st Nov. & 1st May. Principal & Interest payable at the Secretary's Office Maisonnewe.

The Bonds were issued under By-Law No. 83, 21st Feb 1901 and approved 4th March 1901 46 Rue, Chap. 82. Quebec. The Bonds are dated 1st April 1901.

We have just disposed of the balance of the Bonds & as our Client requires Solicitor opinion which we are unable to find with our papers we shall be much obliged if you will kindly send us a copy of the By-Law & any other papers so that the matter may be closed by us.

Any expenses in connection therewith we shall be pleased to remit on hearing from you.

Yours faithfully
Estate R. Wilson Smith
J. M. P.

11 March 1914.

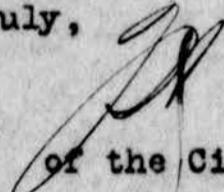
Estate R.W. Smith,
180 St.James St.,
City.

Gentlemen,-

11/6/14
Referring to your letter of the 6th inst. please
find enclosed copy of our By-law No.83 authorizing a loan
of \$100,000.00 on Bonds.

There is no other document in "the dossier", which
would be of interest to you.

Yours truly,



Ass.-Sec.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

Estate R. Wilson Smith,
Financial Agent.

GUARDIAN CHAMBERS
160, ST. JAMES STREET

Montreal 19th Mch 1914.

The Secretary-Treasurer
City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir: We duly received your favor of 11th
instant, enclosing copy of By-Law #83, for which
we are much obliged.

Our solicitor also require to have
"a copy of the notice convening the meeting of
"proprietors which was held to approve the
"said By-Law, and also a certified copy of the
"result of such meeting and either a specimen
"or a certified copy of the Debenture issued"

Will you kindly let us have the
above documents at your earliest convenience, when
we shall have pleasure in sending you cheque
for the expenses incurred.

Yours faithfully,
Estate R. Wilson Smith
P. M. Blaney

20th March

14

Estate R.W.Smith,
160 St.James St.,
City.

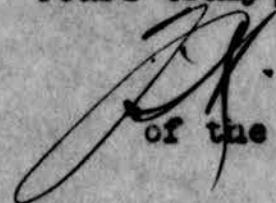
Dear Sirs,-

Answering to yours of the 19th inst., please find
enclosed:

- 1o. Copy of public notice dated 23 February 1901
- 2o. Copy of the result of a meeting of the municipal electors held on the 4th March 1901
- 3o. Copy of a public notice dated the 9th March 1901
- 4o. Speciment of debenture issued in conformity with By-law No. 83

All these documents concerning a loan of \$100,000.
made by the town of Maisonneuve, under the authority of By-law
No.83.

Yours truly,


J.H. Ass. Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

CABLE ADDRESS "CHRONICLE" MONTREAL

MEMBER OF THE
MONTREAL STOCK EXCHANGE.

Estate R. Wilson Smith,
Financial Agent.

GUARDIAN CHAMBERS
160, ST. JAMES STREET.

Montreal 23rd Mch 1904

The Secretary-Treasurer
City of Maisonneuve
1068 1/4 Maisonneuve, Q.

Dear Sir, We enclose copy of a letter just received from our Solicitors, which speaks for itself & shall be glad to have your reply at your earliest convenience.

Your faithfully,
Estate R. Wilson Smith
F. M. M. P. S.
F. M. M. P. S.

JON-SMITH,
PROVINCIAL AGENT,
MONTREAL

SHEET No.....

MONTREAL. 23. 1914.

Dear Sirs:

We beg to acknowledge receipt of copy of By-law no. 83 of the Town of Maisonneuve, together with copy of the notice convening a meeting of rate payers for the purpose of voting in respect to the said By-law on the 4th of March 1901, copy of the report of the result of such meeting and a copy of the notice stating that the By-law had been approved.

Referring to the report of the meeting, it would appear that no demand was made for a poll and no poll was held. By the Act 61 Vic. Cap. 57, Sec. 68, it is provided that six electors present at the meeting may require a poll for the purpose of ascertaining whether the By-law is approved or disapproved. As this did not occur in the present instance, it appears to us that the By-law has not been approved by the ratepayers as required by the charter.

You might refer this matter again to the Secretary Treasurer in order that he may be certain that he has not made any mistake in the matter.

Yours very truly,

*John Smith
Montreal, Quebec*

5

Montreal, 11th April 1914.

The Secretary Treasurer.

Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Referring to our correspondence re issue of \$100,000
4½% Debentures by the Town of Maisonneuve in 1901, our solicitors desire from you a Certificate stating that in accordance with By-Law No. 83, the Town of Maisonneuve in 1901 issued

10.000 - converti en rentes
inscrites Regt 728
acheter par le fonds amassé à la Ville

estate of Wilson Smith
P. M. P. Planagan

2 4 6

P25/B1,55 1 4 5

5

Montreal, 11th April 1914.

The Secretary Treasurer,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Referring to our correspondence re issue of \$100,000
4½% Debentures by the Town of Maisonneuve in 1901, our solicitors desire from you a Certificate stating that in accordance with By-Law No. 83, the Town of Maisonneuve in 1901 issued Debentures to the amount of \$100,000 bearing interest at 4½%, half-yearly, and that the interest coupons under said Debentures have been regularly paid to date by the Municipality.

Will you be good enough to send us such a Certificate, and oblige.

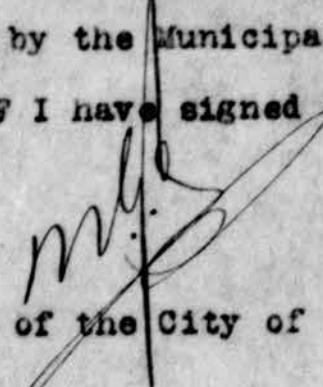
Yours faithfully,

Asstt R Wilson Smith
MMPP/lanagan

23 April, 1914

I, the undersigned, Secretary-Treasurer of the City Maisonneuve, hereby certify that in accordance with By-law No. 83, the City of Maisonneuve in 1901 issued Debentures to the amount of \$100,000. bearing interest at 4½% half-yearly, and that the interest coupons under said Debentures have been regularly paid to date by the Municipality.

IN WITNESS WHEREOF I have signed at Maisonneuve
this date.


Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

1068-6

6

1068/1900 Emission de \$254,000.00 débentures émises
sous l'autorité de la loi 61 Vict. Sec.48, chap.57;
débentures datées du 15 juin 1900 et cédées au pair
à Banque Jacques-Cartier pour payer dette de la
Ville.

Il est proposé par Mr. W. Richer,

secondé par Mr. N. Massy et unanimement résolu qu'un Comité composé de Mr. le Maire, le Président du Comité des Finances et le Secrétaire, soit formé avec autorisation d'émettre des débentures pour un montant suffisant pour compléter la marge qui reste à la Ville sur son pouvoir d'emprunt; ces débentures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

que ce Comité soit autorisé de vendre au pair cette émission de débentures à la Banque Jacques-Cartier pour éteindre sa créance contre la ville et s'il y a excédant, la dite Banque devra le payer à la dite Ville aussitôt que les dites débentures auront été vendues par la Banque.

Cette vente sera faite à condition:

1°:- que la Banque emploie le rabais d'escompte qu'elle doit faire sur les billets se montant à \$273233.33 qu'elle possède et qui échoient le 7 Mars 1903, à payer l'intérêt à devenir dû sur les dites débentures jusqu'à concurrence du dit rabais;

2°:- qu'aussitôt que ces débentures auront été acceptées par elle, la dite Banque prête à la ville sur billet promissoire, à quatre mois d'échéance portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent (5%) par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la ville et

3°:- que la dite Banque s'engage de renouveler les dits billets promissoires jusqu'à ce que la Ville soit en position

257020

Extrait du livre des délibérations du Conseil de ville
de Maisonneuve à son assemblée du 28 Mai, 1900, savoir:-

Attendu qu'il est important pour la ville de Maisonneuve de payer le montant qu'elle doit à la Banque Jacques-Cartier et de consolider sa dette flottante;

Attendu que la ville peut légalement émettre des débentures et que la Banque Jacques-Cartier se déclare prête à accepter ces débentures en paiement de sa créance pourvu que ces débentures portent intérêt à quatre et demi pour cent par année et soient remboursables dans quarante ans de leur émission;

Il est proposé par Mr. W. Richer,

seconde par Mr. N. Massy et unanimement résolu qu'un Comité composé de Mr. le Maire, le Président du Comité des Finances et le Secrétaire, soit formé avec autorisation d'émettre des débentures pour un montant suffisant pour compléter la marge qui reste à la ville sur son pouvoir d'emprunt; ces débentures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

que ce Comité soit autorisé de vendre au pair cette émission de débentures à la Banque Jacques-Cartier pour éteindre sa créance contre la ville et s'il y a excédant, la dite Banque devra le payer à la dite ville aussitôt que les dites débentures auront été vendues par la Banque.

Cette vente sera faite à condition:

1°:- Que la Banque emploie le rabais d'escompte qu'elle doit faire sur les billets se montant à \$273333.33 qu'elle possède et qui échoient le 7 Mars 1903, à payer l'intérêt à devenir dû sur les dites débentures jusqu'à concurrence du dit rabais;

2°:- Qu'aussitôt que ces débentures auront été acceptées par elle, la dite Banque prête à la ville sur billet promissoire, à quatre mois d'échéance portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent (5%) par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la ville et

3°:- Que la dite Banque s'engage de renouveler les dits billets promissoires jusqu'à ce que la Ville soit en position

= 2 =

de payer sa dette flottante à la dite Banque par une nouvelle émission de débentures semblables à celles sus-mentionnées, dès aussitôt qu'elle sera en mesure d'effectuer cette émission.

(Vrai extrait)

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer, N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume, formant la totalité des membres du Conseil.

10000 - Recette encaissée
encaissée en vertu de Regl 728

vendue au Tint. Donald abilité

létés
9,669.83,
est de
ettre
de
orité
blets
tractées

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4½% par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de 4½% par an.

Il est proposé par M.J. Riendeau,
seconde par M.R. Gilbert

Et résolu unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000. chacune portant intérêt au taux de 4½% par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom de la Ville.

/Vrai extrait/✓

Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer, N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume, formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

total Attendu que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant des débentures émises jusqu'à date est de \$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de \$254,000.00 de billets promissoires émis sur l'autorité de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant $4\frac{1}{2}\%$ par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de $4\frac{1}{2}\%$ par an.

Il est proposé par M.J. Riendeau,
secondé par M.R. Gilbert

Et résolu unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000. chacune portant intérêt au taux de $4\frac{1}{2}\%$ par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom de la Ville.

/Vrai extrait/✓

Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert
Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer,
N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume,
fermant la totalité des membres du Conseil, savoir:

% total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés
imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83,
que le montant des débentures émises jusqu'à date est de
\$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre
encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de
\$254,000.00 de billets promissaires émis sur l'autorité
de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets
étant consentis en paiement de certaines dettes contractées
avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
4½% par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débentures portant un intérêt de 4½% par an.

Il est proposé par M.J. Riendeau,
secondé par M.R. Gilbert

Et résolu unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de 4½% par an payable
semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en
er à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait/
X

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert
Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer,
N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume,
fermant la totalité des membres du Conseil, savoir:

total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés
imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83,
que le montant des débentures émises jusqu'à date est de
\$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre
encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de
\$254,000.00 de billets promissaires émis sur l'autorité
de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets
étant consentis en paiement de certaines dettes contractées
avant le 15 janvier 1895.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
4½% par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débentures portant un intérêt de 4½% par an.

Il est proposé par M.J. Riendeau,
secondé par M.R. Gilbert

Et résolu unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de 4½% par an payable
semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en
or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait/
K. A.

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M.Hubert
Desjardins, Maire, & MM.les Conseillers Wm.Richer,
N.Massy, R.Gilbert, J.Trudel, J.Riendeau,J.Rhéaume,
formant la totalité des membres du Conseil,savoir:

total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés
imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83,
que le montant des débentures émises jusqu'à date est de
\$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre
encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de
\$254,000.00 de billets promissaires émis sur l'autorité
de la section 48 de la 61 Vict.,chap.57, lesdits billets
étant consentis en paiement de certaines dettes contractées
avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
 $4\frac{1}{2}\%$ par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débentures portant un intérêt de $4\frac{1}{2}\%$ par an.

Il est proposé par M.J.Riendeau,
secondé par M.R.Gilbert

Et résolu unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de $4\frac{1}{2}\%$ par an payable
semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en
or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal,Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M.le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait/C.R/

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

5217900

ans 6 juin 1905

WHEREAS the Town of Maisonneuve was indebted towards La Banque Jacques-Cartier in three promissory notes respectively of \$91,111.11 forming a total of \$273,333.33 out of which sum an amount of \$254,000. has been paid by this Town through the sale of its last issue of debentures and that it is expedient to renew the balance due on the aforesaid three notes, by means of an other promissory note of \$19,333.33.

IT IS PROPOSED by

SECONDED by

and RESOLVED : That the Mayor and Secretary Treasurer be and are hereby duly authorized to sign in the name of this Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, a promissory note for the amount of \$19,333.33, payable at the order of the said La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, at four months from the date of its issue.

Pas en tout à l'ass. 6 Jui 1905

Ass. 6 Jun 1900

WHEREAS it is expedient to renew two promissory notes of the Town of Maisonneuve, discounted at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, and being respectively of \$18,057.18

IT IS PROPOSED by

SECONDED by

and RESOLVED :

That the Mayor and Secretary Treasurer be and are hereby duly authorized to sign in the name of this Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, at a rate of interest not exceeding 6 % per annum, two promissory notes being each of the amount of \$18,057.18, maturing at four months from the date of their issue.

384/910

Ass. 6 Juin 1915

WHEREAS it is expedient to authorize the issue
of a promissory note of \$58,887.13 in order to consolidate
several smaller accounts due by the Town of Maisonneuve
and which composed its floating debt:

IT IS PROPOSED by

SECONDED by

and RESOLVED :

That the Mayor and Secretary Treasurer be
and are hereby duly authorized to sign ~~in~~ the name of this
Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal,
at a rate of interest not exceeding 6 o/o per annum, a promi-
sory note for the amount of \$58,887.13, maturing at 4 months
from the date of its issue.

381/910

5-61/100

EXTRAIT DES MINUTES d'une Assemblée du
Bureau de Direction de La Banque Jacques
Cartier

Séance du 7 Juin, 1900

PRÉSENTS :

MM. G.N. Ducharme, Président

A.S. Hamelin, Vice-Président

Dumont Laviolette

L.J.O. Beauchemin

Le gérant Général, Monsieur Tancrede Bienvenu fait rapport que suivant les instructions déjà reçues en date du 28 Mai écoulé, il a effectué un arrangement final avec la Corporation de la Ville de Maisonneuve concernant l'achat d'une nouvelle émission de débentures de la dite Ville et aussi des avances que la Banque devra lui faire pour couvrir sa dette flottante. Le tout suivant les délibérations du Conseil de Ville de Maisonneuve passées à son Assemblée du 6 Juin et dont extrait ci-dessous :

"Attendu que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant total des débentures émises jusqu'à date est de \$474,500. et que la Ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254,000.

"Attendu que cette Ville doit pour audela de \$254,000. de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48 de la 61 Vict. Chap. 57, les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1898.

"Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4 1/2 % par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de 4 1/2 % par an.

11

P25/B1,55

"Il est proposé par Mr J.Riendeau
"Secondé par Mr R.Gilbert et Résolu unanimement:
"Que ce Conseil par la présente Résolution autorise l'émission de
"\$254.000 de débentures municipales à dater du 15 Juin, 1900, divisées
"en 254 Débentures de \$1000. Chacune portant intérêt au taux de 4 1/2
"o/o par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et
"Décembre de chaque année, et remboursable, les dites débentures en or
"à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante
"ans de la date susdite de leur émission; et que Mr le Maire et le secrétaire
"soient autorisés de faire imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom de la Ville.
"Considérant que la Ville doit à la Banque Jacques Cartier sur billets promissoires échéant le 26 Février 1903
"la somme de \$273,333.33 et considérant également que la Ville a d'autres obligations à rencontrer et qu'il est en conséquence nécessaire
"pour elle d'effectuer un emprunt de \$114,334.81
"Il est proposé par Mr W.Richer
"Secondé par Mr J.Rhéaume et Résolu unanimement :
"Que la Ville cède au Pair à la Banque Jacques Cartier les \$254.000 de débentures municipales dont l'émission a été autorisée par ce Conseil ce sixième jour de Juin courant, pour payer pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures susmentionnées jusqu'au 1 Mars 1903
"Que de plus le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient dument autorisés par le Conseil à signer pour et au nom de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33 à quatre mois d'échéance sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira simplement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance de la dite Banque en sus des \$254.000 payées par la susdite émission de débentures et sera renouvelé sans intérêt par la dite Banque jusqu'au 26 Février 1903.

"Que

"Que la dite Banque est également autorisée
"à défrayer pour le compte de la dite Ville, qui le lui remboursera,
"le coût de la préparation et l'émission des susdites débentures.

"Qu'aussitôt que ces débentures auront été
"acceptées par elle comme susdit, la dite banque prêtera à la Ville sur
"billets promissoires à quatre mois d'échéance, portant intérêt à un
"taux n'excédant pas six pour cent par an une somme suffisante pour
"couvrir la dette flottante de la Ville telle que portée et qui se com-
"pose des sommes suivantes, savoir :

"A comptes divers	\$14,399.37
"Billets en faveur de la Banque Jacques "Cartier	36,114.35
"Billets en faveur d'autres personnes	14,987.76
"Bonus	29,500.
"Total de la dette flottante	95,001.48
"Billet ci-dessus consenti à la Banque "Jacques Cartier, sans intérêt	19,333.33
	\$114,334.81

5888713 690 int
9333333 690
3611433
1433481

"Que la dite banque s'engage de renouveler
"les susdits billets promissoires donnés en paiement de la dette flot-
"tante jusqu'à ce que la Ville soit en position de payer cette dette
"à la dite Banque par de nouvelles émissions de débentures, les dites
"débentures devant être semblables à celles sus-mentionnées, et que
"dès aussitôt qu'elle sera en mesure d'effectuer ces émissions, la
"Ville sera tenue de les effectuer de fait et délivrer à la Banque
"sans aucun délai.

Il est proposé par Monsieur G.N.Ducharme,
Secondé par Monsieur A.S.Hamelin et résolu
unanimement: Que l'arrangement ci-dessus fait par le Gérant Général,
Monsieur Tancrede Bienvenu avec la Ville de Maisonneuve soit ratifié
et accepté-

(Signé) G.N.Ducharme, Prest

" Tancrede Bienvenu, Gt Gl

EXTRAIT

Sec Gt.Gl.

P25/B1,55 2

37/1900

Attendu qu'il est important pour la Ville de payer le montant qu'elle doit à la Banque Jacques-Cartier, s'élevant à la somme de \$ et de consolider sa dette flottante qui est de \$ ainsi qu'il appert à l'état financier de la Ville à la présente date, dûment certifié et annexé à la présente résolution;

Attendu que la Ville peut légalement émettre pour \$ de débentures, et que la Banque se déclare prête à accepter ces débentures en paiement de sa créance, pourvu que ces débentures portent intérêt à quatre et demi pour cent par année et soient remboursables dans quarante ans de leur émission;

Il est proposé par secondé par
et résolu que la Ville émette des débentures pour un montant suffisant pour compléter la marge qu'il lui reste sur son pouvoir d'emprunt, c'est-à-dire pour \$ ces débentures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt par année et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

Que cette émission de débentures soit vendue au pair à la dite Banque pour éteindre sa créance contre la Ville et pour, quant à l'excédant, savoir \$, être payé à la Ville aussitôt que les dites débentures auront été vendues par la Banque; cette vente étant faite à condition:

1o.- Que la Banque paie l'intérêt sur \$ des susdites débentures jusqu'au jour de 1903;

2o.- Qu'aussitôt que ces débentures auront été vendues par elle la dite Banque prête à la Ville sur billets promissoires de quatre mois d'échéance et portant intérêt à un taux n'excédant pas ~~5%~~ pour cent d'intérêt par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la Ville, pourvu cependant que cette dette flottante n'excède pas \$ ~~500000~~.

3o.- Que la Ville paie sa dette flottante à la Banque par une nouvelle émission de débentures semblables à celles susmentionnées dès aussitôt qu'elle sera en position d'effectuer cette émission.

4o.- Que la Ville fasse toutes ses affaires de Banque avec la Banque Jacques-Cartier.

Montreal,

Mai 21

1900
189

La Ville de Maisonneuve

En compte avec LA BANQUE JACQUES-CARTIER,

Echéance

Intérêt à par cent, calculé au

189

Demande	Billes Personnel	1805717	
Haus 4 1900	"	1805718	
Fer 28.1903	"	1186363	
		273333 33	
		<u>Final</u>	X
			312311 31
<i>Cx</i>			
Dépôt Spéciale re Comptoir d'Équité		39,796 0 6	
CK accepté au 3 Haus 1900		1186363	5,689 6 9
		26,022 1 6 -3-	
		36,397 1 5 4	
<i>Mai 1900 1892 2 ans & 9 mois</i>			

521/100

ATTENDU que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant total des débentures émises jusqu'à date est de \$474.500 et que la ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254.000.

ATTENDU que cette ville doit pour audelà de \$254.000 de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48. de la 61^{ème} Vict Chap.57 ,les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1898 ;

ATTENDU que la ville paie un intérêt excédant 4 1/2 o/o par an sur les dits billets et qu'il est opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de 4 1/2 o/o par an.

Il est proposé par

Secondé par

et résolu

unanimement :

QUE ce Conseil autorise par la présente Résolution l'émission de \$254.000 de débentures municipales, le 1er Juillet prochain, divisées en 254 Débentures de \$1000. chacune, portant intérêt au taux de 4 1/2 o/o par, payables semi-annuellement les premiers jours de Juillet et Janvier de chaque année, et remboursables, les dites débentures en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission.

Byue auquel le dit billet pour la resolution du 3 de dis-
qu date 1/6/1900.-

ATTENDU que la Ville doit à La Banque Jacques-Cartier sur billets promissoires la somme de \$273.333.33 et qu'elle a ce jour autorisé l'émission de \$254.000 de débentures municipales pour payer pour autant sa dette envers la dite Banque :
Il est proposé par
Secondé par et Résolu unanimement:
QUE la Ville cede au pair à La Banque Jacques-Cartier, les \$254.000 de débentures municipales, dont l'émission a été autorisée ce jour pour payer pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures sus-mentionnées jusqu'au 28 Février 1903 ;

Que de plus, ce Conseil autorise le Maire et le Secrétaire Trésorier à signer pour et au nom de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33, échéant le 28 Février 1903, sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira simplement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance de la dite Banque en sus des \$254.000 payées par la susdite émission des débentures.

Que la dite Banque est également autorisée à défrayer pour le compte de la dite Ville le coût de la préparation et l'émission des susdites débentures.

(2)
14
53/100

CONSIDERANT que la Ville doit à la Banque Jacques-Cartier sur billets promissoires échéant le 26 Février 1903 la somme de \$273,333.33 et considérant également que la Ville a d'autres obligations à rencontrer et qu'il est en conséquence nécessaire pour elle d'effectuer un emprunt de \$114,334.81

IL EST PROPOSE PAR *m. m. Richer*
SECONDS PAR *m. j. Rhianne* et Résolu unanimement:

Que la Ville cède au pair à la Banque Jacques-Cartier les \$254.000 de débentures municipales dont l'émission a été autorisée par ce Conseil ce jour de Juin courant, pour payer pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures susmentionnées jusqu'au 1 Mars 1903.

Que de plus le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient dûment autorisés par le Conseil à signer pour et au nom de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33 à quatre mois d'échéance sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira simplement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance de la dite Banque en sus des \$254.000 payées par la susdite émission de débentures et sera renouvelé sans intérêt par la dite Banque jusqu'au 26 Février 1903.

Que la dite Banque est également autorisée à défrayer pour le compte de la dite Ville, qui le lui remboursera, le coût de la préparation et l'émission des susdites débentures.

Qu'aussitôt que ces débentures auront été acceptées par elle comme susdit, la dite banque prêtera à la Ville sur billets promissoires à quatre mois d'échéance, portant intérêt à un taux n'excédant pas six pour cent par an une somme suffisante pour couvrir la dette flottante de la Ville telle que portée et qui se compose des sommes suivantes, savoir:

A comptes divers	\$14,399.37
Billets en faveur de La Banque Jacques	
Cartier	36,114.35
Billets en faveur d'autres personnes	14,987.76
Bonus	29,500.
Total de la dette flottante	<u>\$95,001.48</u>
Billet ci-dessus consenti à La Banque	
Jacques-Cartier, sans intérêt	<u>19,333.33</u>
	<u>\$14,334.81</u>

Que la dite banque s'engage de renouveler les susdits billets promissoires donnés en paiement de la dette flottante jusqu'à ce que la Ville soit en position de payer cette dette à la dite Banque par de nouvelles émissions de débentures, les dites débentures devant être semblables à celles sus-mentionnées, et que dès aussitôt qu'elle sera en mesure d'effectuer ces émissions, la Ville sera tenue de les effectuer de fait et délivrer à la Banque sans aucun délai.

14.399.37
29.00.00
14 987.76
18887.13
36114.35
98.00148.
19 333.33
114.334.81
25.00.00
318334.81

18057 17

11433481
12 382.43
19.52.38

1903	Janv			
	1828	91. 111. 11	227 77. 78	68333. 33
	1828	91. 111. 11	227 77. 78	68333. 33
	1828	91. 111. 11	227 77. 78	68333. 38
		273. 333. 33	683 33. 33	205. 000. 00

2 3 4 5 6

P25/B1,55

Sept 1900
La Banque Jacques-Cartier.

CREDITEZ

La session du 6 juin est elle une
session générale ou spéciale - Si elle est
spéciale, son copie de l'ordre aux concierges
et certificat de la vérification, à chacun d'entre
eux - Si la session est générale son certificat
a cet effet, de façon à ce qu'il puisse être joint
aux autres documents relatifs à ces débentures.

189

K 2 4 6

P25/B1,55 E E 0

(1)

Il est proposé par
Secondé par

mm
j.t.

et Résolu unanimement :

Que la Résolution passée par ce Conseil ,le
23 Mai dernier aux fins d'autoriser un Comité spécial, composé du
Maire, Secrétaire-Trésorier et de Monsieur l'Echevin Richer, à émettre
certaines débentures et les négocier soit rescindée et annulée à
toutes fins quelconques.

ATTENDU que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant total des débentures émises jusqu'à date est de \$474,500. et que la Ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254,000.

ATTENDU que cette Ville doit pour audela de \$254.000 de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48 de la 61 Vict. Chap.57,les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1698.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4 1/2 % par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de 4 1/2 % par an.

Il est proposé par *M. J. Riendeau*
Secondé par *M. R. Gilaest,*

et Résolu unanimement :

Que ce Conseil par la présente Résolution autorise l'émission de \$254.000 de déventures municipales à dater du 15 Juin, 1900, divisées en 254 Déventures de \$1000. chacune portant intérêt au taux de 4 1/2 % par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, les dites déventures en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission.

La Banque Jacques Cartier

11 Juin, 1900.

561
000/000

Recd. 11 Juin, 1900. 119

Je, soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Ville

de Maisonneuve, certifie que l'assemblée du Conseil qui a eu
lieu le 6 Juin courant est une assemblée générale du Conseil
et que tous les membres du Conseil y compris son Honneur le
Maire étaient présents.

EN FOI DE QUOI j'ai signé à Maisonneuve, ce onzième jour
du mois de Juin mil neuf cent.

A. Blumenthal Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

28/5/00
2030718
21477.50
211784.68

La Banque Jacques Cartier.

~~Le Meilleur des Biens~~
~~La Meilleure Direction~~

Montréal, 25 Juin, 1900

189

Au Secrétaire Trésorier

Corporation de La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre sous pli un compte de \$270. comprenant les frais d'impression "Gravé et lithographié sur pierre 254 débentures de \$1000. chacune " et aussi pour "frais légaux " la préparation des Minutes et l'opinion légale de nos avocats sur l'émission des dites Débentures; en tout \$270..

Votre chèque pour ce montant obligerait,

Votre bien dévoué



Gérant Général.

Montréal, 23 Juin, 1900

La Corporation de

La Ville de Maisonneuve

Doit à

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Gravé et lithographié sur pierre 254 Débentures de \$1000.

chacune----- \$150.00

Préparation des Minutes et opinion légale de nos
avocats sur l'émission des dites débentures

\$120.00

Total \$270.00

2 4 6

P25/B1,55 2 2 4

1068 - 7

MAISONNEUVE, Municipalité
Dossiers

\$80,000

Archives Municipales
de Montréal

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard,

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

2 4 6

P25/B1,55 2 2 5

BUREAU DU SECRÉTAIRE
...
ET LABORE

7
Maisonneuve, 15 Mai 1902

re \$ 8000.00

Nous soussignes, déclarons avoir
1068/902 ce jour, assisté à la destruction
complète par le feu de quatre-
vingts dix-sept mille peis-
tros chacun avec les caupans
y attachés parce que ces can-
pons mentionnaient empê-
cessant qu'ils auraient
dû.

Enfin de quoi j'ais soussigné
avoir signé à Maisonneuve
ce 15^e jour de mai 1902 -

Prophète Bleau Maire

• Prophète

Walter Reed

Alf. Lacombe
de la Ville de Maisonneuve

? re \$ 80.000 come
due 1^{er} mars 1904 et

1068-8

8

3 Juillet 1902.

Mr. R. Reinhold,
1068/902
Montreal.

Dear Sir,-

I have submitted the account of the Canada Engraving & Lithographing Co. for the 80 bonds printed for the Town amounting to \$160.00, but the Council says that he does not see why you charge that amount for 83 coupons, having charged for our last emission of 103 bonds the sum of \$100.00.

Consequently he authorized me to ask you a reduction on that amount of \$160.00.

Hoping a prompt answer,

I remain,

Yours very truly,

Sec.-Treas.

of the Town of Maisonneuve.

K 2 3 4 5 6

P25/B1,55 E E 7

Rec'd 8 JUIL.

JEFFREY H. BURLAND,
PRES. & MANAGING DIRECTOR.

ANDREW MACPHAIL, M.D.
VICE-PRES.
ALL BUSINESS COMMUNICATIONS SHOULD BE ADDRESSED TO THE GENERAL MANAGER

W. BRISBANE,
SECY.-TREAS.

The Canada Engraving & Lithographing Co. Limited.

ARTISTIC COLOR PRINTERS.

SUCCESSORS TO
THE BURLAND LITH. CO.
CANADA BANK NOTE CO. &
LITHO. & PRINTING BRANCH
OF BRITISH AM. BANK NOTE CO.

PHOTO-LITHOGRAPHING ZINC ETCHING.
ELECTROTYPEING.

OFFICE & WORKS,
9 BLEURY STREET.

1068/902

Montreal. July 5th, 1902

M. G. Erement, Esq.,
Maisonneuve, P.Q.

Dear Sir:—

In reply to yours of the 3rd inst. I beg to say that with the exception of the dates the entire old engraving was used in the previous issue, whereas an entire new face had to be made for the present issue which accounts for the additional charge.

Trusting this explanation will be satisfactory to the council.

I remain

yours truly,

P. Reishold

Engraving plates —

MAISON FONDÉE EN 1842.

Librairie Beauchemin

(à responsabilité limitée)

149/6

Librairie-Imprimerie-Reliure.

Nos. 256 et 258 Rue Saint Paul,

1068/1003

Montréal (Canada), 15 juillet 1903

A Messieurs les Membres
du Conseil de Villa de Maisonneuve

Messieurs

Nous vous imprimons
100 Copies de débenture de 80 francs
pour soixante dollars 860⁰⁰ et
nous vous donnerons 100 Copies litho-
graphiées pour soixante-dix dollars -
Réservant que ces prix vous
conviendront avec convenance.

Vos tout devoués

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (A Rsp. Limitee)

J. V.

CONSOLIDATED Lithographing and Manufacturing Company LIMITED.

WORKS, 284 PARTHENAIIS ST.
TELEPHONE EAST 493.

1932.

OFFICE 9 BLEURY ST.
TELEPHONE MAIN 3248.

SUCCESSORS TO
THE CANADA ENGRAVING AND LITHOGRAPHING COMPANY
THE UNION CARD AND PAPER COMPANY
AND CAMERAS LIMITED.

Mr. Ecrement. Sec. Treas. MONTREAL. Nov. 28/10- 19

Town of Maisonneuve.

Dear Sirs

cpr. Ontario & Desjardins Ave.,

We beg to acknowledge the receipt of your
esteemed order as follows

Description

BONDS :-

\$222.577.00

1068/910

Lithographing in Black and Green.

445. Bonds. 2 sheets bound at top.

80-Coupons.

Coupons. Interest 4-1/2%. Coupons \$500.00 each.

Each Coupon \$11.25. Payable sum annually.

Proof to be submitted-.

Delivery

Terms

Soliciting a continuance of your favors.

We remain

Yours truly,

CONSOLIDATED
Lithographing and Manufacturing Co. Ltd.

b. Hubling

ALL AGREEMENTS CONTINGENT UPON STRIKES,
ACCIDENTS, OR OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL.

CONSOLIDATED Lithographing and Manufacturing Company

WORKS, 284 PARTHENAIIS ST.
TELEPHONE EAST 493.

675.

LIMITED.

OFFICE 9 BLEURY ST.
TELEPHONE MAIN 3846.

SUCCESSORS TO
THE CANADA ENGRAVING AND LITHOGRAPHING COMPANY
THE UNION CARD AND PAPER COMPANY
AND GAMERAS LIMITED.

PLATES, STONES & DIES ARE ENGRAVED ONLY WITH THE DISTINCT UNDERSTANDING,
THAT THEY REMAIN THE PROPERTY OF THIS COMPANY. SKETCHES WILL BE CHARGED FOR.

MONTREAL, April. 6th. 1911.

Town of Maisonneuve.

c/o. Mr. Ecrement.

Town Hall.

Dear Sirs

We beg to acknowledge the receipt of your esteemed order as follows

Description

BONDS :-

1139
5675.00

1068/911

Lithographing 1139 Bonds. of \$500. each.

40-year. For the :- "Town of Maisonneuve."

Bound as sample-

Sketch and proof to be submitted-

Delivery

As soon as possible.

Terms

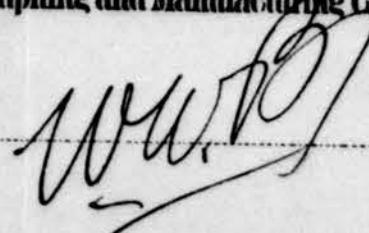
As usual.

Soliciting a continuance of your favors.

We remain

Yours truly.

CONSOLIDATED
Lithographing and Manufacturing Co. Ltd.



ALL AGREEMENTS CONTINGENT UPON STRIKES,
ACCIDENTS, OR OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL.